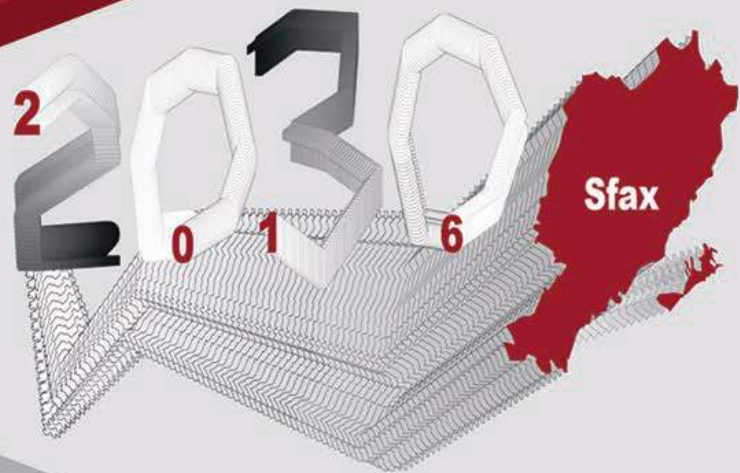


# Stratégie Sfax 2030

De la vision stratégique  
au plan d'action

Rapport Final



**Professeur Faïka Skander Charfi**  
Expert en Développement Régional,  
Aménagement et transport.

Octobre 2016

---

# **STRATÉGIE SFAX 2030**

## **DEUXIÈME PHASE DU PROJET**

---



## ACRONYMES

---

ADSL	:	Asymmetric Digital Subscriber Line (Ligne Numérique à Paires Asymétriques)
ADSS	:	Association de Développement Solidaire de Sfax
AFD	:	Agence Française de Développement
AFI	:	Agence Foncière Industrielle
ALESCO	:	Arab League Educational, Cultural and Scientific Organisation
ANGED	:	Agence Nationale de Gestion des Déchets
ANPR	:	Agence Nationale de Promotion de la Recherche Scientifique
AOC	:	Appellation d'Origine Contrôlée
APD	:	Avant-Projet Détaillé
APII	:	Agence de Promotion de l'Investissement et de l'Innovation
APS	:	Avant-Projet Sommaire
AROTT	:	Autorité Régionale Organisatrice des Transports Terrestres
ARRU	:	Agence de Réhabilitation et Rénovation Urbaine
ATM	:	Asynchronous Transfer Mode
BAD	:	Banque Africaine de Développement
BEP	:	Brevet Elémentaire Professionnel
BHNS	:	Bus à Haut Niveau de Service
BTP	:	Brevet de Technicien Professionnel
BU	:	Bibliothèque Universitaire
CES	:	Conservation des Eaux et du Sol (Travaux)
CI	:	Centre Intermédiaire
CHU	:	Centre Hospitalo-Universitaire
CME	:	Centre Mère et Enfant
CMR	:	Conseil Ministériel Restreint
CONNECT	:	Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie
CSB	:	Centre de Soins de Base
CSS	:	Club Sportif Sfaxien
DT/MDT	:	Dinar Tunisien/Million de Dinars Tunisiens
DCE	:	Dossier de Consultation des Entreprises
EVP	:	Equivalent Vingt Pieds
FIPA	:	Foreing Investment Promotion Agency
GIZ	:	DeutscheGesellschaftfür International Zusammenarbeit
GMG	:	Groupement de Maintenance et de Gestion
GSM	:	Global System for Mobile Communications
HL	:	Hôpital Local
HR	:	Hôpital Régional
IMCCV	:	Industries Mécaniques, Matériaux de Construction et Verre
JICA	:	Japan International Cooperation Agency (Agence Japonaise de Coopération internationale)
MECADEV	:	Filière Mécanique Métallurgie (Cluster)
MICMAC	:	Matrice d'Impact Croisé Multiplication Appliquée à un Classement
Mactor	:	Matrice des Alliances, Conflits, Tactiques et Objectifs entre les acteurs
Nppm	:	Nano particules par million
OHCHR	:	Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme)
ONAS	:	Office National de l'Assainissement

ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
ONOU	:	Office National des Œuvres Universitaires
ORL	:	Oto-Rhino Laryngologie
PAD	:	Plan d'Aménagement de Détail
PAU	:	Plan d'Aménagement Urbain
PDN	:	Protocole Distribution Network
PDRI	:	Programme de Développement Régional Intégré
PGCD	:	Plan de Gestion Communale des Déchets
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PK	:	Point kilométrique
PME	:	Petite et Moyenne Entreprise
PNCT	:	Parc National et Culturel de Thyna
PPP	:	Partenariat Public Privé
PRD	:	Plan Régional de Développement
PS	:	Projet Stratégique
PSP	:	Projet Stratégique Prioritaire
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
R&D	:	Recherche et Développement
RTG	:	Rubber-Tyred Gantry Crane (Grue Portique sur Pneus)
RL	:	Route Locale
RN	:	Route Nationale
RNIS	:	Réseau Numérique à Intégration de Services
RR	:	Route Régionale
SAMU	:	Service d'Aide Médicale Urgente
SAU	:	Surface Agricole Utile
SDA	:	Schéma Directeur D'Aménagement
SIAPE	:	Société Industrielle d'Acide Phosphorique et d'Engrais
SEACNVS	:	Société d'Etudes et d'Aménagement des Côtes Nord De la Ville de Sfax
SMUR	:	Service de Médecine d'Urgence Rural
SNCFT	:	Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens
SONOTRAK	:	SOciété NOuvelle de TRANsport de KerKennah
SONEDE	:	SOciété Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux
SP	:	Sous Projet
SRS	:	Sfax Railway Sport
SSS	:	Stade Sportif Sfaxien
STEG	:	Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz
STEP	:	Station d'Épuration
T	:	Tramway
TCSP	:	Transport en Commun en Site Propre
TIC	:	Technologies de l'Information et de la Communication
TSP	:	Triple Super Phosphate
TT	:	Tunisie Télécom
UE	:	Union Européenne
UGTT	:	Union Générale des Travailleurs Tunisiens
UMPI	:	Union de la Moyenne et Petite Industrie
UNESCO	:	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UTICA	:	Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
VRS	:	Village de la Recherche Scientifique

## LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

---

### Liste des tableaux

<b>Tableau n°</b>	<b>Intitulé</b>	
Tableau 1	Tableau Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces revisité	8
Tableau 2	Options de développement par domaine stratégique des scénarios retenus	36
Tableau 3	Des projets de développement répertoriés aux projets stratégiques pour Sfax 2030	43
Tableau 4	Des Projets Stratégiques répertoriés aux Projets Stratégiques Prioritaires	44
Tableau 5	Ventilation des projets stratégiques prioritaires par axes de développement	45

### Liste des figures

<b>Figure n°</b>	<b>Intitulé</b>	
Figure 1	Diagramme fléché illustrant l'analyse de la situation	29
Figure 2	Vues du plan de passivité/activité et facteurs influents selon deux perspectives	31
Figure 3	Options de développement par domaine d'intervention	34
Figure 4	Matrice croisant les options de développement du gouvernorat de Sfax	35
Figure 5	Identification des 100 premiers scénarios les plus consistants	37
Figure 6	Evaluation des objectifs	38
Figure 7	Evolution dans le temps des performances des 4 scénarios	38
Figure 8	Comparaison des 4 stratégies en 2030	

## TABLE DES MATIÈRES

---

	<b>Acronymes</b>	<b>i</b>
	<b>Listes de tableaux et figures</b>	<b>iii</b>
	<b>Table des matières</b>	<b>iv</b>
<b>1.</b>	<b>Introduction : le processus de démarche stratégique en bref</b>	<b>1</b>
<b>2.</b>	<b>Rappel des résultats de la phase diagnostic stratégique</b>	<b>2</b>
2.1	Les différents éléments retenus dans le cadre du diagnostic	2
2.2	L'analyse AFOM revisitée	7
<b>3.</b>	<b>Objectifs et vision stratégiques Sfax 2030</b>	<b>27</b>
3.1	Le choix du recours à la boîte à outils de la prospective	27
3.2	La démarche adoptée	27
3.2.1	Identification des éléments clés permettant l'analyse de la situation	28
3.2.1.1	Identification des facteurs clés	28
3.2.1.2	Analyse de la situation : construction du « Plan d'Activité / Passivité »	28
3.2.2	Les domaines stratégiques de développement	30
3.2.3	Les options de développement arrêtées et leur évaluation	30
3.2.4	Analyse scénarios : présentation des scénarios pertinents	35
3.2.4.1	Analyse globale	35
3.2.4.2	Options stratégiques par scénario	36
3.2.5	Evaluation des objectifs et des quatre scénarios	37
3.2.5.1	Evaluation des objectifs stratégiques	37
3.2.5.2	Evaluation des quatre scénarios plébiscités	38
3.2.5.3	Détermination de la vision Sfax 2030	39
<b>4.</b>	<b>Le plan d'action stratégique</b>	<b>40</b>
4.1	Démarche adoptée et ses préliminaires	40
4.2	Des projets stratégiques aux projets stratégiques prioritaires	42
4.2.1	Les projets stratégiques	42
4.2.2	Les projets stratégiques prioritaires	43
4.3	Les projets stratégiques par axes et conception de leurs fiches projets	44
4.3.1	L'axe 1 : Sfax « Région à développement durable et équitable »	47
4.3.2	L'axe 2 : Sfax, région à rayonnement national et international	83
4.3.3	L'axe 3 : Sfax pôle d'activités diversifiées à haute valeur ajoutée	118
4.3.4	L'axe 4 : Sfax pôle de recherche et développement	141
<b>5.</b>	<b>Eléments de conclusion et perspectives</b>	<b>160</b>
	<b>Annexes</b>	<b>162</b>
	Annexe 1 : Options de développement par domaine	163
	Annexe 2 : Projets de développement du gouvernorat de Sfax 2030 par domaine	167

## 1. INTRODUCTION : LE PROCESSUS DE DÉMARCHE STRATÉGIQUE EN BREF

Outre de dresser un état des lieux du territoire objet d'intérêt sous forme d'un diagnostic précis et quasi complet, la démarche prospective adoptée implique de dégager des objectifs précis permettant de construire une vision stratégique étendue à un horizon temporel relativement éloigné.

Le diagnostic stratégique pose une foultitude d'interrogations synthétisée par la grande question « où en est-on aujourd'hui ? ».

La réponse résulte d'un inventaire de la situation existante générée par l'accumulation de faits et actions passés. Cela mène à une analyse à la fois des conditions internes propres à l'espace considéré que de celles externes imposées par ses environnements proches et lointains. Ainsi se dessine le diagnostic fondé sur des variables tant quantitatives que qualitatives tout en intégrant une approche de développement durable.

La vision, quant à elle, est produite dans le cadre d'une approche participative effective et élargie sollicitant une diversité d'acteurs, approche s'appuyant ou pas sur le recours aux outils de la planification stratégique intégrant la durabilité. La participation invoquée se doit d'être de nature inclusive, ciblant le consensus et débouchant sur l'exploitation des modes de gouvernance.

La vision retenue se prolonge par l'identification de la stratégie appropriée à activer et débouche sur l'élaboration d'un plan d'actions prioritaires de développement à recommander selon un chronogramme bien déterminé. Il s'agit donc de rechercher les objectifs à court, moyen et long termes comme préalables.

L'étape suivante consiste à s'adonner à la programmation physique et financière prévoyant les moyens de mise en œuvre du plan d'action répondant à la vision. L'étape ultime de ce processus consiste à s'atteler à la double tâche d'évaluation et de suivi de l'ensemble du processus échafaudé et ce à trois niveaux : pré-évaluation, évaluation à mi-parcours et post évaluation.

Dans le présent rapport, portant sur l'élaboration de la stratégie à arrêter pour le gouvernorat de Sfax à l'horizon 2030, une synthèse des résultats du diagnostic sera présentée (partie 2.). Elle s'appuie sur le tableau Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces (AFOM) préconstruit dans le rapport de première phase. A cet effet un tableau revisité est proposé pour ce qui est de la forme et enrichi, pour ce qui est du contenu, par des éléments complémentaires. Par la suite, en reprenant les travaux des ateliers de réflexion sur la détermination des objectifs et de la vision stratégique Sfax 2030 tenus les 30 novembre et 1er décembre 2015, les 22 et 23 janvier 2016 et les réunions plus restreintes y afférentes, une synthèse relativement élargie des résultats obtenus sera proposée (partie 3.) à partir du rapport technique élaboré par l'expert maîtrisant l'exploitation de la boîte à outils de la prospective Monsieur Abdelkader BAOUENDI.

Le présent rapport a enfin pour objet final (partie 4.), de proposer un plan d'action devant dessiner les grandes orientations de la démarche stratégique à mettre en œuvre au cours des trois prochains exercices de planification nationale : 2016-2020 (plan de rattrapage), 2021-2025 (plan de mise à niveau) et 2026-2030 (plan du progrès et de l'excellence).



## 2. RAPPEL DES RÉSULTATS DE LA PHASE DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

Le rapport du diagnostic stratégique soumis en août 2015<sup>1</sup> s'est donné pour mission de présenter une analyse fine des divers domaines ayant conditionné le développement socio-économique du gouvernorat en tenant compte de la prise en ligne de compte de la donne environnementale.

### 2.1 Les différents éléments retenus dans le cadre du diagnostic

C'est ainsi qu'ont été passés en revue :

- **L'organisation territoriale de la région** considérant ses composantes physico – géographiques et ses dotations en ressources naturelles ainsi que son cadre politico-administratif.

- **Le contexte démographique** soulevant les aspects liés aux évolutions des effectifs de population, des taux de croissance démographique et des densités pour l'ensemble du gouvernorat, pour ses délégations et ses deux milieux (aussi bien urbain que rural). Un intérêt a été également porté à leur répartition par âge soulevant le problème de la relève à terme mais attestant, par ailleurs, de l'allègement de la pression sur le marché du travail. Une attention a été en outre accordée aux caractéristiques des ménages (taille,...), à l'offre de logements pour des familles tendant à être de plus en plus mono - cellulaires. L'analyse des mouvements migratoires a été opérée à 2 niveaux : intra-gouvernorat confirmant l'attractivité du Grand Sfax et inter-gouvernorat attestant la capacité du gouvernorat de Sfax à entretenir des relations importantes avec les autres gouvernorats de sa zone géographique naturelle traditionnelle.

- **L'analyse des dynamiques économiques de la population** a confirmé l'amplification de la taille de la population active ainsi que la concentration de la population active et de la population active occupée dans la Grand Sfax, faisant des délégations périphériques les parents pauvres au regard des divers secteurs d'activités hors agriculture. L'inégalité des chances par milieu et par genre se renforce amplifiant le chômage féminin tout comme s'intensifie le chômage des jeunes et plus particulièrement celui des jeunes diplômés.

- **La précision du poids des activités économiques** s'articule autour des trois secteurs. Il s'agit tout d'abord du secteur agriculture dominant dans les délégations périphériques (développant nombre de spéculations des plus séculaires à celles innovantes) auquel est associée la pêche (le port de pêche de Sfax occupant le 1er rang des ports de pêche nationaux).

Arrive ensuite un secteur industriel performant avec plus du dixième des entreprises nationales de 10 emplois et plus (à marché local et/ou exportatrices), majoritairement familiales et à investissements d'origine essentiellement locale. En outre, plus des ¾ sont localisés dans le Grand Sfax concentrant une proportion semblable des emplois industriels car bénéficiant,

---

<sup>1</sup>Faika Charfi : Rapport « Stratégie Sfax 2030 : Diagnostic stratégique de l'état du développement de la région », ed. ADSS/FES, Août 2015.

d'une part, d'un avantage donné par une dotation plus importante en zones industrielles et, d'autre part, d'une diversification plus étendue des filières. Cependant le secteur souffre actuellement d'un essoufflement.

Les services, qu'ils soient marchands (commerciaux, touristiques, reliés à l'industrie ou encore bancaires/financiers) ou non marchands (relevant des divers départements de l'administration publique), ferment la boucle et affichent à leur tour une concentration marquée dans les délégations du Grand Sfax aussi bien en termes de nombre de projets existants ou projetés et de sièges d'administrations locales ou directions régionales que d'opportunités d'emplois créés ou à créer.

- Un des vecteurs de compétitivité courante du gouvernorat, **les infrastructures de transport et de communication** ont été détaillées en insistant sur leur diversité modale et leur inscription spatiale. Les points forts, les défaillances/faiblesses, les contraintes et les attentes relatives aux réseaux et infrastructures du transport terrestre (routier et ferroviaire), maritime et aérien ont été soulignées.

Les projets proposés, devant contribuer à relâcher les contraintes du système de transport existant, à assurer une desserte plus équitable de l'ensemble des délégations, à renforcer la connectivité du gouvernorat lui assurant une meilleure ouverture tant nationale qu'internationale, ont été répertoriés. La mise en place de la plateforme logistique envisagée allégerait l'acuité des problèmes liés au transport de marchandises, de congestion des infrastructures et du conflit transport des marchandises et transport de personnes.

Les infrastructures postales quant à elles, vecteur de communication des plus anciens progressivement renforcées et étendues à l'ensemble du gouvernorat, offrant une panoplie de services, restent insuffisantes. Cela a nécessité la création de « points de contact » plus proches des citoyens. Ces points contribuent à l'amélioration effective de la couverture postale même si des disparités subsistent entre les délégations du Grand Sfax et celles périphériques. En parallèle, la densité téléphonique des deux modes fixe et mobile, grâce à la mise en concurrence des trois opérateurs présents sur le marché national, a progressé dans l'ensemble des délégations et milieux du gouvernorat, bien que marquant toujours un clivage milieu urbain / milieu rural et délégations du Grand Sfax / 10 délégations périphériques. La croissance du nombre d'abonnés s'est généralisée dans tous ces espaces. En outre il a été donné de constater que la pénétration des réseaux GSM a été plus aisée que celle du mode fixe dans les territoires ruraux et périphériques.

L'avènement de l'internet en Tunisie et son développement s'est accompagné d'une évolution favorable du nombre d'abonnés au système de transmission de données (ADSL,...) dans le gouvernorat.

- **Les équipements collectifs et autres infrastructures** ont été également passés en revue.

- Ces infrastructures regroupent les réseaux d'adduction de l'eau potable (usages domestique et industriel), d'assainissement, d'électricité et de gaz (électricité déclinée en haute, moyenne et basse tensions). Les équipements collectifs correspondent à ceux rattachés aux domaines santé/ éducation/formation professionnelle/enseignement

supérieur et recherche.

Le gouvernorat de Sfax affiche un développement des réseaux divers, certes respectable au regard des moyennes nationales, mais nettement en disconvenance avec son poids socio-économique.

- ➔ La question de **la distribution de l'eau potable par la SONEDE** ne concerne que le milieu urbain et périurbain (essentiellement le Grand Sfax). Le milieu non communal s'alimente auprès des points améliorés d'eau potable mis en place par les services du Génie Rural rattachés au Ministère de l'Agriculture.
- ➔ **L'évacuation des eaux usées** du gouvernorat trouve trois exutoires : le réseau ONAS en milieu urbain (une bonne partie du Grand Sfax et quelques quartiers de villes périphériques), les puits perdus et le milieu naturel. Ce constat résulte de la capacité limitée de raccordement des logements au dit réseau.  
Les défaillances en matière d'assainissement se multiplient du fait du nombre réduit de stations d'épuration actives dont en outre la capacité de traitement reste limitée.
- ➔ **Les infrastructures d'électricité et de gaz** répondent insuffisamment aux besoins de la population du gouvernorat et de ses diverses activités et ce en raison de l'absence d'une centrale électrique de taille et bien que le gouvernorat soit classé en tant que grand producteur de gaz à l'échelle tunisienne.
  - L'effort de développement des équipements collectifs a pour finalité **la promotion du capital humain et l'émergence des compétences et des processus d'innovation.**
- ➔ Dans le gouvernorat **les trois cycles de l'éducation nationale** sont caractérisés par une certaine amélioration de l'efficacité des systèmes éducatifs, l'implantation des établissements obéissant aux critères de densité de population et d'étendue du territoire desservi. Les taux d'encadrement connaissent une tendance quasi similaire. Cependant, si les établissements du premier cycle sont équitablement répartis sur l'ensemble du territoire, ceux du second cycle et du secondaire se concentrent en milieu urbain et notamment dans le Grand Sfax. Le taux de rendement est relativement élevé bien que différencié, les taux d'abandon sont plus marqués en milieu rural pour le premier cycle et en milieu urbain pour le second cycle et le secondaire, le Grand Sfax étant dans ce dernier cas le plus concerné.
- ➔ Les abandons et les faibles niveaux éducatifs atteints par les populations concernées ont incités à la mise en place du système de **formation professionnelle** ayant développé une gamme de centres ad-hoc pour corriger les effets des déperditions et offrir de nouvelles chances aux jeunes en rupture de bans.
- ➔ **L'enseignement supérieur**, quant à lui, offre une gamme élargie d'institutions universitaires et de formation (où une bonne place a été faite aux nouvelles technologies de l'information

et de la communication) ainsi que de centres de recherche (dont 3 centres nationaux) auxquels s'ajoutent un réseau d'établissements de services rattachés à l'ONOU. Leur ensemble se localise dans le Grand Sfax (dans 4 de ses six délégations). Le genre féminin se démarque de par la massivité de ses effectifs et sa forte représentativité dans le nombre des diplômés.

- ➔ **Les équipements de santé** sont matérialisés par 2 CHU, 3 hôpitaux régionaux, 2 centres intermédiaires, 2 hôpitaux locaux et 144 centres de soins de base, les 144 servant de centres de protection de la mère et de l'enfant. Il existe également 19 laboratoires publics. Les hôpitaux publics offrent une capacité de 1602 lits et 28 salles d'opérations. S'y ajoute un nombre appréciable d'équipements privés (cliniques<sup>602</sup>, centres et cabinets médicaux, laboratoires, pharmacies).

Ces équipements se concentrent essentiellement dans le Grand Sfax traduisant un net clivage spatial au détriment de l'espace périphérique. Ces disparités se lisent d'une part à travers la forte concentration des médecins spécialistes bien que les généralistes soient relativement dispersés et, d'autre part, la condensation massive des équipements de soins de haute gamme qu'ils soient publics ou privés. Ces distorsions sont donc aussi bien de nature quantitative que qualitative.

- ➔ Au niveau des **équipements culturels, sportifs et de jeunesse** le constat qui s'impose est celui d'un déficit généralisé en équipements culturels (bibliothèques et maisons de la culture), ainsi qu'en équipements sportifs et de jeunesse (terrains de sport gazonnés et autres ; maisons des jeunes) dans le gouvernorat. Ce déficit est nettement plus accentué dans les délégations périphériques conduisant, pour certaines d'entre-elles, à une absence totale de certaines catégories d'équipements.

#### - La donne environnementale

La prise de conscience de la question environnementale s'est manifestée de façon précoce à Sfax à l'aube des années 80 sous l'impulsion du tissu associatif<sup>1</sup> qui a tôt mené des actions et lancé des études visant l'identification des atouts, des contraintes et problèmes pesants sur le territoire ainsi qu'envisagé la recherche de solutions.

- ➔ Les atouts répertoriés sont nombreux incluant le paysage côtier, la diversité halieutique et la bionomie marine, les richesses faunistiques (aviaires et floristiques), les espaces insulaires, le patrimoine culturel (savoir-faire ancestral et ses produits) et archéologique (Médina et ses remparts, sites de Thyna, d'Achola à Jbéniana, de Borj El Hsar à Kerkennah, Fort Younga à Mahrès, ...), le paysage agricole (esthétisme de l'oliveraie).
- ➔ Les contraintes et menaces sont multiples et pesantes suite à la présence des diverses formes de pollution (atmosphérique, hydrique, olfactive, tellurique, sonore, visuelle et paysagère)

---

<sup>1</sup> Cette prise de conscience par la société civile sfaxienne est concomitante avec celle manifestée par le tissu associatif tunisois.

issues de sources variées (industrie de transformation des phosphates et panoplie d'autres industries polluantes, pollutions générées par le système de transport auxquelles s'ajoutent celles liées à l'élevage, à l'épandage des engrais et insecticides, aux stations d'épuration, aux déchets ménagers et autres déchets, aux rejets d'eaux usées dans la nappe phréatique, ...).

En outre il y a lieu de signaler une menace insidieuse matérialisée par la désertification concernant plus de la moitié de la surface agricole utile du gouvernorat et par l'érosion éolienne frappant les domaines terrestre et marin. Les pratiques de pêche sauvage et illicite constituent un autre danger de dépeuplement faunistique et floristique du milieu marin. Les politiques et mesures d'accompagnement adoptées, jusque-là, dans la lutte contre l'ensemble de ces phénomènes se sont révélées insuffisantes car largement timides. L'effort à faire dans ce sens doit être plus accentué et accéléré.

- **Les divergences et complémentarités du gouvernorat de Sfax avec ceux de sa zone d'influence naturelle traditionnelle** (composée des gouvernorats de Mahdia, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid et Gafsa) ont retenu notre attention. Cette réflexion s'inscrit dans le prolongement des tendances du passé et anticipe les implications de la réforme de la restructuration du territoire national envisagée dans le cadre du chapitre 7 de la constitution de 2014.

- ➔ Des divergences ont été répertoriées tant au niveau des comportements démographique et migratoire qu'à celui des relations économiques révélant des disparités des dotations en ressources économiques et humaines, des taux d'activités, de la répartition sectorielle des emplois et de l'acuité du chômage, de la nature et du poids des activités développées ainsi que la taille des marchés (des biens et services et de l'emploi).
- ➔ Des complémentarités qui se matérialisent par les spécialisations existantes en matière de dotations en ressources naturelles ou produites ou encore potentiellement à développer. Ces complémentarités sont sources d'économies d'échelles dues à un effet de taille des entreprises et du marché et dont profiterait l'ensemble des régions du district ainsi formé. Les facilités de communication à développer avantagent la fluidité de la circulation des marchandises et des hommes et ouvriraient des opportunités complémentaires de commercialisation à l'international des produits créés par l'un ou l'autre des espaces via les aéroports en place, les ports du gouvernorat de Sfax ou vers l'Algérie en passant par les gouvernorats intérieurs devenus mieux dotés en infrastructures terrestres performantes (routes, autoroutes, routes express et chemin de fer). Pour chaque région du district alors créé, des niches productives peuvent être identifiées et les complémentarités réelles ou potentielles stimulées.

- **Le dépassement du défaut de gouvernance locale** est une des clés, sinon la clé primordiale à tourner pour ouvrir la voie à un développement durable équitable. Cette gouvernance était jusque-là défailante en Tunisie où centralisation et pseudo déconcentration des pouvoirs

étaient les leviers activés au niveau de la décision et où la décentralisation évoquée dans les discours n'était qu'une coquille vide.

Depuis la promulgation de la constitution en janvier 2014, les espoirs sont devenus permis de voir tous les acteurs locaux (à toutes les échelles spatiales) devenir réellement impliqués en tant que parties prenantes au niveau de la décision (acteurs publics et privés, société civile et citoyens) pour mettre en place une nouvelle gouvernance ouverte dont les maîtres-mots sont démocratie participative, décentralisation et responsabilisation, où la logique bottom-up prévaut et où la suprématie des propositions sectorielles ne supprime plus celles régionales. Cela doit s'accompagner d'une autonomie financière permettant aux communes, régions et districts de gérer leurs ressources (ressources propres à développer et qui sont issues entre autres de la révision de la fiscalité locale et de répartition qui en est faite auxquelles s'ajoutent les ressources transférées par les autorités centrales ainsi que celles provenant de fonds associés aux projets impliquant un partenariat avec l'extérieur).

## **2.2 L'analyse AFOM revisitée**

A partir des éléments développés dans le diagnostic stratégique, il a été loisible de déboucher sur le tableau AFOM déjà évoqué plus haut. Ce tableau est repris de façon différente dans ce qui suit.

**TABLEAU 1 :  
ATOUTS, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES REVISITÉS**

ATOUTS	FAIBLESSES
<b><u>Composante Territoire</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une étendue du territoire sur 7 545 km<sup>2</sup> (4,6% du territoire national) pour 16 délégations et 16 communes ;</li> <li>• Un territoire organisé autour d'un grand pôle urbain: le Grand Sfax</li> <li>• Un littoral doté de 235 km de linéaire côtier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une étendue territoriale disposant de faibles moyens financiers aliénant sa gestion ;</li> <li>• 10 délégations intérieures couvrant plus de 90% de la superficie du gouvernorat ;</li> <li>• Un climat semi-aride ;</li> <li>• Un réseau hydrique réduit et un déficit en eaux souterraines aggravé par la nature du sol sablonneux.</li> </ul>
<b><u>Composante démographique</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2<sup>ème</sup> gouvernorat tunisien de par son poids démographique (955421 habitants en 2014, soit 8,7% de la population nationale) avec une population en croissance continue à l'identique de celle nationale;</li> <li>• Un nombre de ménages plus important et une taille moyenne des ménages en réorption ;</li> <li>• Un accroissement du parc logements traduisant une amélioration générale des conditions d'habitat ;</li> <li>• Une mobilité spatiale intra-gouvernorat révélant la capacité de la métropole sfaxienne à drainer les populations (essentiellement les actifs).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une structure par âge de la population révélant une pyramide rétrécie au sommet et à la base mais élargie au centre laissant prévoir, d'ici 2030, un renforcement du nombre d'actifs et de leur part ayant atteint l'âge de la retraite ;</li> <li>• Une part des effectifs de moins de 15 ans en régression ne permettant pas d'anticiper une relève suffisante ;</li> <li>• Un taux de croissance annuel moyen différencié entre milieu communal (0,9%) et milieu non communal (1,49%) ;</li> <li>• Une surcharge à venir pour les 15 – 59 ans devant supporter non seulement la charge des plus jeunes mais aussi celle des personnes du troisième âge ;</li> <li>• Un déséquilibre démographique entre les 6 délégations du Grand Sfax (54%) et les dix délégations périphériques (46%) ;</li> <li>• Des disparités au niveau des densités affichées par les délégations (soit un écart de 20 à 1) ;</li> <li>• Un étalement urbain se faisant au détriment des terres cultivables souvent les plus fertiles ;</li> <li>• Une multiplication de logements vacants et des résidences secondaires générant une offre ne répondant qu'imparfaitement à la réalité de la demande effectivement exprimée.</li> </ul>

### **Dynamiques économiques**

Une part de la population active occupée dans la population active (2004) supérieure à celle nationale de 2,4 points et un taux d'activité quasi équivalent à celui national ;

- Une part de la population active occupée en 2014 dépassant la moyenne nationale pour les hommes (+3,2 points) ;
- Un taux de chômage faible comparativement à la moyenne nationale (principalement masculin);
- Un taux de chômage en régression pour le genre masculin.

- Des taux d'activités inférieurs dans les délégations périphériques ;
- Mais une part plus faible pour le genre féminin tant au niveau national (-3,2 points) que comparativement au genre masculin (-50 points) ;
- Des disparités du taux de chômage inter-délégations criantes au détriment des délégations périphériques

### **Poids des activités économiques**

#### ➤ **Secteur Agriculture et pêche**

- Un secteur Agriculture et pêche, principal pilier de l'économie des 10 délégations périphériques ;
- Une agriculture diversifiée, source de richesse grâce à ses spéculations ancestrales traditionnelles (oliviers avec 6 millions de pieds, amandiers) et nouvelles (arboriculture fruitière, aviculture assurant 50% de la production nationale, élevage bovin ayant donné lieu à la formation d'un bassin laitier important, cultures en irrigués,...);
- Des façons culturales avantageuses compensant le déficit hydrique ;
- Une ingéniosité des agriculteurs et habilité à surmonter les obstacles naturels ;
- Le 1<sup>er</sup> rang pour ce qui de la production halieutique plaçant le port de pêche de Sfax en tête des ports nationaux ;

- Une pluviométrie et des ressources en eau limitées entravant la productivité agricole et par là, la production ;
- Des disparités enregistrées entre délégations du Grand Sfax et délégations périphériques, les premières retenant 19% et les secondes 81% des emplois agricoles ;
- Des atteintes portées à la ressource halieutique en raison des pratiques de pêche illicites et de la sur- pêche ainsi que la destruction des systèmes écologiques marins et côtiers ;
- Une non adoption d'une démarche qualité et d'une labellisation des produits agricoles et de la pêche ;
- Une absence de mise en place de coopératives de services entravant la modernisation des exploitations



<p>➤ <b>Le secteur industriel</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un secteur diversifié, employant et performant, essentiellement privé ;</li> <li>• Un tissu de 626 entreprises à dominante PMI/PME et une gamme d'activités industrielles complète</li> <li>• Des indicateurs emplois/1000 habitants et emplois /entreprise connaissant une augmentation au cours des 5 dernières années ;</li> <li>• Un artisanat encore vivace méritant d'être valorisé..</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une réduction de l'effectif des employés depuis 2011 ;</li> <li>• Une forte concentration dans les délégations du Grand Sfax (75%) ;</li> <li>• Des disparités de comportement de la variable emploi ;</li> <li>• Un recul de la concrétisation des intentions d'investissements depuis 2011;</li> <li>• Une réduction des effectifs salariés et apprentis ;</li> <li>• Un secteur artisanal connaissant actuellement des difficultés ayant conduit à la baisse drastique du nombre d'artisans disposant de la carte professionnelle.</li> </ul>
<p>➤ <b>Les services</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une activité florissante dans le gouvernorat et dans les secteurs stratégiques ;</li> <li>• Un commerce de proximité se portant relativement bien</li> <li>• Une gamme quasi complète d'institutions bancaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une concentration du commerce de gros dans le Grand Sfax (9/10ème) et dans une moindre mesure de celui de détail ;</li> <li>• Une forte concentration dans l'espace de Sfax Ville du secteur bancaire (9/10 des institutions).</li> </ul>
<p>➤ <b>Le tourisme</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'existence d'un patrimoine naturel et culturel méconnu mais confirmé ;</li> <li>• L'existence de potentialités de développement du secteur : projets Taparura, Sidi Fonkhal, Chaffar ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une activité limitée par des infrastructures d'accueil en inadéquation quantitative et qualitative ;</li> <li>• Une insuffisance de médiatisation du patrimoine naturel et culturel existant ;</li> <li>• Des performances dérisoires en termes de nuitées</li> <li>• Un secteur pouvant être qualifié de parent pauvre au regard des investissements réalisés;</li> <li>• Une nécessité de relance du secteur dépendant d'un effort soutenu du secteur privé et supportée par un investissement d'accompagnement important réalisé par le secteur public</li> <li>• Une insuffisance, d'une part de médiatisation des diverses manifestations annuelles et estivales existantes, et d'autre part, de communication sur l'image du gouvernorat en vue de sa promotion</li> </ul>

<b>➤ La compétitivité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une contribution significative du gouvernorat au PIB national due à la présence de secteurs phares (oléiculture, pêche, aviculture et autres secteurs industriels) ainsi qu'à l'existence d'un capital humain diversifié et d'une main d'œuvre compétente.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une nécessité pour le gouvernorat d'activer et de stimuler les facteurs de ses compétitivités courante et potentielle dans un contexte national adoptant des réformes stimulant l'initiative privée on shore / offshore (politiques économiques, stimulantes, code des investissements, ...) et renforçant l'attractivité régionale.</li> </ul>
<b><u>Les infrastructures</u></b>	
<b>➤ Transports et communications</b>	
<b><i>-Les transports terrestres</i></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une possibilité relativement satisfaisante de desserte des espaces urbains et des espaces non communaux ;</li> <li>• Une mobilité possible dans diverses directions ;</li> <li>• Un projet de mise en place du TCSP dans le Grand Sfax entre 2021 et 2029 redorant le blason des transports en commun urbains et création récente de la société du Métro léger de Sfax responsable de la réalisation et du suivi du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une densité routière non uniforme entre région du Grand Sfax et espace périphérique ;</li> <li>• Une voirie souffrant de son sous-dimensionnement et du manque d'entretien conduisant à sa dégradation ;</li> <li>• Une proportion importante de pistes agricoles non encore bitumées ;</li> <li>• Une acuité des problèmes dans les espaces urbains, plus particulièrement dans le Grand Sfax ;</li> <li>• Congestion et encombrement dus à la défaillance des transports en commun.</li> </ul>
<b><i>-Le réseau ferroviaire</i></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une perspective de délocalisation de la gare marchandise : 2 effets positifs à savoir une facilité de desserte de la plateforme logistique et l'implantation du pôle multimodal au centre-ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le problème de la voie unique représentant un obstacle majeur à l'expansion du trafic nécessitant le recours impératif à son dédoublement ;</li> <li>• La gêne occasionnée par la centralité de la gare de marchandises à délocaliser vers le Sud de l'agglomération</li> </ul>
<b><i>-Le transport maritime</i></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une infrastructure à l'origine de dynamiques économiques importantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un conflit port commercial et ville de Sfax;</li> <li>• Des problèmes environnementaux percutants tant à Sfax qu'à la Skhira.</li> </ul>

<b>-L'infrastructure aéroportuaire</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une infrastructure pouvant tirer profit de son emprise de 327ha ;</li> <li>• Une infrastructure ayant connu une extension de son aéroport.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un aéroport souffrant de plusieurs handicaps (capacité d'accueil des voyageurs, aires de stationnement avions et espaces de parking visiteurs, aménagements extérieurs en disconvenance, faiblesse de service fret et autres services).</li> </ul>
<b>-La plateforme logistique</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une infrastructure programmée au site sélectionné et appelée à répondre aux attentes locales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des prémices de concrétisation non encore clairement annoncées.</li> </ul>
<b>• Les postes</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un service affichant un développement conséquent de bureaux de postes doublés de points de contacts (commerçants des quartiers) ainsi que d'agences et centres spécialisés ;</li> <li>• Une couverture plus importante dans les délégations intérieures compensant la pénurie d'agences bancaires (mandats, chèques postaux).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une couverture postale par guichet et points de contact en régression.</li> </ul>
<b>• Les télécommunications</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une réponse pas toujours satisfaisante aux nouveaux besoins de connexions des ménages ;</li> <li>• Une défaillance du soutien apporté aux opérateurs (TT, Ooredoo, Orange), par les délégations et surtout les communes entravant parfois les extensions de réseau nécessaires et l'amélioration des performances souhaitées.</li> </ul>
<b>• Le réseau de distribution d'eau potable</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un taux de distribution de l'eau potable en progression tous milieux confondus ;</li> <li>• Un accès à l'eau potable à domicile important en milieu urbain</li> <li>• Une consommation d'eau à usage industriel (SONEDE) équitablement répartie entre les 2 milieux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un accès plus fréquent aux points d'eau améliorés en milieu rural pour usage domestique ;</li> <li>• Un déséquilibre de la répartition de la consommation d'eau potable SONEDE à usage domestique entre les délégations (part affectée aux communes du Grand Sfax: 4/5).</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'assainissement</b></li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un taux de branchement des logements en progression depuis deux décennies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 communes sur 16 disposent d'un réseau ONAS ;</li> <li>• Un taux en deçà de la moyenne nationale;</li> <li>• Une capacité de traitement des eaux usées inférieure à la capacité de collecte ;</li> <li>• Des limites au niveau de l'entretien et de l'équipement des stations d'épuration existantes et non programmation de nouvelles stations dans des communes de délégations périphériques.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le réseau de distribution de l'électricité et gaz</b></li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une consommation d'électricité en croissance répondant aux besoins domestiques (basse et moyenne tensions uniquement) et aux besoins industriels (avec en plus la haute tension en cas de disponibilité de transformateur) .</li> <li>• Un effort plus soutenu de distribution du gaz de ville, suite à une amélioration du taux de raccordement des ménages au réseau gazier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un déséquilibre spatial entre les 2 grands ensembles de délégations au détriment de celles périphériques avec des consommations d'électricité se situant entre le 1/4 et le 1/3 pour les basses et moyennes tensions.</li> <li>• Une distribution de gaz nettement en disconvenance avec les volumes exploités localement.</li> </ul>
<p><b><u>Les équipements collectifs</u></b></p>	
<p>➤ <b>L'éducation</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Premier cycle de base</b></li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un accroissement du nombre d'écoles primaires.</li> <li>• Une régression des effectifs élèves.</li> <li>• Un encadrement-enseignants en amélioration.</li> <li>• Un nombre moyen d'élèves par classe – élèves en baisse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des clivages entre les délégations du Grand Sfax (retenant 1/ 3 des écoles et 3/5 des élèves, plus de 50% des salles de classes et des enseignants) et les 10 délégations périphériques avec pour résultante un ratio d'encadrement plus faible.</li> <li>• Un nombre plus élevé d'écoles dans les délégations périphériques constituant le corollaire de la plus grande dispersion de la population.</li> <li>• Un taux d'abandon élevé particulièrement en milieu rural (retrait des enfants pour des raisons de grandes distances à parcourir surtout pour les filles).</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Second cycle de base et secondaire</b></li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100 écoles préparatoires et lycées dans le gouvernorat en 2014.</li> <li>• Une répartition relativement équilibrée des élèves, des enseignants et des infrastructures entre les 2 sous espaces retenus, tenant compte des densités de populations et des étendues territoriales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une relative surcharge des classes dans les délégations du Grand Sfax.</li> <li>• Des abandons assez importants (9% pour le gouvernorat) relativement plus fréquents dans les délégations du Grand Sfax (51.4%).</li> <li>• Des rendements différenciés mesurés par le taux de réussite au bac compris entre 70% et 80% dans les délégations du Grand Sfax et entre 30% à 60% dans celles périphériques.</li> </ul>
<p>➤ <b>La formation professionnelle</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un développement de centres privés de formation.</li> <li>• 5829 jeunes formés grâce à une capacité de 8445 places.</li> <li>• Une formation initialement dédiée aux jeunes en rupture d'études et sans diplômes puis étendue par la suite aux diplômés de l'enseignement supérieur rencontrant de grandes difficultés à trouver une embauche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une faiblesse de la formation professionnelle au profit des diplômés de l'enseignement (essentiellement supérieur) permettant d'éponger le sous-emploi.</li> <li>• Une inadéquation des ressources et des moyens mis en œuvre par rapport à la cohorte de jeunes susceptibles d'être formés.</li> </ul>
<p>➤ <b>Enseignement supérieur et recherche scientifique</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une université bien ancrée dans le paysage régional fêtant en 2016 son 30<sup>ème</sup> anniversaire.</li> <li>• 20 institutions d'enseignement supérieur localisées dans l'agglomération sfaxienne accueillant près de 39 000 étudiants.</li> <li>• Une gamme riche et variée de domaines de formation relevant de diverses familles de disciplines.</li> <li>• 105 centres de recherches portant sur les sciences fondamentales et les sciences appliquées.</li> <li>• Un réseau de 15 établissements de services (ONOU) d'hébergement, de restauration et d'animation culture et sportive.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une concentration des institutions dans le Grand Sfax .</li> <li>• Des moyens matériels et financiers encore limités.</li> <li>• Une proportion plus faible de diplômés du genre masculin.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Près de 7 500 diplômes obtenus en 2013-2014 délivrés par les 19 institutions sous tutelle de l'université de Sfax.</li> <li>• Le pôle technologique de Sfax à vocation Informatique et Technologies de l'Information et de la Communication.</li> </ul>	
<p>➤ <b>Les équipements de santé</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le secteur public</b></li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un nombre d'équipements de santé publique (2 CHU, 4HR, un CI, 3 HL, 144 CBS et 144 CME ainsi que 19 laboratoires, 1602 lits et 15 salles d'opération).</li> <li>• Un troisième CHU en projet dans le Grand Sfax.</li> <li>• Un personnel médical et paramédical conséquent dont nombre de médecins (spécialistes (2/3), généralistes (1/3)) de techniciens supérieurs, d'infirmiers et auxiliaires ainsi que de pharmaciens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une répartition territoriale de ces équipements inégalitaire entre les délégations.</li> <li>• Un engorgement des CHU localisés dans le Grand Sfax et desservant l'ensemble du gouvernorat.</li> <li>• Une concentration dans le Grand Sfax des lits, des spécialistes (81.5%), des pharmaciens (75.5%), des techniciens et infirmiers (plus de 70%) et auxiliaires (plus de 60%).</li> <li>• Des efforts d'amélioration de l'accessibilité aux soins et de la qualité des services dispensés insuffisants.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le secteur privé</b></li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des effectifs de praticiens importants.</li> <li>• Une distribution relativement équitable des généralistes et pharmaciens.</li> <li>• Une accumulation remarquable des infrastructures de santé et des équipements de soins.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des disparités spatiales tant au niveau des équipements (100% des cliniques et centres d'hémodialyse privés localisés dans le Grand Sfax) qu'à celui du corps médical spécialisé (spécialistes et laboratoires : plus de 95%).</li> </ul>
<p>➤ <b>Les équipements culturels, sportifs et de jeunesse</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une d'infrastructure variée présente répondant à des besoins culturels (maisons de la culture, maisons des jeunes, clubs enfants, bibliothèques, théâtres, salles d'exposition, parc et jardin publics, ...) et sportifs (terrains de sport et stades gazonnés ou non gazonnés, piscines, salles de sport, ...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un déficit quantitatif et qualitatif en équipements déploré par les utilisateurs et la population du gouvernorat en général.</li> <li>• Des disparités criantes faisant que des délégations sont totalement démunies de certains de ces équipements.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>Des espaces existants dédiés aux activités sportives rattachés à certaines institutions universitaires.</li> </ul>	
<b><u>La donne environnementale</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Un gouvernorat doté d'atouts</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Un gouvernorat pénalisé par diverses contraintes</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Un linéaire côtier de 235 km.</li> <li>Une richesse faunistique et florale.</li> <li>Un patrimoine culturel et archéologique de valeur.</li> <li>Une richesse paysagère liée à la beauté de la carte postale offerte par son oliveraie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déchets solides ménagers et industriels accumulés et cumulés au fil du temps.</li> <li>Un système d'assainissement incomplet et non efficace.</li> <li>Un patrimoine insuffisamment mis en valeur et exploité.</li> </ul>
<b><u>-Solutions apportées et projets réalisés</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le Grand Sfax : fermeture et délocalisation à El Gonna de la décharge de Thyna et des lits de séchage des margines ; STEP Nord, réhabilitation du littoral nord avec gain de terrains sur la mer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de prise de décision, des retards enregistrés au niveau des projets envisagés non encore réalisés et report des projets à programmer : <ul style="list-style-type: none"> <li>–Création du pôle naturel et culturel du Thyna ;</li> <li>–Délocalisation de la gare marchandises ;</li> <li>–Collecte et gestion des déchets ménagers et autres déchets à l'échelle de l'ensemble du gouvernorat retenant la promotion de la culture du tri sélectif et du recyclage faisant jouer le partenariat public privé ;</li> <li>–Compléter le traitement actuel des eaux usées et passer à la seconde ou troisième génération de stations d'épuration pour toutes les communes du gouvernorat.</li> </ul> </li> </ul>
<b><u>Les divergences inter – gouvernorats et complémentarités réelles et potentielles</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Une étendue spatiale relativement proche (hors Mahdia);</li> <li>Le nombre d'actifs occupés le plus élevé de la région pour le gouvernorat de Sfax ;</li> <li>Un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale pour Sfax (12.2% en 2004) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Divergences des tailles démographiques dues au poids massif de Sfax perçu écrasant;</li> <li>Un taux d'urbanisation inférieur à celui national (67.7%) exception faite de Gafsa indicateur de dispersion spatiale de la population ;</li> <li>Une taille des ménages dépassant, hors Sfax, la moyenne nationale;</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une répartition de l'emploi par activité dans le gouvernorat de Sfax relativement mieux équilibrée et marquée par une représentation sectorielle plus harmonieuse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des soldes migratoires internes négatifs pour les 5 autres gouvernorats ;</li> <li>• Un taux d'activité inférieur à la moyenne nationale pour Kasserine, Mahdia et Kairouan ;</li> <li>• Des taux de chômage largement supérieurs pour les 4 gouvernorats intérieurs, et taux proche de celui de Sfax pour le gouvernorat littoral de Mahdia.</li> </ul>
<b><u>La gouvernance locale</u></b>	
<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
<b><u>Composante Territoire</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une position géographique l'ouvrant sur la Méditerranée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un important déficit pluviométrique et une irrégularité des pluies ;</li> <li>• Un couvert végétal de type steppique en dégradation.</li> </ul>
<b><u>Composante démographique</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une attractivité exercée sur les populations des gouvernorats limitrophes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une surcharge à venir pour les 15 – 59 ans devant supporter la charge des plus jeunes et du troisième âge ;</li> <li>• Des soldes migratoires négatifs, traduisant la désertification démographique des délégations périphériques et une perte de leurs forces productives au bénéfice des 6 délégations du Grand Sfax constituant éventuellement un tremplin vers Tunis et le littoral du Centre-Est.</li> </ul>
<b><u>Dynamiques économiques</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une capacité à attirer des actifs originaires de gouvernorats limitrophes répondant aux besoins de certains secteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un taux de chômage progressant plus rapidement que celui national (principalement les taux concernant les femmes et les jeunes diplômés) : un chômage à endiguer pour ne pas rattraper voire dépasser celui national ;</li> <li>• Un taux de chômage en expansion pour le genre féminin;</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un chômage des jeunes (18-29 ans) accentué, source de tensions sociales et à l'origine de mobilités interne et internationale conduisant à des pénuries en certains types de spécialisations.</li> </ul>
<b><u>Poids des activités économiques</u></b>	
<b>➤ Secteur Agriculture et pêche</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des capacités de commercialisation et d'exportations importantes (huiles, produits de la pêche, ...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des problèmes d'écoulement pouvant poser des problèmes pour certaines spéculations (lait, produits avicoles, fruits, ...).</li> <li>• Des limites au niveau de la valorisation locale des productions en développant de nouveaux créneaux pour la transformation des productions excédentaires et prévenir l'écroulement des prix mettant en péril la rentabilité des exploitations (conservation et transformation des fruits, lyophilisation du lait, des œufs, ...).</li> <li>• Un endettement endémique des agriculteurs.</li> <li>• Un amenuisement des ressources entravant l'essor de l'activité et mettant en difficulté les promoteurs avec risque d'un délaissement du secteur ;</li> </ul>
<b>➤ Le secteur industriel</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un tissu d'entreprises dont le 1/5 totalement exportatrices, tissu à effet d'entraînement prouvé ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un recul du secteur secondaire passant du 2ème au 7ème rang dans la première décennie du 21ème siècle: un frein à la création d'emplois bien qu'en procurant encore 39,2% ;</li> <li>• Une faiblesse des investissements publics d'accompagnement constituant un facteur limitant ;</li> <li>• Une présence d'unités plus ou moins lourdement polluantes à l'origine des atteintes portées à l'environnement essentiellement dans les espaces urbains littoraux ;</li> </ul>

<b>➤ Les services</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une tertiarisation croissante de l'économie régionale dans la mouvance de celles nationale et internationale offrant plus de 44% des emplois.</li> <li>• Une création des grandes surfaces commerciales en partenariat avec les enseignes étrangères.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une rude concurrence due à l'existence du commerce informel : activités non déclarées et foisonne</li> </ul>
<b>➤ Le tourisme</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La présence d'un tourisme d'affaires et de congrès.</li> <li>• Sfax retenue Capitale de la culture arabe en 2016.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des projets vieux de plusieurs décennies encore en souffrance ;</li> <li>• Un secteur pouvant être qualifié de parent pauvre au regard des investissements réalisés ;</li> <li>• Une nécessité de relance du secteur dépendant d'un effort soutenu du secteur privé et supportée par un investissement public important.</li> <li>• Une nécessité de médiatiser les diverses manifestations annuelles et estivales existantes et de communiquer sur l'image du gouvernorat en vue de sa promotion.</li> </ul>
<b>➤ La compétitivité</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une compétitivité devant être améliorée face à la rétrogradation du rang de la Tunisie à l'échelle internationale;</li> </ul>
<b><u>Les infrastructures</u></b>	
<b>➤ Transports et communications</b>	
<b>-Les transports terrestres</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des modes de transport assurant des connexions intra et inter-gouvernorats grâce à deux réseaux opérationnels donnant lieu à la disponibilité d'une gamme complète de services ;</li> <li>• Un réseau routier diversifié (autoroute, RN, RR, RL, pistes agricoles bitumées et non bitumées) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des liaisons routières Sfax et gouvernorats limitrophes en disconvenance avec les besoins du trafic et les intensités à venir;</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>Des projets d'amélioration et de développement du réseau routier intra-urbain, intra inter-gouvernorat envisagés (autoroutes, élargissement et/ou doublement des voies, ...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une rude concurrence spatiale du trafic de marchandises faite au transport de personnes.</li> </ul>
<b>-Le réseau ferroviaire</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Un réseau assurant des connexions vers le Nord et le Sud et les régions intérieures grâce aux 217km disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le déclassement de la gare de Sfax constituant un repoussoir pour le trafic-voyageurs ;</li> </ul>
<b>-Le transport maritime</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Deux infrastructures portuaires dynamiques : le port commercial de Sfax conférant à la ville et sa région une stature internationale et le port pétrolier en eaux profondes de la Skhira ;</li> <li>Idée émergente de créer un port commercial en eaux profondes à la Skhira.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conflit port commercial et ville de Sfax ;</li> </ul>
<b>-L'infrastructure aéroportuaire</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un trafic-passagers largement en dessous de la réalité des besoins de déplacements aériens de la population locale et régionale.</li> </ul>
<b>-La plateforme logistique</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une volonté de concrétisation de l'infrastructure programmée non encore annoncée.</li> </ul>
<b>-Les postes et communications</b>	
<b>-Les télécommunications</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Une densité téléphonique en progression (fixe et GSM) grâce à l'introduction et à la concurrence exercée par les 2 nouveaux opérateurs agréés.</li> <li>Une relative accessibilité plus aisée au GSM qu'au fixe en milieu non communal assurant une démocratisation du service.</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une extension du réseau Internet rapide touchant de plus en plus le système 3G et un système 4G lancé.</li> </ul>	
<b><i>-Le réseau de distribution d'eau potable</i></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un projet à l'étude en vue de compenser en partie du déficit constaté par l'implantation d'une (d') unité(s) de dessalement de l'eau de mer générant de nouvelles ressources en eau locales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une dépendance des ressources en eau potable «importées».</li> <li>• Un déficit chronique en eau potable / eau douce constaté.</li> </ul>
<b><i>-L'assainissement</i></b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un taux de branchement en dessus de ceux enregistrés dans sa région de rattachement.</li> </ul>
<b><i>-Le réseau de distribution de l'électricité et gaz</i></b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un nombre voisin de 22 000 logements raccordés au réseau électrique mais non déclarés, majoritairement en milieu urbain, occasionnant un lourd préjudice financier à la STEG</li> </ul>
<b><u>Les équipements collectifs</u></b>	
<b>➤ L'éducation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un gouvernorat se positionnant souvent dans la partie haute de la hiérarchie nationale.</li> </ul>	
<b>➤ La formation professionnelle</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une infrastructure conséquente (55 centres en 2014-2015) due à l'effort public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de stratégie en matière de formation professionnelle permettant son adaptation continue aux besoins du tissu productif.</li> </ul>
<b>➤ Enseignement supérieur et recherche scientifique</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un chômage important des diplômés traduisant d'une part, l'inadéquation formation universitaire et besoins du marché du travail et d'autre part une incapacité de ce marché à absorber les demandes cumulées.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un chômage plus marqué pour le genre féminin détenteur de la proportion la plus élevée de diplômés.</li> <li>• Une hégémonie en capital humain, suite à l'émigration de compétences, plus particulièrement les enseignants expérimentés.</li> <li>• Un technopôle souffrant de divers maux dont le capital limité de sa société de gestion et des services non suffisamment diversifiés et une difficulté à attirer sur son site des investisseurs.</li> </ul>
<b>➤ Les équipements de santé</b>	
<b>• Le secteur public</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des équipements de santé répondant aux besoins d'une demande externe (autres gouvernorats et étranger).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une répartition territoriale de ces équipements, à l'intérieur du gouvernorat, inégalitaire entre les délégations.</li> <li>• Un engorgement des 2 CHU localisés dans le Grand Sfax et desservant l'ensemble du gouvernorat ainsi que d'autres gouvernorats limitrophes et plus lointains.</li> <li>• Une concentration dans le Grand Sfax du nombre de lits, de spécialistes (81.5%), de pharmaciens (75.5%), de techniciens et infirmiers (plus de 70%) et d'auxiliaires (plus de 60%).</li> <li>• Des efforts à faire pour améliorer l'accessibilité aux soins et la qualité des services dispensés.</li> <li>• Une demande de services de soins par les non nationaux en crise.</li> </ul>
<b>-Le secteur privé</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un tourisme de santé bien présent et ancré.</li> </ul>	
<b>-Les équipements culturels, sportifs et de jeunesse</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une nécessité de mettre en œuvre une politique rapprochant la disponibilité en équipements publics des attentes des citoyens et/ou leur en facilitant l'accès.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des retards importants cumulés dans la concrétisation des programmes et projets prescrits par la planification.</li> </ul>

**La donne environnementale**

<b>-Un gouvernorat doté d'atouts</b>	<b>Un gouvernorat pénalisé par diverses contraintes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une richesse halieutique parant le Golfe de Gabès ;</li> <li>• Des aires protégées reconnues internationalement pour la richesse de leur biodiversité ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une pollution sous toutes ses formes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>–Atmosphérique (les 2 SIAPEs et autres unités industrielles, secteur agricole et transport) ;</li> <li>–Hydrique (rejets d'effluents industriels principalement par les unités littorales, lixiviats lourdement chargés dont ceux provenant du dépôt de phosphogypse et des décharges), trop plein des stations d'épuration,... ;</li> <li>–Paysagère (montagnes de phosphogypse), inesthétiques (urbanisation anarchique), visuelle (sacs en plastic, ...) ;</li> <li>–Sonore : liée à la circulation motorisée, aux activités industrielles, au secteur artisanat et petits métiers, à l'usage des hauts parleurs.</li> </ul> </li> <li>• Une avancée de la désertification menaçant la SAU;</li> <li>• Des pratiques de pêche préjudiciables à la faune et à la flore marines.</li> </ul>
<b>-Solutions apportées et projets réalisés</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fermeture de la SIAPE et réhabilitation de son site y compris l'espace couvert par le terroir</li> <li>• Un atout existant et à mettre en valeur : le développement du tourisme alternatif sous ses diverses formes : éco-tourisme, agricole, culturel, de santé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de prise de décision et retards pris au niveau des projets retenus mais non encore réalisés ainsi que des projets devant être programmés :</li> <li>• Fermeture définitive de la SIAPE Sfax aliénant la réhabilitation du littoral sud (stratégie GIZC) et nord ainsi que la concrétisation effective et la réussite du projet TAPARURA ;</li> <li>• Mise en place et/ou renforcement du programme de contrôle des activités agricoles polluantes (élevages de volailles autorisés ou anarchiques, ...) ;</li> <li>• Mise en œuvre du projet de réhabilitation des industries pétrolières et phosphatières de la Skhira ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre des 2 plans de gestion intégrée (Kneïss et Kerkennah) inscrits dans le projet national de protection de la richesse marine et côtière du Golfe de Gabès (5 plans au total) ;</li> <li>• Programmation et adoption de mesures de lutte contre la désertification dans les délégations les plus menacées.</li> </ul>
<p><b><u>Les divergences inter – gouvernorats et complémentarités réelles et potentielles</u></b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une zone d’influence naturelle traditionnelle du gouvernorat de Sfax: 5 gouvernorats limitrophes (Mahdia, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid et Gafsa).</li> <li>• Des opportunités offertes par le grand marché du Grand Sfax aux 5 autres gouvernorats pour l’écoulement de leurs productions (agricoles, ressources naturelles,...).</li> <li>• Un bassin d’emploi attractif et dynamique épongeant une partie de leur main d’œuvre ne trouvant pas satisfaction de sa demande de travail localement.</li> <li>• Un pourvoyeur notoire de produits manufacturiers et de services (privés, publics) faisant défaut localement ;</li> <li>• Un milieu communal prédominant à Sfax et Gafsa (62.3% et 74.1%) ;</li> <li>• Une balance des mouvements migratoires internes positive pour Sfax (23 gouvernorats)</li> <li>• Un pouvoir attractif évident, exercé par Sfax, sur les populations des 5 gouvernorats, en raison de la pérennité des relations importantes développées depuis longtemps (flux entrants à Sfax).</li> <li>• Une approche sectorielle (appréciée par le nombre d’actifs occupés) révélant la présence de l’ensemble des secteurs d’activité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une concurrence exercée en matière d’attractivité des migrants par Sousse et Monastir.</li> <li>• Un chômage aigu pour les femmes, les jeunes et chômage plus marqué pour les diplômés de l’enseignement supérieur (taux situés entre 40% et 50% pour cette dernière catégorie).</li> <li>• Une distorsion entre un secteur primaire (Agriculture et pêche auquel s’ajoute le secteur Mines et énergies) bien représenté, un secteur secondaire (industrie hors BTP) timidement représenté et un secteur services administratifs en surcharge et ankylosé dans les gouvernorats intérieurs</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• respectives en ressources minérales, hydriques, artisanales, touristiques, potentiel humain : industries agroalimentaires (conserveries, industrie de lyophilisation du lait, ...), industries valorisant les ressources minérales (IMCCV, ...), les compétences et valorisation des acquis ;</li> <li>• De nouvelles niches productives également à rechercher dans chaque espace (agriculture biologique,...) ;</li> <li>• Faire de l'ensemble des 6 gouvernorats un territoire aux intérêts partagés, pour gommer le lourd passif du « mal développement » et mettre en place une nouvelle « région de progrès » où il est possible de mieux vivre et où il fait bon de vivre dans le cadre du découpage régional envisagé par la constitution de 2014.</li> </ul>	
--	--

### **La gouvernance locale**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place d'une nouvelle gouvernance dictée par les termes de la nouvelle constitution de 2014 retenant :</li> <li>• <ul style="list-style-type: none"> <li>-Une décentralisation effective des pouvoirs dans le cadre d'une nouvelle logique bottom up cédant le pouvoir aux régions et faisant de la place à la société civile jouant le rôle de «contre-pouvoir»,</li> <li>-Une suprématie reconnue aux choix régionaux sur ceux sectoriels,</li> <li>-Un découpage spatial en régions homogènes solidaires, privilégiant la complémentarité, la coopération et le partenariat inter-régional,</li> <li>-La nécessité d'une évaluation à priori et à postériori des projets,</li> <li>-Des responsables locaux et régionaux élus démocratiquement, responsables</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une ancienne pratique de la gouvernance non encore totalement abandonnée basée sur :</li> <li>• <ul style="list-style-type: none"> <li>-Un mode de gouvernance adopté de type top down prônant centralisation et déconcentration rudimentaire des pouvoirs, accompagné d'une éviction de la société civile et d'une non prise en considération des aspirations citoyennes exprimées par ceux concernés par les projets,</li> <li>-Une planification économique et spatiale imposée aux échelons infranationaux, planification entachée de subjectivité,</li> <li>-Un découpage administratif fondé sur des critères d'ordre plus politique qu'économique,</li> <li>-Des responsables locaux nommés ou issus d'élections à liste unique et fondées</li> </ul> </li> </ul>
---	---



et responsabilisés des choix et stratégies mises en œuvre,

–Une révision de la fiscalité locale et de la répartition de ses produits entre pouvoir central et pouvoir local,

–Une autonomie quant à l'affectation des ressources financières quelles qu'en soient les origines : fiscale, transferts de l'Etat, financement extérieur dans le cadre de la coopération internationale,

–Une obligation de créer un système d'informations actualisé et des bases de données régionalisées complètes et détaillées, générées par un organisme politiquement indépendant (INS).

–Une gouvernance s'appuyant sur un nouveau socle juridique et institutionnel solide.

sur la représentativité, jouant un rôle essentiellement consultatif le dernier mot revenant à l'autorité centrale,

–Une gestion des finances locales commandée par l'autorité centrale.

### 3. OBJECTIFS ET VISION STRATÉGIQUES SFAX 2030

#### 3.1 Le choix du recours à la boîte à outils de la prospective<sup>3</sup>

Pour dégager la vision stratégique Sfax 2030, il a été jugé opportun de faire appel à l'un des outils développés par la boîte à outils de la prospective. Ce choix est à justifier en raison de la coexistence de trois approches. La première se limite à l'organisation de panels d'experts. La seconde institue des séances de brainstorming faisant appel concomitamment à des experts et des connaisseurs du terrain (administratifs, praticiens, universitaires, société civile,...). La troisième associe au brainstorming le recours à un ou plusieurs des outils de la boîte précitée (« MICMAC », « Mactor », « Think-Tools », ...). La finalité de ces approches est de dégager, in fine, l'image la plus représentative possible de la réalité étudiée et d'appréhender les mutations devant intervenir à différents horizons temporels. L'outil informatique enrichit les deux premières approches en intégrant aussi bien les données quantitatives que qualitatives pour améliorer cette représentativité. Le logiciel exploité dans le présent rapport est le logiciel « EIDOS », une version avancée de l'outil « Think Tools ».

#### 3.2 La démarche adoptée

Dans le but de déterminer la vision stratégique de Sfax à l'horizon 2030 en s'appuyant sur l'outil informatique retenu, deux ateliers et des réunions préparatoires restreintes y afférentes ont été organisées. Ces ateliers tenus du 30 novembre au 1er décembre 2015 et du 22 au 23 janvier 2016 exploitant cet outil se sont déroulés à Sfax. Ils ont regroupé un certain nombre d'experts, de cadres administratifs, d'universitaires et de représentants de la société civile. L'organisation de ces manifestations répond au besoin de faire de la stratégie Sfax 2030 une réflexion réellement partagée.

Le cheminement suivi retient les étapes suivantes :

- Revenir sur la phase diagnostic et en dégager les éléments clés permettant l'analyse de la situation
- Définir les domaines de développement.
- Définir les options de développement rattachées à chaque domaine.
- Définir les objectifs de la vision 2030.
- Evaluer les options de développement.
- Sélectionner certains scénarios et procéder à leur évaluation.
- Identifier le scénario faisant consensus.
- Arrêter la vision Sfax 2030 correspondante

---

<sup>3</sup>La présente partie s'appuie, pour l'essentiel, sur les échanges auxquels ont donné lieu les ateliers de novembre 2015 et de janvier 2016 ainsi que le rapport soumis par l'expert A. BAOUENDI, intitulé « Détermination de la vision Sfax 2030 ».

### **3.2.1 Identification des éléments clés permettant l'analyse de la situation**

#### ***3.2.1.1 Identification des facteurs clés***

A partir du diagnostic et des produits de l'approche participative, un certain nombre d'éléments ont été inventoriés. Ils constituent les variables caractéristiques de l'état du développement du gouvernorat de Sfax. Leur importance tient au fait que celles-ci reflètent le mieux les faiblesses et les menaces entachant son devenir mais pouvant être corrigées grâce à la mise en jeu des atouts et opportunités du système régional.

Initialement, une cinquantaine de variables ont été sélectionnées, variables par la suite agrégées pour certaines pour être ramenées à 20. Elles ont été retenues et validées par les participants aux ateliers comme facteurs exerçant une influence sur la situation du territoire sfaxien et à utiliser pour fins d'analyse du système régional. Le listing de ses variables se présente comme suit :

- Territoire comportant 16 délégations et un grand pôle urbain (le Grand Sfax) ;
- Dotations en richesses naturelles valorisantes ;
- Patrimoine culturel et archéologique ;
- Secteur agricole (intégrant la pêche), pilier de l'économie des 10 délégations périphériques ;
- Importante capacité exportatrice ;
- Important tissu industriel ;
- Infrastructures de transport importantes,
- Pôle universitaire et de recherche ;
- Pôle de services de haute gamme ;
- Importantes potentialités de complémentarités ;
- Etat de l'environnement en dégradation ;
- Congestion de la circulation en zones centrales ;
- Inégalités des conditions de promotion sociale ;
- Faible valorisation du tourisme alternatif ;
- Formation professionnelle répondant imparfaitement aux besoins ;
- Importance de l'investissement privé ;
- Insuffisance des investissements publics ;
- Maitrise foncière faiblement assurée ;
- Gouvernance du territoire à structurer ;
- Société civile active

#### ***3.2.1.2 Analyse de la situation : construction du «Plan d'Activité / Passivité»***

Pour analyser la situation de l'état de développement du gouvernorat, il y a lieu de s'intéresser à la présence ou à l'absence de relations bilatérales entre les 20 facteurs clés retenus. La finalité est de mettre en relief les facteurs essentiels du système et d'identifier parmi eux, celui (ceux) le (les) plus actif(s) selon son (leur) positionnement sur un plan d'activité / passivité. Ce(s) facteur(s) identifié(s)

sera (seront) choisi(s) comme levier(s) / élément(s) d'une stratégie d'intervention en raison de l'importance de son (leur) influence sur l'ensemble du système territorial considéré.

Les interrelations entre ces couples de facteurs, dégagées en ateliers de façon consensuelle et suite à leur traitement informatisé, sont consignées dans la figure suivante reproduisant le diagramme fléché obtenu. Dans celui-ci chaque flèche matérialise l'existence d'une relation entre les deux variables impliquées.

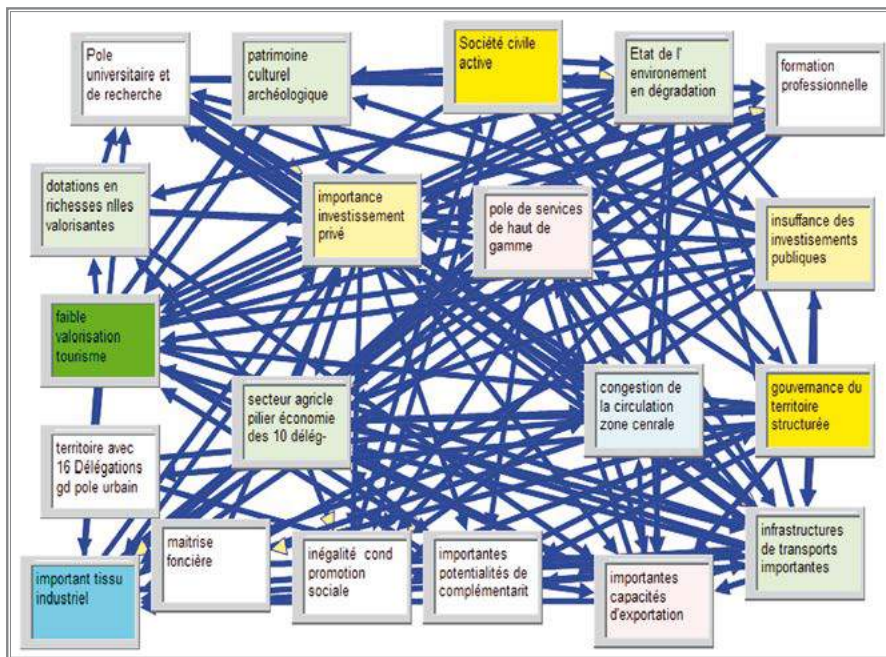
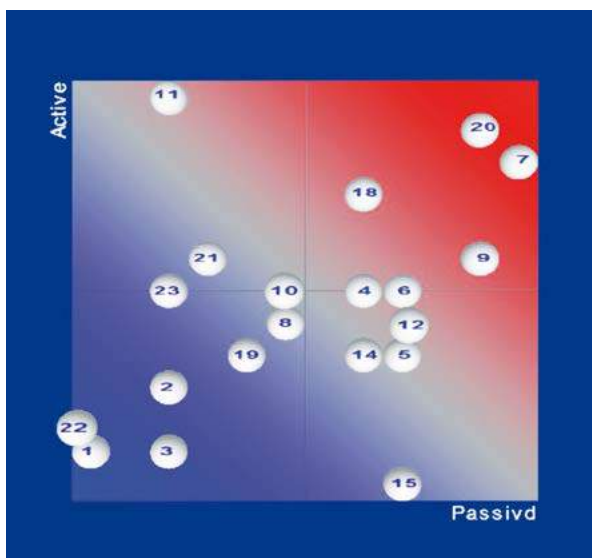


Figure 1 : Diagramme fléché illustrant l'analyse de la situation

Cette figure permet de saisir clairement les densités des relations entre les variables prises deux à deux. Elle est à la base de la construction du Plan d'Activité/Passivité tel que reproduit par la figure 2 ci-après présentant deux vues selon des perspectives différentes.

Vue de Face



Vue de Profil

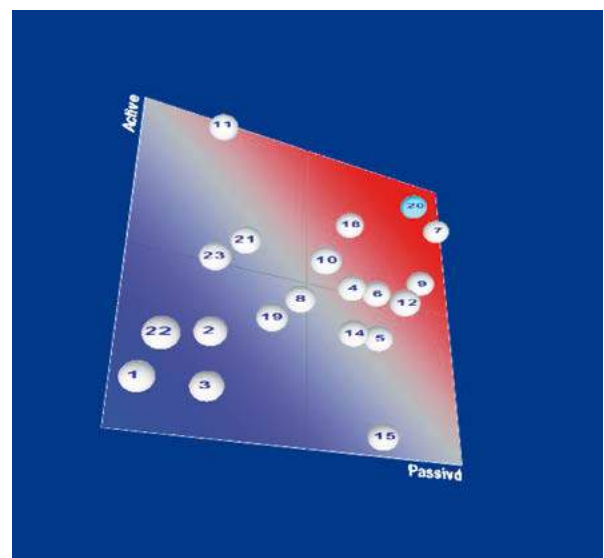


Figure 2 : Vues du plan de passivité/activité et facteurs influents selon deux perspectives

Plus la position d'un facteur migre vers le haut et la zone rouge, plus celui-ci est actif et influant. A l'opposé une localisation le tirant plus vers le bas et la zone bleue, révèle qu'il est plus passif.

### **3.2.2 Les domaines stratégiques de développement :**

A l'issue de la précédente étape et en tenant compte de l'intensité des effets réciproques des facteurs caractérisant la situation actuelle dans le gouvernorat, 8 domaines de développement ont été définis, soit :

- Les transports ;
- L'agriculture et la pêche ;
- L'environnement ;
- L'industrie ;
- La gouvernance ;
- L'investissement ;
- Les services ;
- Le tourisme.

A titre d'exemple, le domaine des services comprend les services d'éducation (primaire et secondaire, ...), de santé, administratifs, bancaires, les commerces de proximité,...

Pour chacun de ces domaines des options de développement ont été proposées par les participants à l'atelier.

### **3.2.3 Les options de développement arrêtées et leur évaluation**

Suite à la réflexion précédente ayant permis de mettre en exergue les facteurs clés et les domaines de développement pertinents et après concertation, les options stratégiques ont été discutées et 47 d'entre elles ont été validées après agrégation dans certains cas. Ces options sont appelées à soutenir les actions à envisager et à mettre en œuvre. Par domaine leur nombre varie entre 8 à 3.

L'ensemble de ces options par domaine est détaillé par la figure 3 suivante :

Options de développement pour la vision de Sfax 2030							
transports	agriculture et pêche	environnement	industrie	gouvernance	investissement	services	tourisme
assurer l'accessibilité Gvt, régions,	dév- agriculture biologique	dev l'attractivité de Sfax par	organisation des zones industrielles	meilleure application des lois	création environnement pour drainer	équipement des toutes les zones du GVT	dev tourisme alternatif
limiter l'accès aux zones centrales aux	valorisation des ressources en	gestion intégrée du littoral	desserrement des industries implantées sur	adoption de fiscalité adaptée aux	investissement public plus présent	dev services TIC	dev tourisme conventionnel
privatisation des TC	modernation de l'agriculture	adoption de l'économie circulaire	dev industrie à haute valeur ajoutée	organisation du secteur indormel	investissement privé à sécuriser	amélioration de la qualité de vies dans les	tourisme d'affaires et des congrès
dev transport écologique - sites propres	labélisation des produits agricoles	valorisation des écosystèmes	dev des technologies de la santé	concept responsabilité sociétal de	Partenariat Public Privé	mise à niveau des services socioculturels	
dev transports aériens, maritimes,	régénération des oliviers	promotion des énergies renouvelables	politique d'incitations financières	un pouvoir réel à la région			
dev transport intelligent	assainissement foncier	meillere adaptation des constructions	valorisation du savoir-faire artisanal local	renforcement des capacités des OSC			
developpt intermodalité	réhabilitation des circuits de distribution	généralisation du réseau d'assainiseme	developpmt des clusters industriels				
	mise en place fiscalité adéquate en	rationalisation de l'utilisation des eaux					

Figure 3 : Options de développement par domaine d'intervention.

➤ Pour le **domaine des transports** les options suivantes ont été retenues :

- Promotion de l'accessibilité (assurer l'accessibilité dans le gouvernorat et aux autres régions et autres pays, grâce au développement des infrastructures de transport),
- Limitation de l'accès des voitures particulières aux zones centrales,
- Privatisation des transports en commun,
- Développement du transport écologique - sites propres,
- Développement des transports aérien, maritime, ferroviaire,
- Développement des transports intelligents.
- Développement de l'intermodalité (création d'une plateforme logistique).

➤ Pour le **domaine de l'agriculture et de la pêche** les options suivantes ont été retenues :

- Développement de l'agriculture biologique,
- Valorisation des ressources en eau (en vue de développer les périmètres irrigués et intensifier l'agriculture, valorisation incluant le recours aux eaux usées épurées),
- Modernisation de l'agriculture (à travers une meilleure mécanisation, une sélection/



diversification des spéculations, y compris l'introduction de nouvelles variétés et la sélection variétale, développement des filières concernant les produits spécifiques tels que l'amandier, l'olivier, et autres arbres fruitiers),

- Labellisation des produits agricoles (inscription AOC, développement des chaînes de valeurs, ...),
- Régénération de l'olivieraie,
- Assainissement foncier,
- Réhabilitation des circuits de distribution,
- Mise en place d'une fiscalité adéquate en agriculture.

➤ Pour le **domaine de l'environnement** les options suivantes ont été proposées :

- Développement de l'attractivité de Sfax par l'élimination des sources de pollution (toutes les sources de pollution doivent être éliminées et les sites pollués réhabilités),
- Gestion intégrée du littoral (coordination des interventions sur le littoral, harmonisation des décisions à prendre le concernant, ...),
- Adoption des principes de l'économie circulaire (basée sur la valorisation de la majorité des déchets, les rejets d'une activité constituant la matière première de l'autre) et privilégier les activités économiques à caractère durable,
- Valorisation des écosystèmes (valorisation des écosystèmes et de leurs contenus en biodiversité, Prise en compte des exigences de l'adaptation aux changements climatiques),
- Promotion des énergies renouvelables,
- Meilleure adaptation des constructions au climat,
- Généralisation du réseau d'assainissement doublé d'un réseau évacuation des eaux de pluie,
- Rationalisation de l'utilisation des eaux.

➤ Pour le **domaine de l'industrie** les options suivantes ont été privilégiées :

- Organisation des zones industrielles (ce qui assure plus d'attractivité pour la région avec des zones industrielles bien organisées et dotées de centre de vie, groupement de maintenance et de gestion),
- Desserrement des industries implantées sur les côtes,
- Développement de l'industrie à haute valeur ajoutée respectueuse de l'environnement (aider au développement des industries industrialisantes, qui peuvent créer des emplois en particulier pour les diplômés),
- Développement des technologies de la santé,
- Politiques d'incitations financières.
- Valorisation du savoir-faire artisanal local et des produits locaux (valorisation des activités artisanales basées sur l'utilisation du savoir-faire local, Valorisation des produits locaux),
- Développement de clusters industriels (développement des réseaux pour faciliter et encourager la recherche et l'innovation et améliorer la compétitivité).

➤ Pour le **domaine de la gouvernance** les options suivantes ont été avancées :

- Meilleure application des lois,
- Adoption d'une fiscalité adaptée aux exigences du développement durable,
- Organisation du secteur informel,
- Généralisation de l'application du principe de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE),
- Reconnaissance d'un pouvoir réel à la région (la région doit avoir sa propre fiscalité; en plus de la fiscalité locale la région doit être dotée d'un pouvoir lui permettant de gérer elle-même son territoire),
- Renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile (pour garantir la pérennité de la démocratie, de la transparence et de l'équité),

➤ Pour le **domaine de l'investissement** les options suivantes ont été retenues :

- Création d'un environnement favorable permettant de drainer les financements internationaux,
- Investissements publics plus présents orientés vers les projets structurants (en accordant l'importance requise à la maîtrise foncière pour la réalisation des infrastructures et des équipements structurants),
- Investissement privé à sécuriser,
- Promotion du Partenariat Public Privé.

➤ Pour le **domaine des services** (éducation, santé, services administratifs, banques commerce de proximité, ...) les options suivantes ont été retenues :

- Equipement de toutes les zones du gouvernorat en centres de services,
- Développement des services TIC,
- Amélioration de la qualité de vie dans les zones périphériques,
- Mise à niveau des services socio-culturels de façon équitable (mise à niveau adaptée aux besoins des jeunes et à la modernité).

➤ Pour le **domaine du tourisme** les options suivantes ont été retenues :

- Développement du tourisme alternatif (tourisme culturel, tourisme de santé, tourisme écologique et naturel, tourisme solidaire),
- Développement du tourisme conventionnel,
- Développement du tourisme d'affaires et de congrès.

Les options de développement des huit domaines d'actions stratégiques ont été croisées deux à deux permettant, à partir de là, de construire leur matrice d'évaluation. Cette évaluation s'appuie sur une pondération des interrelations impliquant tout couple d'options fluctuant entre -3 (interrelation négative forte) et +3 (interrelation positive forte), traduisant l'intensité de la relation du couple



considéré. La matrice de la figure 4 suivante rend compte du résultat de ce processus.

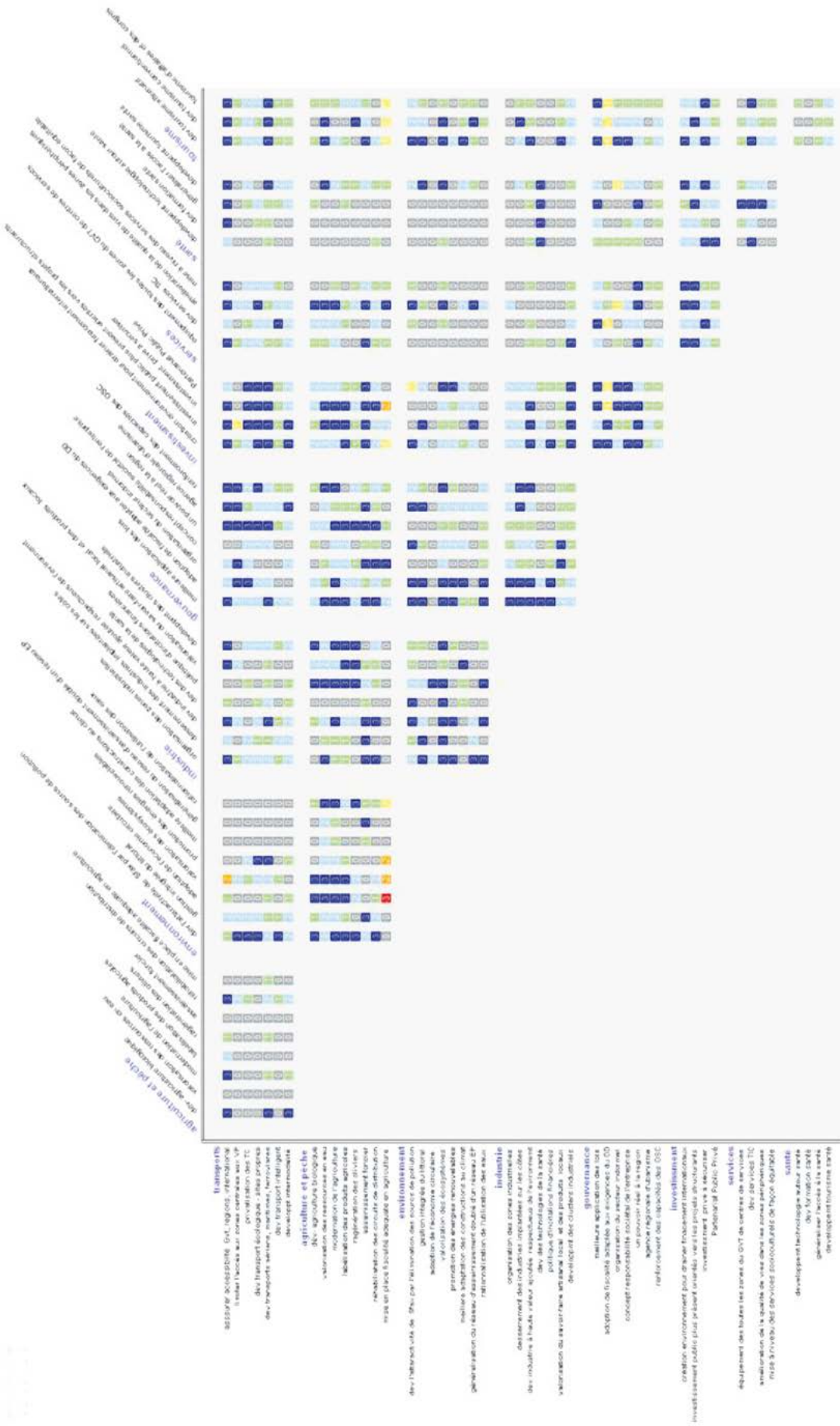


Figure 4 : Matrice croisant les options de développement du gouvernorat de Sfax.

### 3.2.4 Analyse scénarios : présentation des scénarios pertinents

#### 3.2.4.1 Analyse globale

A partir de cette matrice, le calculateur du logiciel EIDOS a dégagé une infinité de scénarios dont les 100 premiers, les plus consistants, ont été proposés aux participants. Leur consistance fluctue entre 2.68 pour le premier et 2.46 pour le centième. Ils forment des groupes de scénarios ainsi que l'illustre la Figure 5 suivante.

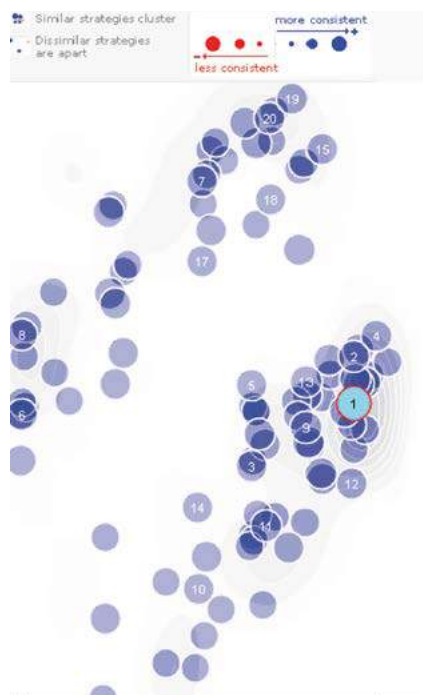


Figure 5 : Identification des 100 premiers scénarios les plus consistants.

Parmi ces 100 premiers scénarios, 4 ont été sélectionnés. Ils privilégient quatre stratégies contrastées souhaitées :

- **Stratégie GIT** mettant en exergue l'importance de la gouvernance, de la mobilisation des investissements publics et des transports (stratégie visualisée par la couleur rouge)
- **Stratégie ESPCS** ciblant le renforcement de l'attractivité du gouvernorat par l'élimination des sources de pollution et l'équipement de toutes les zones du gouvernorat de centres de services (stratégie visualisée par la couleur verte)
- **La stratégie PPP** basée sur le développement du partenariat public privé (Stratégie visualisée par la couleur bleue).
- **La stratégie Bio** fondée sur la promotion de la production biologique (Stratégie visualisée par la couleur jaune).

### 3.2.4.2 Options stratégiques par scénario

Les options stratégiques retenues par chacune des quatre stratégies précitées ont été synthétisées dans le tableau 2 suivant.

**Tableau 2 : Options de développement par domaine stratégique des scénarios retenus<sup>4</sup>**

Domaines Op./ scénario	Transport	Agriculture et pêche	Environnement	Industrie	Gouvernance	Investissement	Services	Tourisme
<b>Scénario GIT (St. rouge)</b>	Assurer Accessibilité intra/inter gouvernorat(s)	Modernisation de l'agriculture	Développement de l'attractivité	Développement de l'industrie à haute valeur ajoutée	Pouvoir réel à la région	Investissements publics plus présents	Amélioration de la qualité de vie dans les zones périphériques	Développement du tourisme alternatif
<b>Scénario ESPCS (St. verte)</b>	Assurer Accessibilité intra/inter gouvernorat(s)	Labellisation des produits du secteur	Développement de l'attractivité de Sfax	Développement de l'industrie à haute valeur ajoutée	Meilleure application des lois	Création d'un environnement drainant les financements internationaux	Equiper toutes les zones du gouvernorat de centres de services	Développement du tourisme alternatif
<b>Scénario PPP (St. bleue)</b>	Développement du transport aérien et maritime et ferroviaire	Labellisation des produits du secteur	Valorisation des écosystèmes	Développement de clusters industriels	Meilleure application des lois	Partenariat public privé	Développement des services TIC	Tourisme d'affaires et de congrès
<b>Scénario P.BIO (St. Jaune)</b>	Développement du transport aérien et maritime et ferroviaire	Développement de l'agriculture Bio	Développement de l'attractivité de Sfax	Développement de l'industrie à haute valeur ajoutée	Responsabilité sociale de l'entreprise appliquée	Création d'un environnement drainant les financements internationaux	Développement des services TIC	Développement du tourisme alternatif

<sup>4</sup>Pour plus de précision consulter l'annexe 1

### 3.2.5 Evaluation des objectifs et des quatre scénarios

#### 3.2.5.1 Evaluation des objectifs stratégiques

Quatre objectifs de développement du gouvernorat de Sfax ont été adoptés et ont fait l'objet d'une évaluation prenant en considération tant leur pertinence que les perspectives de leur faisabilité aux horizons 2020, 2025 et 2030. Ils se déclinent comme suit :

- Région à développement durable et équitable,
- Région à rayonnement national et international,
- Sfax pôle d'activités diversifiées à haute valeur ajoutée,
- Sfax pôle de recherche et développement

L'évaluation des objectifs, appréciée au regard des critères pertinence et taux de réalisation aux trois horizons fixés, connaît une évolution illustrée par les résultats obtenus à l'aide du logiciel EIDOS et reproduits dans la figure n°6 suivante:

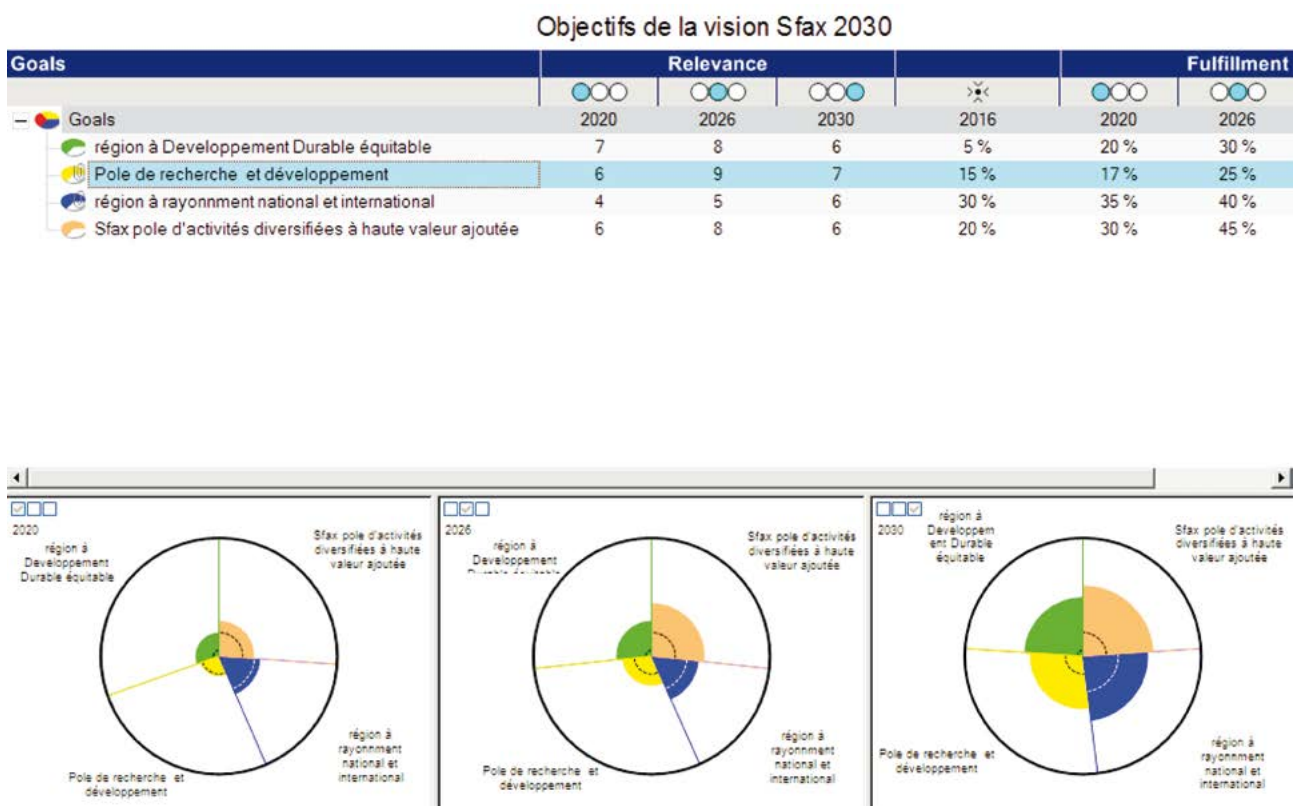


Figure 6 : Evaluation des objectifs.

### 3.2.5.2 Evaluation des quatre scénarios plébiscités

Sur la base des quatre objectifs évalués d'une façon participative, les quatre scénarios retenus ont été évalués à leur tour aux 3 horizons temporels 2020, 2025 et 2030. Les figures n° 7 et n° 8 ci -après révèlent les résultats de la performance dans le temps des 4 scénarios définis précédemment. Il apparaît visiblement, selon ces deux figures que c'est la stratégie GIT qui semble la plus performante et la mieux indiquée pour rendre compte de la vision stratégique du développement de Sfax en 2030.



Figure 7 : Evolution dans le temps des performances des 4 scénarios.



Figure 8 : Comparaison des 4 stratégies en 2030.



C'est cette stratégie GIT qui sera retenue en vue de l'élaboration du plan d'action à préconiser. Elle s'appuie sur les options de développement déjà précisées plus haut pour les 8 domaines d'intervention retenus.

### **3.2.5.3 Détermination de la vision Sfax 2030**

Les travaux de l'atelier de janvier 2016 à Sfax ont enfin débouché sur la détermination de la vision suivante du gouvernorat de Sfax 2030 :

**Une région à rayonnement national et international, garante d'un développement durable équitable**

Pour concrétiser cette vision, les options de développement suivantes sont à retenir pour la période 2016 -2030 dans les domaines ci-après :

- Dans le domaine de l'environnement le principal enjeu est de développer l'attractivité de la région de Sfax, ceci restera conditionné par l'élimination de toutes les formes de pollution : rejets et effluents hydriques, rejets de matières et déchets solides, rejets atmosphériques (particulaires et gazeux), pollutions sonores, olfactives, et dégradant le paysage. Pour ce faire, les plans d'action à venir doivent accorder une priorité absolue à l'élimination de toutes les sources de pollution et à la réhabilitation des sites pollués.
- Dans le domaine des transports, les accessibilités dans le gouvernorat, aux régions limitrophes, au reste du pays et à l'international doivent être assurées grâce au développement des réseaux d'infrastructures de transport. En outre la fluidité de la circulation et le désengorgement de ces réseaux doivent être privilégiés.
- La région doit accorder une priorité à la modernisation de l'agriculture et de la pêche à travers: une meilleure mécanisation, une sélection/diversification des spéculations et la sélection variétale tout en développant les filières pour les produits spécifiques de la région tels que l'olivier, l'amandier et autres arbres fruitiers.
- Dans le domaine industriel la région doit miser sur le développement de l'industrie à haute valeur ajoutée respectueuse de l'environnement et aider au développement des industries industrialisantes, qui peuvent créer des emplois en particulier pour les jeunes et les diplômés, tous genres confondus.
- Dans le domaine de la gouvernance, la région doit se doter d'un pouvoir réel lui permettant de disposer de sa propre fiscalité dissociée de celle nationale. Ces ressources propres s'ajoutant à celles résultant d'une part de la péréquation, et d'autre part, de ressources financières obtenues directement auprès d'institutions et d'organismes internationaux lui assureraient les moyens de gérer convenablement et efficacement son territoire.
- Dans le domaine de l'investissement, l'investissement public se doit d'être bien plus présent

en l'affectant prioritairement à la réalisation des projets structurants. Pour lui garantir de bien réussir sa mission, une importance particulière doit être accordée à la question de la maîtrise foncière en vue de garantir faisabilité et célérité dans la réalisation des projets d'infrastructures et d'équipements structurants requis et programmés dans les délais impartis.

- Dans le domaine des services une attention particulière doit être accordée à l'amélioration de la qualité de vie dans les zones périphériques.
- Dans le domaine du tourisme la priorité doit être accordée au développement du tourisme alternatif comprenant le tourisme culturel, le tourisme de santé, le tourisme écologique et naturel, l'agrotourisme ainsi que le tourisme solidaire.

#### **4. Le plan d'action stratégique**

##### **4.1 Démarche adoptée et ses préliminaires**

Partant de la vision et la calant sur les quatre axes stratégiques correspondant aux objectifs retenus lors de l'étape précédente, (axes intégrant les huit domaines d'intervention prioritaires -Transport, Environnement, Gouvernance, Investissement, Agriculture et Pêche, Industrie, Services et Tourisme) et prenant en considération les options prioritaires du scénario GIT, il est possible de monter le plan d'action à proposer en vue de son exécution. Dans ce contexte, le plan à concevoir, consiste à envisager un pool d'actions précisant et priorisant l'ensemble des projets à mettre en œuvre pour assoir le développement du gouvernorat de Sfax d'ici l'horizon 2030.

Ces projets sont à décliner d'une part en projets importants (en distinguant ceux jugés stratégiques de ceux constituant leur(s) projet(s) complémentaires ou projets d'accompagnement) et d'autre part, en projets non stratégiques pouvant être inscrits et réalisés dans le cadre d'autres actions et projets en cours ou à venir. Ces derniers n'impliquent généralement pas une mobilisation de moyens aussi lourds (financiers, techniques, ressources humaines). On peut également constater, parfois qu'ils tiennent plus de recommandations que de réels projets.

Pour distinguer les projets selon leur nature, une définition des concepts s'impose. Les projets stratégiques ont pour finalité de corriger une situation jugée peu ou pas satisfaisante en provoquant un changement majeur ayant pour résultat une amélioration durable et mesurable de cette situation. Par essence, il s'agit donc d'un projet d'envergure mobilisant compétences et investissements souvent massifs, impliquant la participation à sa conception de toutes les parties-prenantes concernées qui se donnent un temps de réflexion suffisamment long en vue de bien le préparer. Ce projet s'inscrit dans la durée, avec précision des périodes d'initialisation et d'achèvement. Il répond à des finalités d'intérêt supérieur qui, dans le cadre de la présente stratégie Sfax 2030, se matérialisent par le fait d'ancrer le développement durable et d'améliorer des conditions de vie dans la région, tout comme de contribuer, par extension, à la réalisation de ces mêmes objectifs dans les régions limitrophes et l'ensemble du pays.

Les projets complémentaires, quant à eux, autres outils de la planification stratégique soutenant les projets stratégiques, ont pour mission d'optimiser les résultats de ces derniers, donc de contribuer à la concrétisation de la vision stratégique arrêtée.

L'identification des projets stratégiques pour Sfax à l'horizon 2030, impliquant fortement la société civile et se croisant avec ceux émanant des acteurs traditionnellement mobilisés lors des exercices de planification (acteurs publics, acteurs privés, universitaires, experts, ...), résulte d'une démarche qui a consisté à :

- Revenir aux études stratégiques et autres études portant sur le Grand Sfax (Programme d'aménagement côtier de la zone de Sfax, SDGS 2016, SMAP III : stratégie GIZC Sud du grand Sfax, ... ) ainsi que sur certains autres espaces spécifiques du gouvernorat (Chaffar-Mahrès, Kerkennah, Skhira, ...) permettant ainsi d'identifier les projets en souffrance et à réactiver.
- Examiner les documents produits par les commissions régionales participant à l'élaboration du Plan Régional de Développement du Gouvernorat de Sfax (PRD Sfax, 2016/2020). Il est à noter que certains membres contribuant à la réflexion sur la stratégie Sfax 2030, ont été actifs au niveau de ces commissions. Le produit final de ces commissions a été la soumission de la liste des projets proposés par les acteurs du gouvernorat et qui devraient être réalisés au cours du quinquennat.
- Pour l'ADSS, organiser et animer trois ateliers de réflexion<sup>5</sup>, en partenariat avec la FES et/ou l'ACG. Ces manifestations ont réuni représentants de la société civile et des ONG, chercheurs confirmés et doctorants, professionnels ainsi qu'acteurs publics locaux. La finalité de ces ateliers était de répertorier des projets répondant aux attentes des citoyens, contribuant à l'essor socio-économique de la région et devant être inscrit dans le cadre non seulement du présent plan, mais aussi dans ceux à programmer au cours de la décennie suivante (couvrant les deux plans 2021-2025 et 2026-2030).

L'ensemble des projets identifiés, suite à ce processus et jugés à priori importants, ont été classés par domaine stratégique de développement et en conformité avec les 8 options spécifiques rattachées à la stratégie GIT retenue. Le nombre de ces projets listés en annexe 1 tourne autour de 300, et selon la nature de l'action envisagée, prévenant les répétitions et opérant quelques regroupements, cet effectif a été ramené à 214 (cf. annexe 1). Par ailleurs, une première lecture commune et attentive de la liste s'y rapportant, lors de l'atelier du 28 mai 2016, a permis de mettre en exergue ceux jugés stratégiques par la majorité des participants, projets auxquels ont été associés les projets complémentaires y afférents.

---

<sup>2</sup>L'atelier «Stratégie Sfax 2030 et plan d'action» du 27 février 2016 ; \*l'atelier «Identification des projets stratégiques de la région de Sfax» du 30 avril 2016 ; \*l'atelier «Projets stratégiques prioritaires» du 28 mai 2016



L'étape suivante de la démarche a consisté à chercher à conforter les choix opérés (où les infirmer) à partir d'entretiens menés avec les acteurs aussi bien publics<sup>6</sup> que privés actifs dans chacun des 8 domaines. En outre, les résultats de cet effort ont été corroborés par notre participation à un certain nombre de manifestations organisées par divers divers organismes et associations locales partageant des préoccupations similaires portant sur le développement de Sfax et de sa région aux horizons 2020 – 2030 voire 2050.

## **4.2 Des projets stratégiques aux projets stratégiques prioritaires**

### **4.2.1 Les projets stratégiques**

Lors de l'atelier du 30 avril 2016 relatif à l'identification des projets stratégiques du gouvernorat de Sfax, les participants ont eu pour mission de distinguer les projets jugés stratégiques à partir de la liste des 214 projets identifiés et retenus à partir de documents du PRD (2016-2020) du gouvernorat. Un des points forts du plan d'action est l'identification et la sélection de ces projets stratégiques. Cette démarche ne résulte pas d'un acte isolé, elle est le fruit de l'aboutissement des phases précédentes et la finalité d'autres phases dont elle est indissociable. La sélection des dits projets est une étape nécessitant mure réflexion pour être en harmonie avec la vision stratégique du développement local. De ce fait, elle se fonde sur un certain nombre de critères cohérents et en lien direct avec les réalités locales et les logiques d'intervention envisageables. Ces critères doivent permettre de prendre des décisions et de faire des choix objectifs. Ils doivent inspirer confiance aux acteurs locaux en raison de l'adoption d'une démarche efficace et transparente.

Les critères fondamentaux ayant guidé ces choix se matérialisent par l'ensemble suivant :

- Importance stratégique du projet : c'est à dire la mesure dans laquelle il contribue à la réussite de la stratégie ;
- Transversalité : c'est-à-dire la mesure dans laquelle le projet complète des activités entreprises dans le cadre d'autres initiatives abondant dans le même sens, suscitant ainsi complémentarité et partenariat ;
- Etre réaliste et réalisable : pour ce faire il convient de tenir compte des atouts et des contraintes ainsi que des moyens mobilisables propices à la réalisation du projet ou entravant sa concrétisation ;
- Transparence : critère garant d'un meilleur accès à l'information à tout moment pour toutes les parties prenantes grâce à la diffusion de celle-ci sans contraintes et sans restriction ;
- Existence d'un porteur du projet identifiable ;
- Manifestation d'un consensus : projet partagé et soutenu par tous les acteurs.
- Importance de l'impact exercé sur le développement régional.

---

<sup>6</sup>Directeurs et cadres administratifs œuvrant dans l'un des domaines relatifs aux projets stratégiques

Dans ce contexte 56 projets stratégiques ont émergés car plébiscités, après vives discussions, par la grande majorité des présents. Leur nombre ventilé par domaines stratégiques de développement est précisé par le tableau n° 3 suivant.

**Tableau n° 3 : Des projets de développement répertoriés aux projets stratégiques pour Sfax 2030.**

Domaines stratégiques	Nombre de projets identifiés	Projets Stratégiques répertoriés
Transport	47	14
Ecologie et Environnement	35	8
Gouvernance	9	1
Investissement	2	2
Agriculture et Pêche	11	3
Industrie	9	3
Tourisme	6	4
Services	95	21
<b>Total</b>	<b>214</b>	<b>56</b>

La lecture du tableau conforte la perception d'une volonté d'orienter et de pousser l'économie de la région vers l'intensification du poids des services en renforçant et modernisant les infrastructures les soutenant. C'est ainsi que plus des 2/3 des projets stratégiques suggérés concernent les domaines «Transport», «Tourisme et autres services publics». Les retombées socio-économiques qui en résultent sont appelées à exacerber l'effet porteur des grands projets relatifs aux autres domaines et surtout impacter positivement les conditions et la qualité de vie des populations.

#### **4.2.2 Les projets stratégiques prioritaires**

Face à la masse de projets stratégiques discernés et conscient de la difficulté d'engager le processus de mise en œuvre de l'ensemble des actions qu'ils impliquent, il a été jugé opportun de distinguer ceux estimés prioritaires, c'est-à-dire ceux dont la réalisation ne peut être différée sans préjudice majeur pour la réussite de la stratégie de développement de la région de Sfax.

L'atelier du 28 mai 2016 a été organisé à cette fin. Il a permis ainsi, suite à ce nouvel exercice de concertation, de solliciter les participants en vue de reconsidérer la liste des projets stratégiques pour n'en retenir, par domaine, que ceux jugés prioritaires. Il s'agit de projets indispensables permettant de prendre, en toute connaissance de cause, des décisions murement réfléchies en vue d'enclencher le processus stratégique souhaité, processus porteur d'un développement sain et soutenu pour la région.

Le résultat de cet effort collectif a été d'identifier 36 projets stratégiques prioritaires (PSP) ainsi que le détaille le tableau n° 4 suivant.

**Tableau n° 4 : Des Projets Stratégiques répertoriés aux Projets Stratégiques Prioritaires**

Domaines stratégiques	Projets Stratégiques répertoriés	Projets Stratégiques Prioritaires
Transport	14	12
Ecologie et Environnement	8	5
Gouvernance	1	1
Investissement	2	1
Agriculture et Pêche	3	2
Industrie	3	3
Tourisme	4	1
Services	21	11
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>36</b>

Près des 2/3 des projets ont été maintenus formant ainsi l'ensemble des projets stratégiques prioritaires à examiner de plus près. Le domaine transport émerge marquant les efforts à déployer pour éponger les insuffisances souvent criantes dont souffrent les infrastructures y afférentes. Leur faiblesse constitue un frein à l'atteinte des objectifs de développement de la région. Les coupes de projets les plus importantes ont été faites au niveau du tourisme et autres services publics pour n'en conserver que 25 % dans le premier cas et autour de 50 % dans le second.

#### **4.3 Les projets stratégiques par axes et conception de leurs fiches projets**

Les 36 PSP obtenus ont fait l'objet, lors de l'atelier du 28 mai d'une ventilation par axes stratégiques opérée par les participants, dans le respect du processus participatif. Leur affectation à l'un des 4 axes dégagés précédemment est illustrée par le tableau n°5 ci - après.

**Tableau n° 5 : Ventilation des projets stratégiques prioritaires par axes de développement**

Axes stratégiques	Région à développement durable et équitable	Région à rayonnement national et international	Pôle d'activités diversifiées A haute valeur ajoutée	Pôle de recherche et développement
<b>Projets Stratégiques Prioritaires</b>	3-Aménagement et revêtement de pistes rurales	1-Création d'axes autoroutiers dans le gouvernorat	12-Création de la plateforme logistique et promotion de la multi-modalité	20-Mobilisation et gestion des ressources en eau
	4-Modernisation des axes structurants des villes du gouvernorat	2-Mise à niveau et modernisation de la voirie classée du gouvernorat	14-Réalisation du projet TAPARURA et réhabilitation du littoral Nord	23-Développement de clusters
	5-Réalisation du réseau TCSP de Grand Sfax	7-Dédoublage des voies ferrées Nord-Sud et Est-Ouest	19-Contribution de l'Etat à l'effort régional d'investissement et rôle du PPP	28-Développement d'une stratégie incitant des universités étrangères à s'implanter à Sfax
	6-Délocalisation de la Gare de Sfax	8-Aménagement d'un terminal conteneurs et redéploiement des activités du port de Sfax	2 -Réhabilitation des ports de pêche du gouvernorat	29-Mise en place du Village de la Recherche Scientifique et de la bibliothèque universitaire
	13-Fermeture de la SIAPE A, réhabilitation de son site et du Littoral Sud	9-Extension et réaménagement du port de La Skhira	22-Des zones industrielles dans les 16 délégations	33-Modernisation de l'accès au réseau de téléphonie fixe
	15-Création et réhabilitation de STEPs du gouvernorat	10-Renforcement de la liaison Sfax – Kerkennah	25-promotion du tourisme alternatif	
	16 - Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie globale de gestion de déchets pour le gouvernorat	11 - Mise aux normes et redynamisation de l'aéroport de Sfax	26 - Construction du 3ème CHU de Sfax	

	17-Valorisation des écosystèmes	24-Promotion de l'artisanat et des petits métiers	30-Consolidation du pôle technologique TIC –Multimédia de Sfax	
	18-Révision de la réglementation et des pratiques fiscales instituant la décentralisation	32-Mise en place d'un centre régional de la migration		
	27-Développement de la Médecine d'urgence	34-Construction d'un complexe culturel et d'animation, Création d'un musée régional		
	31-Mise en place du centre de formation professionnelle multi-spécialités	35-Edification de la cité sportive de la région de Sfax		
	36-Création de la station de dessalement de l'eau de mer ; Alimentation en électricité et de gaz			
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>5</b>

Il en est résulté que l'on dénombre :

- 12 PSP pour l'axe 1 : Sfax « Région à développement durable et équitable » ;
- 11 PSP pour l'axe 2 : Sfax «Région à rayonnement national et international» ;
- 8 PSP pour l'axe 3 : Sfax «Pôle d'activités diversifiées à haute valeur ajoutée» ;
- 5 PSP pour l'axe 4 : Sfax «Pôle de recherche et développement».

Chacun de ces projets a donné lieu à l'élaboration d'une fiche projet retenant un ensemble d'informations capitales le concernant, à savoir :

- Localisation,
- Nature et description du projet,
- Objectif,
- Actions à engager et réaliser par horizon temporel,
- Acteurs impliqués,
- Perspectives,
- Moyens à mobiliser,
- Coûts estimatifs,
- Contraintes,
- Principaux indicateurs (d'impact et d'exécution),
- Projets complémentaires.

Une première version de chacune de ces fiches a été élaborée puis soumise à discussion en atelier, ensuite un ensemble de consultations et entretiens avec les connaisseurs des divers domaines concernés ont été opérés impliquant ONG, universitaires, experts et détenteurs de l'information,..., ainsi qu'un retour à la documentation disponible (études, rapports, publications,...). Cette autre forme d'approche participative a porté ses fruits et ne peut qu'être saluée.

Ces fiches projet seront, dans ce qui suit, présentées par axe de développement stratégique en les positionnant par rapport à chacun d'eux et en les accompagnant d'une brève présentation justifiant leur rattachement au dit axe.

#### **4.3.1 L'axe 1 : Sfax « Région à développement durable et équitable »**

A cet axe ont été rattachés les 12 projets stratégiques suivants :

- Aménagement et revêtement de pistes rurales.
- Modernisation des axes structurants des villes du gouvernorat.
- Réalisation du réseau de TCSP du Grand Sfax.
- Délocalisation de la gare de Sfax.
- Fermeture de la SIAPE A, réhabilitation de son site et du littoral sud.
- Création et réhabilitation des STEPs du gouvernorat.
- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie globale de gestion des déchets pour le gouvernorat.
- Valorisation des écosystèmes.
- Révision de la réglementation et des pratiques fiscales instituant la décentralisation
- Développement de la Médecine d'urgence.
- Mise en place du centre de formation professionnelle multi-spécialités
- Création de la station de dessalement de l'eau de mer ; Alimentation en électricité et gaz

Cet axe s'est imposé en tant que vecteur du développement durable de l'ensemble du gouvernorat ce qui implique un intérêt pour les 3 piliers de ce concept qu'il concilie : l'économique, le social et l'environnement, auxquels est de plus en plus associée la gouvernance.

Le volet économique implique des préoccupations de croissance et d'efficacité en vue de créer la richesse pour tous, quel que soit le milieu ou la délégation.

Le pilier social cible l'équité non seulement inter et intra-générationnelle mais surtout dans notre cas celle intra et inter-spatiale (dans les villes et entre villes ; dans les délégations et entre délégations ; entre espaces urbains et ceux ruraux).

L'équité sociale est à conforter par une solidarité permettant de lutter contre l'exclusion, les inégalités, la pauvreté,...

L'objet du pilier environnemental est de soulager, voire annihiler si possible, les pressions résultant des activités humaines, plus particulièrement celles économiques, exercées sur la qualité de l'environnement.

Un bref exposé de la finalité de chaque projet stratégique rattaché à cet axe suit.

- ✓ **L'aménagement et revêtement de pistes rurales** a pour finalité la désenclaver les zones rurales à accessibilité limitée, facilitant ainsi aux agricultures la capacité de pouvoir écouler leurs produits sur les marchés sans avoir à être rançonnés par des intermédiaires trop avides. Par ailleurs, les populations rurales bénéficieront d'un relatif rééquilibrage de leurs conditions de vie, instaurant ainsi une certaine équité entre les deux milieux.
- ✓ **La modernisation des axes structurants des villes du gouvernorat** par l'adjonction de nouvelles voies, la création d'échangeurs, de ponts ou leur dédoublement, l'aménagement de l'entrée des agglomérations est de nature à fluidifier la circulation, décongestionner le tissu viaire et faciliter la mobilité. Les retombées économiques sont incontestables (coût généralisé de déplacement et consommation de carburant, rapidité des livraisons,...), tout en relâchant les pressions paysagères et environnementales.
- ✓ **Le transport en commun en site propre (TCSP)** répondant au souci de substituer, dans les pratiques de mobilité de la population du Grand Sfax, la primauté des transports collectifs à celle prévalent pour la voiture privée. De multiples avantages plaident en faveur de la promotion du TCSP : sécurité, confort, efficacité et rapidité du service, économies d'énergie avec pour pendant la préservation de l'environnement et une rationalisation de l'utilisation de la voirie.
- ✓ **Délocalisation de la gare de Sfax envisageant deux volets aux traitements différents:**
  - L'élimination d'un obstacle à la réalisation de la pénétrante nord-sud ainsi qu'à la communication directe projet TAPARURA – Centre Historique matérialisé par

- l'actuelle gare de voyageurs, gare devant être légèrement translatée et accompagnée par la réalisation du pôle multimodal de transport urbain.
  - La suppression de la forte gêne entravant la fluidité du trafic urbain due au passage des longs convois de marchandises, gêne nécessitant la délocalisation de la gare de marchandise mais facilitant par ailleurs la connexion de la plateforme logistique au réseau ferroviaire.
- ✓ **La fermeture de la SIAPE, et réhabilitation de son site** constitue la cheville ouvrière de la lutte contre les pollutions portant lourdement atteinte au littoral Sud du Grand Sfax depuis plus de 6 décennies (milieux terrestre, maritime, atmosphérique), corrigeant ainsi un outrage environnemental qui n'a que trop perduré. Au fil du temps la SIAPE a constitué le parapluie sous lequel se sont abritées diverses activités polluantes, consommant aussi la rupture ville-littoral au grand dam des citoyens. La fermeture de cette unité constitue une revendication des générations passées et présentes devant recevoir satisfaction de façon imminente. Les effets attendus sont la dépollution et la décontamination réussies du site, la régénération et la préservation des écosystèmes, la restitution aux citoyens d'un cadre de vie viable et agréable à vivre avec en prime une récupération d'un foncier à aménager.
- ✓ **La création et réhabilitation des STEPs du gouvernorat** dont la nature du processus de traitement utilisé, le dimensionnement et la gestion se sont révélés à l'origine de la manifestation de problèmes environnementaux à solutionner par l'enrichissement du réseau STEPs et le passage aux stations de 3ème génération propice à la valorisation sécurisée des eaux traitées (irrigation) et des boues (compost) ainsi que la réduction du volume d'eaux usées rejetées directement dans la nappe ou en mer.
- ✓ **La stratégie globale de gestion des déchets** à envisager pour le gouvernorat privilégiant collecte, tri sélectif et valorisation, comprimant ainsi les besoins d'enfouissement. Ces actions s'inscrivent naturellement dans le cadre de l'écologie industrielle et de l'économie circulaire, créant la richesse et préservant les écosystèmes.
- ✓ **La valorisation des écosystèmes** envisage de mettre en exergue les atouts naturels et écologiques du gouvernorat. La finalité est d'assurer leur protection et leur préservation en adoptant une gestion rationnelle activant la gouvernance environnementale. Cette valorisation promeut le tourisme alternatif, les activités de loisirs et de récréativité grâce à la sauvegarde, pour les générations présentes et futures, du patrimoine régional, environnemental et sa régénération.
- ✓ **La révision de la réglementation et des pratiques fiscales** instituant la décentralisation et consacrant l'autonomie décisionnelle reconnue aux régions par la constitution de janvier 2014, leur concède le réel pouvoir de mettre en pratique les options arrêtées dans un



contexte de démocratie participative. La large autonomie obtenue est avalisée par l'open gov.

- ✓ L'effort à faire pour mieux assoir **la médecine d'urgence** dans le gouvernorat s'avère être une orientation prioritaire pour améliorer l'offre de soins et répondre aux besoins de la médecine pré-hospitalière par le renforcement des systèmes SMUR/SAMU (véhicules, équipes et plateaux techniques). La répartition plus équilibrée envisagée au niveau de l'ensemble de l'entité spatiale est source d'une équité évidente, garante d'une réactivité couplant célérité et efficacité des soins devant être assurés dans les plus brefs délais. L'héliportage s'avérant salutaire, sa mise en place devient impérative dans des cas extrêmes. La réorganisation et le renforcement des dispositifs de la médecine d'urgence, à l'échelle du gouvernorat, permettra de sauver nombre de vies et d'éviter aux patients des séquelles préjudiciables et irrémédiables dans bien des cas.
- ✓ **Le centre de formation professionnelle multi-spécialités** à créer en vue de mieux répondre aux besoins des entreprises non satisfaits et d'aider les formés à accéder rapidement au marché de l'emploi en stimulant leur acquisition de compétences et en renforçant leur qualification. La formation assurée donnerait l'opportunité d'une insertion professionnelle réussie aux sortants du système de formation académique. Cette formation se doit d'être adaptable pour tenir compte des évolutions technologiques exigeantes en nouveaux profils de formés. Elle s'ouvre également aux « déflatés » des administrations et services publics les poussant vers l'auto – entrepreneuriat.
- ✓ **La station de dessalement de l'eau de mer et l'alimentation en électricité et gaz** appelées à desservir le gouvernorat, répondent à l'urgence des besoins actuels et futurs des populations et des activités. Le dessalement compenserait le déficit en eau potable enregistré localement et permettrait d'étendre et de rééquilibrer l'alimentation en eau potable. Il permettrait de réduire la dépendance vis à vis des eaux du Nord et de Sbeitla – Jelma.


Poursuivant sur sa lancée, la STEG continue et continuera à étendre et à renforcer son réseau de distribution de l'électricité, tout en faisant la promotion du photovoltaïque passant du statut de source d'appoint au départ, à celui de source fondamentale à terme.

L'alimentation en gaz des ménages urbains et des zones industrielles, déjà avancée dans le Grand Sfax, exige un effort soutenu de la part de la STEG pour pourvoir équitablement les autres agglomérations du gouvernorat.

Les fiches relatives à ses 12 projets suivent ci-après.

## AXE 1 : SFAX RÉGION À DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE

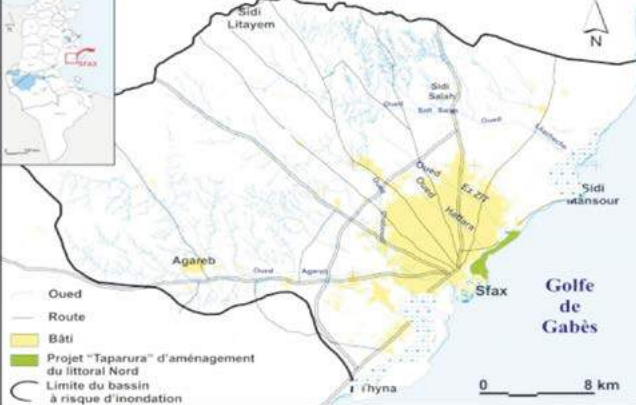
### Fiche projet n° 3 : Aménagement et revêtement des pistes rurales

<p><b>Localisation</b></p>	<p>Milieu rural du gouvernorat de Sfax</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>- Doter l'espace rural d'un système viaire amélioré offrant ainsi un cadre et des conditions de vie moins austères aux populations disséminées dans ce milieu.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer au désenclavement de zones rurales du gouvernorat et sortir du quasi isolement certaines d'entre elles.</li> <li>- Susciter la promotion du développement des espaces concernés répondant aux aspirations à une meilleure qualité de vie.</li> <li>- Ouvrir directement les marchés urbains et étrangers aux produits créés par les agricultures (de toutes tailles) sans intermédiation ruineuse.</li> </ul>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p>- Aménagement, revêtement et bitumage de 57 pistes rurales s'étendant sur 315 Km relevant de 14 délégations hors Sfax Ville et Sfax-ouest (dont plus des 5/4ème se situent dans les délégations périphériques).</p>
	<p>2021 – 2025</p>	<p>- Aménagement, revêtement et bitumage de 800 nouveaux Km de pistes rurales disséminées à travers le gouvernorat.</p>
	<p>2026 – 2030</p>	<p>- Aménagement, revêtement et bitumage de 1200 Km de pistes rurales supplémentaires</p>
<p><b>Acteurs impliqués</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de l'Agriculture et de la pêche.</li> <li>- Commissariat Régional au Développement Agricole.</li> <li>- Cellules Agricoles Locales.</li> <li>- Région.</li> <li>- Délégations.</li> </ul>	

<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un milieu rural mieux desservi par des pistes carrossables assurant une meilleure accessibilité aux exploitations agricoles, accessibilité garante d'un suivi et d'un entretien plus poussés et d'une rentabilité améliorée.</li> <li>- Un désenclavement partiellement réussi et à parachever pour se rapprocher des réalisations observées et à venir dans des gouvernorats limitrophes.</li> <li>- Une ouverture plus directe et aisée sur les marchés urbains pour les produits créés par les agriculteurs sans intermédiations préjudiciables pour leurs équilibres financiers et pour la pérennité de leurs activités.</li> <li>- Un rééquilibrage plus équitable des conditions de vie entre milieu urbain et milieu rural.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens techniques, humains et financiers à mobiliser par l'Etat et à préciser par les autorités compétentes.	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A définir par les études.	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Contraintes foncières liées à l'inexistence de fonds d'expropriation permettant de libérer les emprises nécessaires.</li> <li>-Contraintes financières.</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	Nombre de Km de pistes rurales bitumées réalisées.
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de parcelles desservies.</li> <li>-Evolution du nombre de producteurs accédant directement aux marchés de distribution.</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réalisation des projets de Développement Rural Intégrés (PDRI).</li> <li>-Aménagement et revêtement des pistes agricoles des zones irriguées par le Ministère de l'Agriculture et de la pêche.</li> <li>-Réalisations de programmes de Conservation des Eaux et des Sols (CES).</li> </ul>	

## AXE 1 : SFAX RÉGION À DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE


### Fiche projet n° 4 : Modernisation des axes structurants des villes du gouvernorat

<p><b>Localisation</b></p>	<p>Principales villes du gouvernorat</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>- Développement et entretien de la voirie en milieu urbain dans les principales agglomérations du gouvernorat à savoir le Grand Sfax et les agglomérations des délégations périphériques</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Assurer une desserte respectable des divers espaces des principales agglomérations, en corrigeant ou prévenant la manifestation de la congestion, voire de l'hyper-congestion de la circulation dans leurs zones centrale et péri-centrale dont l'occurrence concerne principalement le Grand Sfax en heures de pointe actuellement.</p>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p><b>-SP1 : Le Grand Sfax :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parachever la procédure d'appel d'offres et lancer la première phase des travaux de la pénétrante Nord-Sud,</li> <li>• Aménager le tronçon reliant la RN1 à la zone industrielle de Sidi Salem,</li> <li>• Lancement du projet de construction de 8 ponts enjambant de la rocade du Km4,</li> <li>• Création d'un échangeur à l'intersection des RN13 et RN14 à la hauteur de l'Avenue Majida BouLila,</li> <li>• Création d'un pont au niveau de l'intersection RN1 / RL921 au niveau de Sakiet Ezzit,</li> <li>• Aménagement de l'entrée de la zone Sidi Mansour (RL924, délégation Sakiet Eddaier).</li> </ul> <p><b>-SP2 : Les agglomérations périphériques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dédoublage de ponts surplombant la voie ferrée croisant d'une part la RN1 au niveau des villes d'El Hencha , Mahrès et La Skhira, et d'autre part, la RN14 au niveau de Bir Ali Ben Khelifa,</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dédoublage du pont reliant Kerkennah à la RR204,</li> <li>• Mise en place d'un virage sur la RR82 entre les villes d'El Amra et Jbéniana,</li> <li>• Aménagement de l'entrée sud de la Ville de la Skhira (RN1) et de l'entrée de la ville d'Agareb (RN14).</li> </ul>
	2021-2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion des modes doux par la mise en place de pistes cyclables.</li> <li>- Promotion du système de transport intelligent.</li> </ul>
<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère de l'Équipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.</li> <li>-Ministère du Transport.</li> <li>-Les Communes et Le gouvernorat.</li> </ul>	
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Disposer de réseaux viaires modernes capables de structurer les principales villes du gouvernorat.</li> <li>-Faciliter la mobilité dans les agglomérations.</li> <li>-Améliorer la fluidité de la circulation dans le transport de voyageurs et de marchandises confondus.</li> <li>-Promouvoir la communication intra-urbaine.</li> <li>-Gommer la survivance notoire des pistes urbaines (phénomène de plus en plus observable dans le Grand Sfax du la densification du bâti accompagnant l'extension spatiale.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens techniques, humains et financiers à préciser suite à des études.	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A déterminer par les études.	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Taille des entreprises de BTP susceptibles de répondre aux appels d'offre obéissant au critère du moins disant (se révélant être plutôt celui du mal disant) et leur capacité de résilience.</li> <li>-Mise à disposition des ressources financières adéquates.</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de Km réalisés.</li> <li>-Evolution des investissements alloués aux projets.</li> <li>-Proportion de projets achevés.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evolution du trafic.</li> <li>-Evolution des coûts et du temps moyen du déplacement.</li> <li>-Evolution des indicateurs d'accidentologie.</li> <li>-Amélioration des indicateurs environnementaux.</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Comblement des nids de poules.</li> <li>-Enrobage du tronçon de routes nationales sis en milieu urbains : <ul style="list-style-type: none"> <li>•RN1, RN2 et RN14, Rode de Km 11 ainsi que les tronçons des RR82, RR204, RL 881, RL924 et RL911 pour le Grand Sfax.</li> <li>•Les tronçons des routes classées passant par les chefs-lieux des délégations périphériques.</li> </ul> </li> </ul>	

## AXE 1 : SFAX RÉGION À DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE

### Fiche projet n° 5 : Réalisation du réseau de Transport en Commun en Site Propre

<p><b>Localisation</b></p>	<p>Agglomération de Sfax</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Souci de la promotion des transports en commun de plus en plus marginalisés par la suprématie manifeste du transport privé individualisé polluant et «espacivore».</li> <li>-Revoir la mobilité des personnes dans un cadre devenant de plus en plus étriqué face au croît de la population.</li> <li>-Mettre en place d'un réseau TCSP intégrant des axes lourds de types tramway (T1 et T2) et des axes semi-lourds de types bus à haut niveau de services (BHNS 3.4 et 5) à capacité voyageurs élevée et écologiquement viable.</li> </ul>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Développer l'usage des modes de transport collectifs devenus plus performants (vitesse, temps et confort pour une capacité d'accueil accrue).</li> <li>-Rationaliser et optimiser l'utilisation de la voirie communale.</li> <li>-Garantir sécurité, efficacité et durabilité par un service réduisant la consommation d'espace, moins énergivore donc respectueux de l'environnement.</li> <li>-Permettre au transport en commun de gagner en attractivité pour toucher toutes les classes sociales en assurant confort, régularité et ponctualité, incitant par là au report modal.</li> <li>-Pourvoir les espaces périphériques au centre-ville en parkings.</li> <li>-Réduire les risques d'accidents.</li> <li>-Ramener le coût généralisé des transports publics à des niveaux plus faibles.</li> </ul>	

<b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b>	2016-2020	<p>-2016-2017 : Lancement et réalisation des études détaillées (APS, APD et DCE).</p> <p>-2017 : Lancement des appels d'offre (pour la réalisation du projet).</p> <p>-2018-2020 : Réalisation des travaux et installation des équipements.</p>
	2021–2025	<p><b>2021-</b> : Exécution du programme de la première phase de réalisation du TCSP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Réalisation de la ligne T13) 1 Km) Ligne El Ons – Aéroport passant par la route de Ténior au Nord (pour desservir les cités résidentielles) et au centre-ville par l'Avenue des martyrs, desservir le pôle multimodal puis rejoindre la route de la Soukra au Sud-ouest (pour desservir au mieux les quartiers El Habib et El Bahri ainsi que la zone universitaire),</li> <li>•Réalisation du dépôt et des 3 parcs relais proposés sur cette ligne (le parc nord au terminus de la ligne, le parc au croisement de la route de Ténior et du canal du Km 4 et finalement le parc au niveau de la route de l'université),</li> <li>•Aménagement de lignes fortes de bus devant préfigurer les autres axes prévus de façon à créer plus rapidement un effet réseau structurant.</li> </ul> <p><b>2024-</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Réalisation de la ligne T2 partant du centre-ville (assurant la desserte de la ville européenne et passant par l'avenue Habib Bourguiba), en correspondance avec le pôle multimodal ainsi qu'avec les lignes T1 et BH3, puis rejoignant la route de Gremda au moins jusqu'au niveau de la rocade du Km 4,</li> <li>•Réalisation du parc relais programmé à la hauteur de la rocade.</li> </ul>
	2026–2030	<p>-<b>2026</b> : prolongement de la ligne T1 jusqu'à la cité El Ons en fonction de son développement.</p> <p>-Mise en service de l'ensemble du réseau (T1, T2 et les 3 BHNS) au lendemain du plan (2031)</p>

<p><b>Acteurs impliqués</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère du transport.</li> <li>-Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.</li> <li>-Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale.</li> <li>-Ministère du Domaine de l'Etat et des Affaires Foncières.</li> <li>-Ministère de l'Intérieur / Ministère des Affaires locales.</li> <li>-Ministère de l'Environnement.</li> <li>-La SNCFT.</li> <li>-L'AROTT.</li> <li>-Les communes traversées.</li> <li>-La région.</li> <li>-La société civile.</li> </ul>
<p><b>Perspectives</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Perspectives associées à la mise en place du réseau TCSP achevé : disponibilité d'un réseau relativement dense innervant le Grand Sfax, convergeant vers l'espace central et desservant les principales zones universitaires.</li> <li>-Une part des transports publics en progression continue et une résorption de celle des modes de transport privés.</li> <li>-Une rationalisation et une optimisation de l'usage de la voirie communale existante de moins en moins congestionnée.</li> <li>-Une aération de l'espace urbain et une baisse des niveaux de pollution atmosphérique et visuelle en zone centrale.</li> <li>-Une réduction des risques de collisions / accidents corporels et un renforcement de la sécurité routière.</li> <li>-Un coût généralisé des transports en commun en résorption dans l'agglomération (coût en termes de temps,...).</li> <li>-Une connexion avec la gare ferroviaire de Sfax via le pôle multimodal de transport urbain confortant le report modal.</li> <li>-Une multiplication des parcs – relais propice à l'intensification de l'intermodalité et soulageant le besoin de nouveaux espaces de parking en zone centrale ainsi que supprimant le stationnement en double file.</li> <li>-Une contribution de la ligne forte BH3 à la dynamisation de la zone TAPARURA au Nord et du PNCT de THYNA au Sud.</li> </ul>
<p><b>Moyens à mobiliser</b></p>	<p>-Des compétences humaines spécialisées et diversifiées, des moyens techniques et financiers nécessaires à la réalisation de l'ensemble du projet.</p>
<p><b>Coûts estimatifs</b></p>	<p>-2 000 millions de DT pour la réalisation de l'ensemble du projet dont 830 millions de DT pour la période 2016-2020 (y compris les 560 millions de DT pour la ligne T1, segment Cité El Ons exclu).</p>



<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le retard pris pour la création de l'AROTT de Sfax.</li> <li>-Les retards observés pour la mobilisation, en temps utiles, des financements des études APS et APD ayant déjà conduit au décalage de la réalisation des composantes du projet de 2 ans.</li> <li>-Les procédures administratives à engager pour la libération des emprises nécessaires, le choix du maître d'œuvre, l'obtention des permis de construire.</li> <li>-Les enquêtes réseaux à mener et à analyser.</li> <li>-Les impacts fonciers associés au projet.</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	Taux de réalisation dans les délais prévus.
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evolution de la part des transports en commun.</li> <li>-Evolution de la demande de transport (nombres de voyageurs utilisant le TCSP).</li> <li>-Evolution du bénéfice net actualisé.</li> <li>-Taux de satisfaction des usagers.</li> <li>-Réduction du taux de pollution en centre-ville et autres points névralgiques.</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Etude de réorganisation du plan de circulation et de stationnement.</li> <li>-Etude des systèmes tarifaires et de billetterie.</li> <li>-Etude institutionnelle (dispositions administratives et réglementaires, capacité des institutions à répondre aux besoins du projet : système éducatif, associations professionnelles).</li> </ul>	

## AXE 1 : SFAX RÉGION À DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE


### Fiche Projet n°6 : Délocalisation de la gare de Sfax

<b>Localisation</b>	Sfax Ville	
<b>Nature et description du projet</b>	Suppression de l'obstacle que constitue la gare actuelle pour la réalisation de la pénétrante Nord-Sud et l'articulation directe du Projet TAPARURA avec le centre historique de la ville.	
<b>Objectifs</b>	-Translation vers le Nord de la gare – voyageurs de Sfax (vers la zone du stade Ameer Gargouri) tout en préservant sa localisation en zone centrale, -Délocalisation de la gare de marchandises à Sidi Salah, supprimant le passage de convois multi-wagons en centre-ville.	
<b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b>	2016 - 2020	-Lancement des études architecturales et techniques des deux opérations.
	2021 -2025	-Construction et mise en service de la nouvelle gare de voyageurs.
	2026 -2030	-Construction de la gare de marchandises devant être connectée à la plateforme logistique.
<b>Acteurs impliqués</b>	-Ministère du Transport. -SNCFT. -Ministère de l'Équipement de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire. -Commune de Sfax.	
<b>Perspectives</b>	-Un goulot d'étranglement supprimé pour la fluidité du trafic routier des communes traversées par la voie ferrée et les convois de marchandises. -Une connexion entre la gare marchandises et la plateforme logistique. -Une facilité accrue de faire communiquer les 2 bandes littorales de la ville entre-elles. -Une gare de voyageurs maintenue en centre-ville à l'instar de toutes les grandes villes du monde et disposant de l'opportunité de la plateforme multimodale.	

<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens techniques, humains et matériels.	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A évaluer par les études.	
<b>Contraintes</b>	-Contraintes foncières.	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	-Durée de la période d'exécution. -Degré de réalisation des composantes programmées
	Indicateurs d'impact	-Baisse de la fréquence des arrêts aux passages à niveau. -Gains de temps réalisés par déplacement moyen.
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation du pôle multimodal de transport urbain au voisinage de la gare intégrant une station de taxis à emprise adéquate.</li> <li>- Création du tronçon de voie ferrée desservant la plateforme logistique puis rejoignant la gare de Sidi Abid et le réseau Sud.</li> </ul>	

## AXE 1 : SFAX RÉGION À DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE

### Fiche projet n°13: Fermeture de la SIAPE et réhabilitation de son site


<p><b>Localisation</b></p>	<p>Littoral Sud du Grand Sfax</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Action de nature offensive, défensive et curative ciblant la suppression radicale de la SIAPE A, principale source de pollution du littoral sud du Grand Sfax aux émissions gazeuses se dispersant généreusement sur un rayon de 11 Km, émissions se doublant de pollutions hydrique, solide et paysagère.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Stopper définitivement et à très court terme les activités de l'unité mère tunisienne de transformation des phosphates.</li> <li>-Annihiler les différentes formes de pollution ayant souillé pendant plus de 6 décades les milieux terrestre, marin et aérien, portant gravement atteinte au cadre de vie d'un demi-million d'habitants.</li> <li>-Contribuer à la régénération et à la préservation des richesses halieutiques et floristiques du littoral de l'agglomération et par là de l'ensemble du golfe de Gabès.</li> <li>-Réhabiliter les sites de la SIAPE et de son terri- toire de phosphogypse en vue de supprimer un outrage paysager cumulé au fil des décennies et dégager des réserves foncières répondant aux besoins de la ville.</li> <li>-Restituer une vue sur mer au niveau du littoral sud.</li> <li>-Permettre une nette percée dans le sens de la réalisation de la durabilité environnementale du cadre de vie du gouvernorat et une amélioration appréciable de la qualité de vie des populations.</li> </ul>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Arrêt de l'ensemble des activités de la SIAPE en 2017.</li> <li>-Démantèlement de l'usine à partir de fin 2017 et avant la fin de la période.</li> <li>-Fixation de la durée de la période de repos exigée par le principe de précaution et nécessaires à l'auto - épuration du milieu.</li> </ul>

	2021 – 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Actualisation des études relatives à la réhabilitation du site.</li> <li>-Confinement du dépôt de phosphogypse pour prévenir la poursuite de la percolation et de la lixiviation.</li> <li>-Réduction de l'agression visuelle et de la pollution paysagère associée aux montaisons de phosphogypse par remodelage et reprofilage des talus.</li> </ul>
	2026 – 2030	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Elaboration du PAD de la friche industrielle récupérée et assainie.</li> <li>-Aménagement paysager des deux talus.</li> <li>-Lancement des travaux relatifs aux projets arrêtés à implanter dans la zone.</li> </ul>
<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère de l'Environnement et du développement durable.</li> <li>-Ministère de l'industrie.</li> <li>-Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.</li> <li>-Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral.</li> <li>-Agence Nationale de Protection de l'Environnement.</li> <li>-Groupe Chimique Tunisien.</li> <li>-Les communes du Grand Sfax.</li> <li>-La région de Sfax.</li> <li>-Le district.</li> </ul>	
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Arrêt effectif de la contamination des milieux terrestre, maritime et aérien.</li> <li>-Lancement des opérations de dépollution / décontamination réussies.</li> <li>-Récupération du foncier en vue du réaménagement de la zone et de la fixation de ses nouvelles vocations, conformément au parti d'aménagement adopté.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	Moyens techniques, humains et financiers à préciser par les études spécifiques.	
<b>Coûts estimatifs</b>	Coûts à préciser par des études appropriées.	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Résistance du Groupe Chimique.</li> <li>-Atermoiements dans la mise en application de la décision politique prise retenant sa fermeture.</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Respect des calendriers prédéterminés.</li> <li>-Montant des investissements alloués aux actions curatives et aux actions préventives.</li> <li>-Respect des délais d'arrêt des activités de l'unité de production.</li> <li>-Taux de démantèlement réalisé dans les délais impartis par le calendrier fixé.</li> </ul>

	Indicateurs d'impact	<p>-Régression des divers indicateurs mesurant les niveaux des pollutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Hydrique (due aux déversements en mer et à la percolation dans la nappe phréatique),</li> <li>•Terrestre (contamination des sols),</li> <li>•Atmosphérique liée au transport de particules de phosphogypse (nombre de particules par million : Nppm).</li> </ul> <p>-Confinement et réaffectation du teruil de phosphogypse (création additionnelle de m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant).</p>
<b>Projets complémentaires</b>	<p>-Réhabilitation de l'ensemble de l'espace littoral Sud du Grand Sfax (y compris la fiche SIAPE, les sites décharge municipale et bassins d'épandage des margines).</p> <p>-Création d'un organisme de gestion de la dépollution et de la réhabilitation du littoral Sud (un organe ad hoc ou mission dévolue à la Société d'Etudes et d'Aménagement de la Côte Nord de la ville de Sfax : SEACNVS).</p> <p>-Redimensionnement de la STEP Sud de Sfax permettant une meilleure pré-épuration du milieu.</p>	

## AXE 1 : SFAX RÉGION À DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE

### Fiche Projet n° 15 : Création et réhabilitation de stations d'épuration (STEP) du gouvernorat

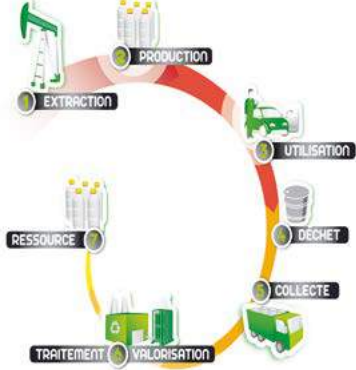
<p><b>Localisation</b></p>	<p>-Sfax Sud.</p> <p>-Les 10 délégations périphériques.</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Mise en place de stations d'épuration de deuxième génération au profit des délégations dépourvues de telles infrastructures.</p> <p>-Réhabilitation et entretien des stations existantes du gouvernorat.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Collecter et traiter les eaux usées des chefs –lieux des 10 délégations périphériques.</p> <p>-Accroître la capacité de traitement des eaux usées des STEP Sud et Nord du Grand Sfax.</p>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p>-Mise en place de 4 STEP de 2ème génération à : Skhira, Bir Ali Ben Khelifa, Ghraiba et Menzel Chaker.</p> <p>-Accroître la capacité de traitement des eaux usées des STEP Sud et Nord du Grand Sfax et les muter en stations de 3ème génération.</p> <p>-Doter les zones industrielles Madagascar et le port de pêche d'une station d'épuration spécifique.</p> <p>-Remettre à l'ordre du jour l'application de la législation imposant l'installation et la mise en service de stations de prétraitement des eaux usées par les unités industrielles polluantes avant leur rejet dans le réseau public.</p>
	<p>2021 – 2025</p>	<p>-Renforcer la capacité de traitement des eaux usées des stations d'épuration actuellement en service dans les délégations périphériques.</p> <p>-Curer et entretenir les stations existantes.</p>
	<p>2026 – 2030</p>	<p>-Créer une STEP de 3ème génération à El Amra.</p> <p>-Etendre le système 3ème génération aux STEP non encore passées à ce système.</p>

<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.</li> <li>-Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.</li> <li>-ONAS.</li> <li>-ANGED.</li> <li>-Les Communes.</li> </ul>	
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une décélération du processus de rejet d'eaux usées directement dans la nappe pour abaisser le niveau piézométrique devenu de plus en plus alarmant notamment dans le Grand Sfax.</li> <li>-Améliorer la qualité des eaux usées déversées en mer par les agglomérations littorales.</li> <li>-Une réutilisation des eaux épurées grâce à un traitement poussé (stations de 3ème génération) dans les périmètres irrigués et autres surfaces agricoles en toute sécurité.</li> <li>-Une valorisation des boues récupérées suite aux opérations de curage et de leur intégration dans la production de compost après leur séchage.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Moyens techniques (aérateurs, pompes, décanteurs,...) humains et financiers faisant appel à des financements publics et internationaux.</li> </ul>	
<b>Coûts estimatifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A déterminer après études appropriées.</li> </ul>	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une faiblesse de la pente du bassin versant du Grand Sfax entravant un bon drainage par le réseau d'assainissement.</li> <li>-Une exigüité de certaines trames de la voirie urbaine dans les délégations périphériques et les cités populaires d'une part et une dispersion des logements dans certains espaces d'autre part, constituant autant de sources de non rentabilité.</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Fréquence des opérations de curage.</li> <li>-Volume et évolution du taux d'eaux usées collectées.</li> <li>-Progression du taux de raccordement.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Volume et évolution des eaux usées traitées.</li> <li>-Proportion et le volume d'eaux traitées recyclées dans l'agriculture.</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Extension du réseau d'assainissement dans les principaux noyaux urbains du gouvernorat.</li> <li>-Mise en place de réseaux d'eau pluviale dans l'ensemble des communes du gouvernorat prévenant ainsi les risques d'inondations (Limaya, Bir Chaaba, Agareb, Sakiet Ezzit, ... ; à mettre en place d'ici 2025).</li> <li>-Entretien régulier de la rocade de Km4 du Grand Sfax devenue une décharge à ciel ouvert entravant ainsi la circulation et la qualité des eaux pluviales drainées et rejetées en mer.</li> <li>-Exécution des travaux programmés par l'étude hydrogéologique portant sur l'élévation du niveau piézométrique de la nappe phréatique dans les délégations du Grand Sfax (programme de lutte contre les catastrophes naturelles).</li> </ul>	



## AXE 1 : SFAX RÉGION À DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE


### Fiche projet n° 16 : Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie globale de gestion des déchets pour le gouvernorat.

<p><b>Localisation</b></p>	<p>-Les 16 délégations du gouvernorat de Sfax</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Projet de nature curative puis préventive en vue de résoudre les problèmes posés par les quantités de déchets générées par les activités économiques (industrielles, agricoles, services) et résidentielles.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Collecte et tri sélectif des déchets de toutes natures et origines. -Valorisation des déchets sélectionnés. -Réduction du volume de déchets faisant objet d'un enfouissement.</p>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Création de centres de transfert des déchets domestiques et assimilés à Bir Ali Ben Khelifa et Graiba .</li> <li>-Création d'un centre régional de production du compost à partir des déchets verts.</li> <li>-Etude et création d'un projet de valorisation des déchets organiques en énergies renouvelables à Agareb.</li> <li>-Création d'un centre de collecte et de valorisation des déchets du bâtiment.</li> <li>-Délocalisation des déchets spécifiques (dangereux pour l'environnement et la santé), en vue de leur traitement, de la décharge d'El Gonna à Jradou tel que prévu par la stratégie nationale de gestion des déchets.</li> </ul>
	<p>2021 – 2025</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Création de 2 nouveaux centres régionaux de production de compost à partir des déchets verts.</li> <li>-Extension du réseau de décharges contrôlées et centres de tri sélectif à l'ensemble des communes du gouvernorat.</li> <li>-Equiper les communes du gouvernorat de centres de collecte et/ou de valorisation des déchets : <ul style="list-style-type: none"> <li>•Du bâtiment,</li> <li>•Industriels non spéciaux,</li> <li>•Verts et ménagers.</li> </ul> </li> </ul>

		-Création d'un nouveau centre de production d'énergies renouvelables (à partir des déchets organiques : fientes de volailles, ...).
	2026 - 2030	-Achèvement des projets affichant un retard d'exécution et nécessitant une extension des délais de réalisation.
<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.</li> <li>-Agence Nationale de Protection de l'Environnement.</li> <li>-Agence Nationale de Gestion des Déchets.</li> <li>-Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral.</li> <li>-Communes.</li> <li>-Entreprises privées.</li> <li>-ONG.</li> </ul>	
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Contenir au maximum ce type de pollution.</li> <li>-Tirer profit de l'économie circulaire.</li> <li>-Limiter les besoins d'enfouissement aux seuls déchets ultimes d'où une emprise plus réduite pour les décharges.</li> <li>-Encourager la création d'entreprises de tri et de revalorisation créatrices d'emploi.</li> <li>-Améliorer la composante paysagère des villes.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Humains, techniques (équipement de tri et de valorisation) et financiers (communes, agences publiques, entreprises privées dans le cadre de PPP, et bailleurs de fonds pour l'acquisition du gros matériel moderne).	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A déterminer par des études spécifiques.	
<b>Contraintes</b>	-Une culture environnementale peu développée.	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de centres de tri créés.</li> <li>-Capacité de tri engagée.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evolution positive du volume de compost produit.</li> <li>-Croissance du volume des déchets revalorisés.</li> <li>-Décroissance de la part des déchets ultimes.</li> <li>-Réduction des lixiviats.</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Dotation des décharges de digesteur de biomasse pour produire de l'énergie</li> <li>-Dotation des décharges d'incinérateurs de pointe.</li> <li>-Etude portant sur l'amélioration de la situation environnementale aux alentours des unités d'élevage de volailles due aux rejets sauvages de leurs déchets.</li> </ul>	

## AXE 1 : SFAX RÉGION À DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE

### Fiche projet n° 17 : Valorisation des écosystèmes

<p><b>Localisation</b></p>	<p>-Ensemble du gouvernorat</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Mise à profit des atouts et opportunités offerts par les attributs naturels et écologiques du gouvernorat.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Valorisation du patrimoine naturel du gouvernorat et préservation de ses écosystèmes. -Gestion rationnelle des ressources naturelles impliquant une gouvernance environnementale.</p>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p>-Aménagement et équipement des parcs urbains de Thyna, d'El Khalij (Grand Sfax) et d'Oum Salah (El Hencha). -Etude et montage du projet de création d'un Parc Safari Animalier (PSA) à El Gonna (animaux en semi-liberté). -Actualiser l'étude du pôle naturel et culturel de Thyna.</p>
	<p>2021 – 2025</p>	<p>-Réalisation du parc Safari animalier d'El Gonna et Ouverture au public (circuit de visite motorisé, bassins, îlots d'hébergement,...) assainissement des espaces extra-muros. -Mise en place du pôle naturel et culturel de Thyna : observatoire de l'avifaune, centre ornithologique, musée sel, ...</p>
	<p>2026 – 2030</p>	<p>-Extension du PSA et enrichissement de sa faune. -Ouverture du site archéologique de Thyna au public.</p>
<p><b>Acteurs impliqués</b></p>	<p>-Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. -Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. -Commissariat Régional du Développement Agricole. -Agence Nationale de Protection de l'Environnement -Communes (Agareb, Sfax et Thyna, El Hencha) -ANGED</p>	

<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Des vecteurs de développement du tourisme alternatif tant intérieur qu'international mis en valeur.</li> <li>-Des activités de loisirs et de récréativité valorisées comblant ainsi une partie du déficit observé dans le gouvernorat.</li> <li>-La population du gouvernorat réconciliée avec son littoral.</li> <li>-Une sauvegarde du capital environnemental régional au profit des générations présentes et futures.</li> <li>-Une rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles existantes tout en anticipant la célérité de leur renouvellement.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	Ressources humaines dans les domaines de la gestion et de la recherche, moyens matériels et financiers (publics, privés, PPP, institutions et organismes internationaux).	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A déterminer par des études appropriées.	
<b>Contraintes</b>		
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant créés.</li> <li>-Accroissement de la superficie des espaces naturels faisant objet de protection.</li> <li>-Evolution du nombre de vestiges protégés.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de visiteurs (locaux et touristes).</li> <li>-Accroissement de la population avifaune.</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Dotation des communes du gouvernorat de plans verts.</li> <li>-Mise en œuvre des plans de gestion et de préservation du littoral contre l'érosion marine (réserve naturelle des Iles Kneiss, Zone sensible de Chaffar, Iles Kerkennah, bande côtière du Grand Sfax ...).</li> <li>-Création d'un réseau de surveillance de la pollution marine.</li> <li>-Création d'un réseau de surveillance des retombées négatives des changements climatiques.</li> <li>-Création d'un observatoire – pôle de gestion régional de l'environnement.</li> <li>-Elaboration du Schéma Directeur d'aménagement du gouvernorat et révision des autres documents d'aménagement et d'urbanisme du gouvernorat (SDA du Grand Sfax et PAU).</li> <li>-Réhabilitation des cités populaires (40 au cours de la période 2020-2016 et programmation des cités populaires restantes au cours des deux plans suivants).</li> <li>-Réhabilitation des cités populaires en zones non urbaines.</li> </ul>	

## AXE 1 : SFAX RÉGION À DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE


### Fiche projet n° 18 : Révision de la réglementation et des pratiques fiscales pour une concrétisation de la décentralisation

<p><b>Localisation</b></p>	<p>-Le gouvernorat de Sfax</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Le pouvoir de décision et de gestion conféré par le chapitre 7 aux échelles infranationales (collectivités locales, régions et districts).</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Passer d'une ère autocratique à une ère de démocratie participative.          -Reconnaître un libre arbitre au gouvernorat en matière de choix des orientations à donner à son développement économique et social          -Concéder au gouvernorat le droit de prélever des ressources fiscales propres et la capacité de choisir l'affectation des moyens financiers disponibles en harmonie avec les orientations arrêtées.</p>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p>-Révision de la réglementation et des pratiques fiscales consacrant et instaurant l'autonomie financière des échelles infra-nationales          -Reconsidération inéluctable de la répartition des fruits de la fiscalité locale entre pouvoir central et pouvoir local.          -Création de nouveaux impôts locaux par refonte des taxes locales.          -Participation effective dans le choix des projets à réaliser par ordre de priorité et dans les décisions se rapportant à leur budgétisation.</p>
	<p>2026 – 2030</p>	<p>-Institutionnalisation des opérations de contrôle, de suivi et d'évaluation.</p>
<p><b>Acteurs impliqués</b></p>	<p>-Ministère de l'Intérieur.          -Ministère des Affaires locales.          -Ministère des finances.          -Les communes.          -Les délégations.          -La région.          -Le district.          -Les ONG.          -La société civile.</p>	

<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une adoption et une mise en pratique du principe de la gouvernance ouverte (open gov) mettant en œuvre autonomie des échelles infranationales et démocratie participative.</li> <li>-Une société civile forte remplissant un rôle de contre-pouvoir efficace et puissant.</li> <li>-Une application du principe de la transparence dans la gestion des affaires publiques locales.</li> <li>-Un développement économique et social régional et local réussi.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens humains, financiers, institutionnels et juridiques.	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A déterminer après études spécifiques.	
<b>Contraintes</b>	-Possibilités de survivance de forces de résistance centralisatrices.	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Publication des lois et textes rattachés à la mise en œuvre du principe constitutionnel instaurant « le pouvoir local ».</li> <li>-Représentativité de la société civile dans les organes et organismes de décision locaux.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Accroissement de la part des revenus locaux résultant de la fiscalité collectée localement bénéficiant aux organes décentralisés.</li> <li>-Amélioration de la gestion des affaires en raison de l'application du principe de la transparence.</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Contribution à la révision et application localement du code législatif et réglementaire appliqué en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement, de développement économique et social.</li> <li>-Précision des modalités d'activation de la Responsabilité Sociale et Economique des entreprises œuvrant dans la région.</li> <li>-Institution d'organes régionaux de contrôle et de suivi indépendants (respect des lois, budgétisation, gestion financière et réalisation des projets).</li> <li>-Programme de mise en œuvre de la modalité de réorganisation du secteur informel développé dans la région.</li> <li>-Création de l'Agence Régionale d'Aménagement et d'Urbanisme.</li> <li>-Renforcement des capacités de contrôle et de suivi de la société civile (et des citoyens) garantissant ainsi l'équité et la redevabilité.</li> <li>-Pouvoir incontestable donné à la région de faire appel à la coopération décentralisée de façon autonome.</li> </ul>	

## AXE 1 : SFAX RÉGION À DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE

### Fiche projet n°27 : Développement de la Médecine d'urgence

<p><b>Localisation</b></p>	<p>Gouvernorat de Sfax (Skhira, Jbéniana, Bir Ali Ben Khelifa et Sfax Ouest).</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Développement de la médecine d'urgence : axe prioritaire pour le gouvernorat.  <b>-SP1</b> : Aménagement et équipement du service d'urgence de l'hôpital régional de la Skhira.  <b>-SP2</b> : création d'un service d'urgence mobile (SAMU) à Sfax Ouest et création de 3 unités de service de médecine d'urgence (SMUR) à Skhira, Jbéniana, Bir Ali Ben Khelifa.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p><b>SP1</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Disposer d'un service d'urgence répondant aux besoins de la population et respectant les normes.</li> <li>-Améliorer l'offre de soins.</li> <li>-Assurer l'équité des services offerts aux patients.</li> </ul> <p><b>SP2</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Répondre aux besoins de la médecine pré-hospitalière.</li> <li>-Optimiser la prise en charge des patients dans les plus brefs délais.</li> <li>-Assurer une meilleure coordination à l'échelle régionale gérée par un point de commandement unique (le centre d'appel SAMU route de l'aéroport centralisant les appels et répondant en dépêchant les secours les plus rapides).</li> <li>-Création / consolidation du service SAMU de Sfax par l'acquisition d'une ambulance de type A (ambulance médicalisée).</li> </ul>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p><b>SP1</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Etude déjà réalisée pour l'extension de l'hôpital y compris le service d'urgence, et projet budgétisé.</li> <li>-2017-2018 : horizon de réalisation de l'extension incluant le service d'urgence accompagné des services suivants : médecine, chirurgie, plateau technique et morgue.</li> </ul> <p><b>SP2</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Réalisation des 3 unités SMUR de La Skhira, Jbéniana et Bir Ali Ben Khelifa.</li> </ul>




		-Consolidation du service ambulatoire de médecine d'urgence (SAMU).
	2021 – 2025	-Mise en place d'un service hélicoptéré d'évacuation des blessés. -Mise en place d'un SMUR à El Hencha. -Mise en place d'un SMUR à Menzel Chaker en raison de l'existence d'un point noir au croisement de la RN2 et la RN13 (PK74) et de l'absence d'un hôpital sur l'axe routier jusqu'à Sidi Bouzid.
<b>Acteurs impliqués</b>		-Ministère de la Santé Publique (SP1 et SP2). -Ministère de l'Equipment, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire (SP1). -Le gouvernorat (SP1 et SP2).
<b>Perspectives</b>		<b>SP1 :</b> -Un service d'urgence fixe pouvant accueillir les patients secourus par le service mobile. -Un service offrant toutes les aménités indispensables : médecine, chirurgie, plateau technique. -Des patients recevant le plus rapidement possible les premiers soins et/ou les soins nécessaires sur place. -Des patients préservés des complications dues au retard d'une prise en charge adéquate.  <b>SP2 :</b> -Une réponse et une prise en charge rapides face aux urgences et aux accidents de la route. -Des vies sauvées et des séquelles évitées ou minimisées. -Une offre de pré-hospitalisation souvent salutaire.
<b>Moyens à mobiliser</b>		-Moyens financiers (SP1 et SP2). -Ressources humaines : personnel médical, para-médical et ouvrier (SP1 et SP2). -Ressources techniques (dont l'ambulance médicalisée pour le SP2).
<b>Coûts estimatifs</b>		-Coût à préciser par sous projet.
<b>Contraintes</b>		<b>SP1 :</b> -Décalage entre achèvement de la réalisation du projet et sa mise en service. -Indisponibilité de ressources humaines (difficultés de recrutement impliquant le dépouillement d'autres services et/ ou d'autres institutions de santé).  <b>SP2 :</b> -Moyens financiers pour l'acquisition de véhicules et d'un hélicoptère ainsi que pour le budget de fonctionnement.



<b>Principaux indicateurs</b>	SP1 : Indicateurs d'exécution	-Taux d'avancement des travaux et suivi de leur réalisation par le comité mis en place.
	Indicateurs d'impact	-Réduction des taux de transfert de patients vers d'autres hôpitaux (amélioration de la prise en charge locale). -Taux d'amélioration de l'offre de soins localement.
	SP2 : Indicateurs d'exécution	-Evolution du nombre de véhicules mis en service.
	Indicateurs d'impact	-Rapidité de la réaction et de la prise en charge. -Amélioration de la qualité de réponse par le service pré-hospitalier.
<b>Projets complémentaires</b>	<p>-Mise en place d'autres services d'urgence : El Hencha. Menzel Chaker, El Amra.</p> <p>-Dotation des infrastructures hospitalières du gouvernorat en plateaux techniques performants (celles actuellement dépourvues ou insuffisamment équipées).</p> <p>-Mise en place et/ou exploitation de plateformes d'hélicoptage dans les centres hospitaliers (existante et non utilisée dans l'hôpital Habib Bourguiba, à prévoir dès le départ dans le 3ème CHU).</p>	

## AXE 1 : SFAX RÉGION À DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE

### Fiche projet n° 31 : Mise en place d'un centre de formation professionnelle multi-spécialités

<p><b>Localisation</b></p>	<p>-Ville de Sfax</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Création d'un centre de formation professionnelle qualifiante multi-spécialités, fleuron du système de formation existant. -Centre préparant les apprenants (jeunes diplômés post bac, jeunes déscolarisés à la recherche d'emplois, apprentis, stagiaires) à être professionnalisés pour occuper un poste d'emploi après une courte période d'adaptation.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Faire de la formation professionnelle un levier du développement économique et social de la région en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondant aux besoins des entreprises non satisfaites des compétences acquises par les sortants du circuit académique conventionnel.</li> <li>• Insufflant un nouveau dynamisme issu de la formation professionnelle, garant d'une meilleure réponse aux desideratas et exigences du tissu productif (secteurs agricole, artisanal, industriel et services).</li> <li>• Donnant aux sortants du système l'opportunité d'une insertion professionnelle réussie, leur assurant le développement personnel souhaité.</li> <li>• Facilitant, pour les formés, l'accès au marché de l'emploi grâce au recours à des programmes évolutifs et adaptés, leur permettant d'obtenir un travail décent les sortant de l'ornière du chômage.</li> <li>• Stimulant l'acquisition de nouvelles compétences et renforçant la qualification de la main-d'œuvre.</li> <li>• Associant les partenaires économiques et sociaux à la définition des orientations à donner aux programmes de formation et à la conception de leur contenu.</li> </ul>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p>-2016-2017 : réalisation de l'étude de création du centre de formation professionnelle multi-spécialités</p>



	2021 – 2025	<p>ayant pour finalité de combler le déficit constaté au niveau du centre pilote de Bab Bhar (à proximité de la Foire de Sfax et occupant un espace exigu) ne parvenant à répondre qu'à 1/3 de la demande de formation exprimée</p> <p>-2018-2019 : Phase de lancement du centre: construction et équipement ;</p> <p>-2020 : Entrée en activité du centre et création de filières de formation concordant avec la diversité de besoins du tissu productif en apprentis, stagiaires, détenteurs de BEP, BTS et BTP dans les domaines de la bijouterie, de l'habillement, de la soudure, de la plomberie, des travaux du bâtiment, de la mécanique, de l'entretien des équipements électriques, informatiques, et frigorifiques,...</p>
	2021 – 2025	<p>-2020-2022 : extension du centre et équipement des nouveaux espaces.</p> <p>-2023 : intensification du nombre de filières de formation en tenant compte des avancées technologiques : maintenance des équipements médicaux, entretien des équipements photovoltaïques et électroniques de pointe, ...</p>
	2026 – 2030	<p>-Introduction de nouvelles spécialisations en fonction des évolutions technologiques et en remplacement d'éventuelles filières en régression (à appréhender à partir de programmes de veille)</p>
<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.</li> <li>-Direction Régionale de la Formation Professionnelle.</li> <li>-Direction Régionale de l'Emploi.</li> <li>-Partenaires économiques et sociaux (UTICA , UGTT, ... ).</li> <li>-Organisations internationales et bailleurs de fonds (AFD,UE, BAD, ...).</li> </ul>	
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Des offres de formations professionnelles attractives et valorisantes pour les apprenants et porteuses de productivité pour les entreprises.</li> <li>-Une formation sollicitée, reconnue et validée par la profession, les professionnels contribuant à l'élaboration du contenu de la formation et accueillant les apprenants dans leurs institutions.</li> <li>-Des formateurs de qualité pédagogique reconnue et une participation des entrepreneurs à la formation dispensée.</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Des entreprises s'ouvrant en tant qu'espaces de formation conjoints.</li> <li>-Un dispositif d'insertion professionnelle, de suivi et d'évaluation mis en place.</li> <li>-Une bonne réactivité de la formation face aux évolutions technologiques et de la demande de nouveaux profils spécifiques des sortants.</li> <li>-Une formation garante d'une meilleure insertion professionnelle et d'un développement personnel des candidats.</li> <li>-Une employabilité plus soutenue et une régression du chômage des jeunes, plus particulièrement des jeunes diplômés.</li> <li>-Une possibilité de formation professionnelle donnée aux « déflatées » des administrations et services publics, les orientant souvent vers l'auto-entrepreneuriat, mettant à profit leurs années d'expérience dans le service public.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Des moyens financiers : investissements mobiliers, techniques, électroniques.</li> <li>-Des moyens humains : formateurs maîtrisant les techniques et moyens pédagogiques.</li> </ul>	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A préciser par les études.	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Absence de vision stratégique de l'évolution du secteur formation professionnelle.</li> <li>-Absence d'anticipation des évolutions technologiques et économiques.</li> <li>-Relative inadéquation entre offre de formation et demande métiers par les entreprises.</li> <li>-Formation professionnelle contrainte à ne pas évoluer et à tenir parfois du leurre.</li> <li>-Absence d'autonomie dans le secteur au niveau des régions due à une forte centralisation non encore remise en cause.</li> <li>-Centres de formation professionnelle sous tutelle directe de l'Agence Tunisienne de Formation Professionnelle, révélant la nécessité de créer une antenne régionale dotée d'un certain pouvoir de décision.</li> <li>-Disponibilité limitée de locaux et d'équipements conditionnant la faiblesse des rendements du secteur de la formation professionnelle dans la région, en entravant les performances.</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Etat de l'avancement du projet.</li> <li>-Degré d'autonomie reconnu à la région.</li> <li>-Engagement budgétaire et coût de la formation par apprenant.</li> </ul>

	Indicateurs d'impact	<p>-Taux d'insertion des formés au marché du travail (dans l'année qui suit l'achèvement de la formation)</p> <p>-Efficacité de la formation (nombre de sortants/capacité d'accueil d'apprenants)</p> <p>-Evolution du nombre des bénéficiaires des services de formation du centre</p> <p>-Evolution du nombre de bénéficiaires ayant obtenu la certification.</p>
Projets complémentaires	<p>-Restructuration du centre de formation sectorielle Cuir et Chaussure (secteur en berne suite à la concurrence du secteur informel et du secteur importateur), ne parvenant plus à assurer l'employabilité de ses sortants et pour lequel a été pensée une diversification de la formation (électricité – bâtiment, bijouterie, vendeur-caissier-étalagiste,...).</p> <p>-Montage du projet du centre de l'électronique à implanter près du technopôle (terrain disponible).</p> <p>-Actualisation et enrichissement des formations dispensées par les centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFA) des délégations périphériques du gouvernorat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Centre de Kerkennah spécialisé en services et tourisme (étude architecturale et technique faite).</li> <li>•Centre Bouthadi spécialisé en agriculture et autres activités polyvalentes : étude architecturale et technique faite.</li> <li>•Construction d'un nouveau centre sectoriel en bâtiment à Mahrès (étude à lancer).</li> <li>•etc.</li> </ul> <p>-Centre de formation et d'apprentissage à Sidi Mansour spécialisé en transport et logistique (lancement des études différé).</p> <p>-Construction du complexe régional de la formation professionnelle et de l'emploi à Sfax (programmé depuis 2012): lancement des travaux prévu en juillet 2016.</p> <p>-Création d'un organe de veille de la formation (actualisation de la nature des formations en fonction des évolutions des demandes formulées par les secteurs productifs tout en anticipant celles émergentes et en remplacement des suppressions de spécialisations en perte de vitesse).</p> <p>-Centre d'information et d'orientation ciblant la promotion sociale (antenne régionale)</p> <p>-Création de la «Maison du stagiaire» (local disponible) ciblant les déperditions de l'enseignement de base et donnant lieu à l'octroi d'un certificat de fin d'apprentissage du métier suite à un contrat avec un entrepreneur.</p>	

## AXE 1 : SFAX RÉGION À DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE

### Fiche projet n°36 : Création de la station de dessalement de l'eau de mer et Alimentation en électricité et gaz

<p><b>Localisation</b></p>	<p><b>SP1 :</b> Station de dessalement à Gargour.</p> <p><b>SP2 :</b> Alimentation en électricité et gaz: ensemble du gouvernorat</p>	 
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p><b>SP1 :</b> Création de la station de dessalement de l'eau de mer dotée d'une capacité de production de 200 000m<sup>3</sup>/jour.</p> <p><b>SP2 :</b> Electrification et distribution du gaz par mise en place d'infrastructures répondant aux besoins présents (à 100% pour l'électricité en milieu urbain et 99% en milieu rural et une couverture à 30% dans le gouvernorat pour le gaz distribué essentiellement dans le Grand Sfax – à concurrence déjà de 80% – et dans quelques autres agglomérations).</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Améliorer les conditions de vie des populations. -Contribuer à l'essor et à la prospérité des activités économiques.</p> <p><b>-SP1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Garantir la distribution d'une eau potable de qualité pour toute la région.</li> <li>•Sécuriser l'alimentation en eau par l'exploitation d'une nouvelle source d'approvisionnement, à savoir le dessalement de l'eau de mer pour combler le déficit constaté ces dernières années, devenant endémique et estimé à -105 400 m<sup>3</sup> en 2020, -1757m<sup>3</sup> en 2025 et -233600m<sup>3</sup> en 2030 (selon l'étude JICA).</li> <li>•Réduire la dépendance des eaux du Nord (68% au niveau de l'approvisionnement actuel) et de Sbeitla – Jelma (17%), les forages locaux n'en assurant que 15%.</li> </ul> <p><b>-SP2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Assurer l'alimentation et la continuité de fourniture d'électricité pour l'ensemble des clients (anciens et nouveaux).</li> <li>•Etendre le réseau et assainir le réseau basse et moyenne tensions (&gt;30 Kw).</li> <li>•Elargir l'alimentation en gaz à tous les logements et aux diverses entreprises et organisations demanderessees.</li> </ul>	

<b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b>	<b>SP1 : (Etude achevée en septembre 2015)</b>	
	2016 - 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Construction et équipement de la station de dessalement assurant une capacité de 100 000m<sup>3</sup>/ jour au démarrage.</li> <li>-Pose des canalisations d'adduction nécessaires (divers calibres selon le besoin).</li> <li>-Construction d'un réservoir d'une capacité de 5 000m<sup>3</sup> et de 5 bassins pour mixage des eaux.</li> <li>-Mise en place de stations de pompage.</li> <li>-2020 : station de dessalement devenue fonctionnelle.</li> </ul>
	2021 – 2025	-Extension de la capacité de dessalement de l'eau de mer à 200 000m <sup>3</sup> /jour.
	2026 – 2030	-Extension de la station de dessalement lui assurant une capacité de production supérieure à 300 000m <sup>3</sup> /jour, capacité encore extensible.
	<b>SP2 :</b>	
	2016-2020	<p>Fourniture d'électricité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Extension des réseaux et installation des équipements y afférents.</li> <li>-Assainissement du réseau (basse et moyenne tensions (&gt;30Kv).</li> <li>-Etude de mise en place du poste de transformation de Sidi Salah.</li> </ul> <p>Fourniture de gaz</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Poursuivre le processus d'alimentation en gaz du Grand Sfax.</li> <li>-2019 : Lancement du processus d'alimentation en gaz de Jbéniana et Mahrès.</li> </ul>
	2021 – 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Branchement au réseau électrique de tout nouveau projet résidentiel (complexe résidentiel), nouvelles entreprises,...</li> <li>-Achèvement de l'alimentation en gaz de Jbéniana et Mahrès.</li> </ul>
	2026 – 2030	-Alimentation en gaz de Bir Ali Ben Khelifa et El Henchia puis de Ghraiba, Skhira et Menzel Chaker.

<b>Acteurs impliqués</b>	<p><b>-SP1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Ministère de l’Agriculture et de la Pêche.</li> <li>•SONEDE.</li> <li>•Bailleurs de fonds.</li> </ul> <p><b>-SP2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Ministère de l’Energie et des Mines</li> <li>•STEG et ses diverses directions</li> </ul>
<b>Perspectives</b>	<p><b>-SP1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Un déficit en eau en résorption et une meilleure sécurisation de l’alimentation en eau potable pour toute la région.</li> <li>•Une alimentation en eau potable du Grand Sfax assurée quasi principalement ou totalement par la station de dessalement de l’eau de mer se substituant aux ressources en eaux du Nord et de Sbeitla – Jelma.</li> <li>•Des apports des eaux du Nord et de Sbeitla – Jelma répondant prioritairement à l’intensification de la consommation dans les délégations périphériques.</li> <li>•Un relèvement de la qualité de l’eau potable disponible.</li> </ul> <p><b>-SP2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Une alimentation en électricité connaissant des taux de branchement de 100% en milieu urbain et de 99% en milieu rural.</li> <li>•Un taux de couverture de la distribution de gaz en nette progression (100% dans le Grand Sfax dès 2025 et dépassant les 50% dans l’ensemble du gouvernorat).</li> </ul>
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens humains, techniques et financiers.
<b>Coûts estimatifs</b>	<p><b>-SP1 :</b> 750 millions de DT pour la station.</p> <p><b>-SP2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•50 millions de DT par période de plan pour l’électricité (soit 10 millions de DT par an).</li> <li>•25 millions de DT par période de plan pour le Gaz (soit 5 millions de DT par an).</li> </ul>
<b>Contraintes</b>	<p><b>SP1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Manque de financement face au retrait de la partie japonaise.</li> <li>•Surcoût généré par la nécessité d’alimenter la station de dessalement en électricité.</li> <li>•Contraintes au niveau du recrutement des ressources humaines.</li> <li>•Problème de rabattement des nappes, faiblesse de la pluviométrie et baisse du niveau des barrages aliénant l’alimentation en eau potable.</li> </ul> <p><b>SP2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vision de court terme prévalent et absence d’une vision pour le long terme.</li> <li>•Contraintes d’ordre techniques dues à une demande dépassant l’offre en périodes de pointes et dépassement saisonnier (été).</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Délais d'exécution non respectés.</li> <li>•Perte sur réseau électrique (10% à Sfax contre 20% pour l'ensemble de la Tunisie).</li> <li>•Pertes commerciales.</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<b>SP1 :</b> -Indicateurs exigés par les cahiers de charge: <ul style="list-style-type: none"> <li>•Conformité au regard de la qualité demandée (exigence de salinité &lt;0.5g/l) et du débit attendu.</li> <li>•Exécution : vannes en inox (contrôles faits par les tunisiens),....</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	-Taux d'évolution de la production d'eau potable et de sa distribution en quantité et avec la qualité demandée. -Taux de réduction des pertes sur réseau. -Taux d'évolution des nouvelles demandes satisfaites. -Taux de satisfaction des clients.
	Indicateurs d'exécution	<b>SP2 :</b> -Nombre de branchements réalisés. -Délais d'exécution. -Nombre de défauts sur réseau.
	Indicateurs d'impact	-Sécurité des personnels et des tiers. -Continuité de la fourniture d'énergie. -Contribution au développement de zones d'activités (industrielles/agricoles/ de services et zones résidentielles).
<b>Projets complémentaires</b>	<b>SP1 :</b> -Plan directeur de la SONEDE de distribution des eaux. -Achèvement de l'axe Sud (Axe conduite Sbeitla) par le renforcement du réseau d'eau potable : Torbet Agareb, Mahrès, Skhira, Ghraiba. -Nouvelle station de dessalement de Kerkennah. -Etude et réalisation de la station de dessalement de la Skhira. -Régénération de l'ancienne tradition imposant la construction de citernes de collecte des eaux de pluies conditionnant les autorisations de bâtir des logements individuels et collectifs. <b>SP2:</b> -Réalisation du Poste de transfert. -Renouvellement du bureau de commandes centralisées (Sfax El Jadida : 2016-2020) (7MDT). -Construction du siège de la direction régionale de la STEG (centre-ville - 2MDT). -Construction d'une extension du bâtiment du district de Sfax Ville (3MDT.) -Energies renouvelables : promotion du photovoltaïque (ANME/ GIZ et STEG – partenaire : société civile): <ul style="list-style-type: none"> <li>•Au niveau des particuliers (accompagnement, financement),</li> <li>•Promotion au niveau des industriels.</li> </ul>	

#### 4.3.2 L'axe 2 : Sfax, région à rayonnement national et international :

Pour préserver et conforter le rayonnement multi azimut du gouvernorat de Sfax, 11 PSP ont été proposés dans le cadre du processus participatif :

- Construction d'axes autoroutiers dans le gouvernorat.
- Mise à niveau et modernisation de la voirie classée du gouvernorat.
- Dédoublage des voies ferrées Nord-Sud et Est-Ouest.
- Aménagement d'un terminal conteneurs et redéploiement des activités du port de Sfax.
- Extension et réaménagement du port de la Skhira.
- Renforcement de la liaison Sfax – Kerkennah.
- Mise aux normes et redynamisation de l'aéroport de Sfax.
- Promotion de l'artisanat et des petits métiers.
- Mise en place d'un centre régional de la migration.
- Construction d'un complexe culturel et d'animation, création d'un musée régional.
- Edification de la cité sportive de la région de Sfax.

La région de Sfax possède une solide réputation basée sur son dynamisme économique et social. Ce dynamisme contribue largement à l'intensification de son influence et l'extension de son aire de rayonnement. Cela, elle le doit au rang occupé par Sfax dans l'armature urbaine qui la plaçait pendant longtemps première ville après Tunis en raison de son poids économique et démographique. Son rayonnement résulte de la présence d'infrastructures et d'équipements structurants, l'ouvrant sur ses périphéries nationales proches et lointaines, ainsi que sur le reste du monde. Cette ouverture s'est matérialisée par l'intensification des échanges intra et extra région de Sfax d'une part, et l'attractivité de la métropole sfaxienne exercée sur les populations des gouvernorats limitrophes (actifs, étudiants,...) et sur les investisseurs (IDE essentiellement) un bref aperçu de l'intérêt de l'inscription des 11 projets dans ce second axe est brossé ci-après.

- **La construction d'axes autoroutiers dans le gouvernorat** conforte le rayonnement du gouvernorat tant au niveau national qu'à celui international puisqu'il s'agit de la connecter rapidement aux gouvernorats voisins et aux pays voisins. L'autoroute Sfax-Mahdia s'inscrit dans le renforcement des traditions développées entre les deux espaces : des traditions commerciales (entreprises sfaxiennes répondant à la demande de commerçants mahdaouis et donnant lieu à la circulation de flux de marchandises fréquents) et des traditions de récréativité (les sfaxiens spoliés de leur espace balnéaire naturel se ruant massivement chaque été vers les plages de Mahdia).

Les autoroutes Sfax – Algérie connectées à l'autoroute trans-saharienne via Sidi Bouzid / Kasserine et/ou via Gafsa/ Tozeur, outre qu'elles permettent d'intensifier les échanges économiques et les flux de personnes avec les deux gouvernorats voisins, facilitent la conquête de marchés africains en exploitant l'opportunité de cette autoroute trans-saharienne (Cotonou à 4000 km environ). Leur atout additionnel est de prévenir un enclavement potentiel du gouvernorat dont les prémices sont apparues avec la réalisation

de la RN2, prémices risquant d'être confirmées par le projet de l'autoroute intérieure.

- **La modernisation de la voirie classée du gouvernorat** offre l'avantage de conforter la connectivité inter-gouvernorat et d'être à la base d'une connexion de qualité entre les divers sous-espaces du gouvernorat. Cette rénovation viaire aura également pour implications la réduction de l'accidentologie et un effet attractif sur les investissements. Ces impacts résultent de la stratégie de dédoublement des routes nationales traversant le gouvernorat et de réhabilitation de certaines routes régionales et locales.
- **Le dédoublement des voies ferrées Nord-Sud et Est-Ouest** s'impose pour améliorer l'intensité du trafic voyageurs et marchandises au niveau du gouvernorat de Sfax ainsi que la fluidité, contribuant de ce fait au rayonnement national et international de cette entité spatiale. L'ouverture à l'international du gouvernorat via ce mode se fera à long terme d'une part après la mise en place d'une voie ferrée trans-maghrébine et d'autre part la création et la mise en service d'une seconde ligne transsaharienne. Un impact régional non négligeable sur le gouvernorat de cette action se matérialise par le gommage d'une injustice qui lui est faite en limitant le dédoublement des voies une partie septentrionale du réseau quasiment à sa porte. C'est ainsi que les tronçons sfaxiens sont encore ceux hérités de la période coloniale : une voie insuffisante et absence de programmation d'une extension malgré le développement du trafic.
- **L'aménagement du terminal conteneurs sur la rive sud** s'impose pour le port de Sfax en raison de la prédominance de plus en plus marquée de la conteneurisation devenue incontournable à l'échelle planétaire et pour éviter la marginalisation de l'infrastructure devenant alors de plus en plus boudée par les armateurs étrangers. En parallèle le redéploiement des activités du port après délocalisation des activités chimiques, permet de dépasser les contraintes aliénant son développement. Devenant un port à stature internationale, il gagnerait ainsi en compétitivité, serait désenclavé et réconcilié avec la ville qui l'abrite et sa population en leur restituant un espace balnéaire dont elles ont été privées pendant des décennies.
- **L'extension et le réaménagement du port de la Skhira**, qui est initialement un port pétrolier. Ce port est doté d'un tirant d'eau dépassant les 20m et il est protégé naturellement, le rendent apte à accueillir de gros navires. Il connaît un début de diversification de ses activités par le développement des activités chimiques (produits phosphatiers,...), confortée par la perspective de voir son infrastructure s'enrichir d'un quai conteneurs. Son tirant d'eau et sa protection naturelle permettent d'envisager l'opportunité pour la Tunisie d'y installer efficacement un port en eaux profondes impliquant des investissements moins lourds que d'autres sites pouvant être envisagés.
- Tout en restant dans la lignée du transport maritime, il y a lieu de **renforcer la liaison Sfax-Kerkennah** dans l'optique d'assurer une meilleure desserte de l'archipel et de prévenir son

isolement par épisode de mauvais temps, tant dans le sens de la mobilité des personnes, que de l'approvisionnement du milieu insulaire. En outre, les facilités de déplacements développées seront propices au développement du tourisme alternatif ciblant une clientèle haut de gamme sensible à l'attrait au tourisme écologique dans un milieu naturel préservé tant pour ce qui est du paysage que du patrimoine historique et naturel. Le type d'unités d'hébergement envisagé rejette les complexes touristiques caractérisant le tourisme de masse pour retenir de petites unités diffuses, alliant luxe et confort, s'adaptant mieux avec la fragilité et la vulnérabilité du milieu ainsi que la nature de la clientèle recherchée.

- **La mise aux normes et la redynamisation de l'aéroport de Sfax** est devenue impérative pour répondre à des besoins à la fois économiques et sociaux, ayant un impact indéniable sur la compétitivité du système productif local et répondant au mieux aux attentes des usagers. La mise aux normes lui permettrait d'être soumis sans ambages au régime «ciel ouvert» en accueillant divers opérateurs aériens desservant de multiples destinations et d'atteindre les 4 000 000 de passagers ciblés assez rapidement. Les diverses retombées économiques profitent à l'ensemble de la région (opérateurs, tissu productif régional et population mieux desservie).
- **La promotion de l'artisanat et des petits métiers** aide à faire connaître et apprécier à sa juste valeur la richesse de la production artisanale diversifiée aux échelles régionale, nationale et internationale résultant d'un savoir ancestral pluri-séculaire. La revitalisation de ce patrimoine immatériel non figé et innovant car périodiquement revisité ballade les clients et les visiteurs de la région ou des salons et foires à l'étranger entre les vestiges du passé et l'esprit imaginatif et innovant du présent.
- **La mise en place d'un centre régional de la migration internationale de la main d'œuvre active** a pour mission de répondre à l'inadéquation entre offre et demande d'emplois générant un chômage endémique dans la région et à la résorption d'une partie de la pénurie de main d'œuvre touchant certaines spécialités dans les pays étrangers. Les mécanismes enclenchés permettent d'éponger le trop plein de main d'œuvre, plus particulièrement celle diplômée, d'un côté, et les déficits observés en profils particuliers de l'autre. La spécificité de ce centre est de chercher à se mouler le plus étroitement possible dans les modèles des demandes des pays riches du Nord et du Sud qui seraient en déficit structurel ou conjoncturel. Cela représenterait une manne providentielle pour la Tunisie.
- **La construction d'un complexe culturel et d'animation à Sfax et la création du musée régional** ont pour finalités d'une part la mise sous projecteur de l'héritage culturel matériel et immatériel de la région, héritage accompagné par la composante art contemporain à faire découvrir au grand public, et d'autre part, de développer des infrastructures et des équipements à la taille de la ville et de sa position dans l'armature urbaine nationale. A son tour le musée est appelé à exposer les vestiges d'un riche passé et à accueillir des visiteurs nationaux et étrangers. Ces acquis sont propices à l'inscription de l'espace central de Sfax

au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

- **L'édification de la cité sportive de la région de Sfax** cible le renforcement des infrastructures sportives existantes en leur ajoutant un composant de valeur pour promouvoir les performances sportives de la région, donner une image valorisante de la région au niveau national et international. La ville sera largement médiatisée grâce à sa capacité d'organisation, dans de bonnes conditions, des manifestations nationales et internationales d'envergure. Drainant visiteurs et médias, ces infrastructures exauceront les aspirations légitimes des citoyens de voir leur ville au diapason des grandes agglomérations similaires du pays et d'ailleurs.

Chaque projet mentionné dispose d'une fiche projet et leur ensemble est exposé ci-après.

## AXE 2 : SFAX RÉGION À RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL


### Fiche projet n° 1 : Construction des axes autoroutiers du gouvernorat

<p><b>Localisation</b></p>	<p><b>-SP1 :</b> Sfax - Mahdia via Jbéniana et Chebba (120Km)</p> <p><b>-SP2 :</b> Sfax - Algérie via Sidi Bouzid / Kasserine ou via Gafsa / Tozeur (environ 300Km)</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Création de deux axes autoroutiers Nord-sud et Est-ouest</p> <p>-Mise en place des axes de transport structurants s’inscrivant dans la logique de l’émergence des districts obéissant à des critères de coopération /complémentarité.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Contribuer au rayonnement national et international du gouvernorat</p> <p>-Assurer une meilleure ouverture sur sa région limitrophe traditionnelle.</p> <p>-Constituer une assise à la promotion du développement économique et social du gouvernorat.</p> <p>-Prévenir un enclavement potentiel du gouvernorat de Sfax.</p> <p>-Renforcer des liaisons économiques et sociales séculaires.</p> <p>-Intensifier la circulation des marchandises inter-gouvernorats et les échanges continentaux.</p>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>Horizon</p>	<p>Contenu</p>
	<p>2016 - 2020</p>	<p><b>-SP1 :</b> -2019-2020 : Réalisation de l’étude de faisabilité</p>
	<p>2021 – 2025</p>	<p><b>-SP1 :</b> -Recherche de sources de financements -Acquisition du foncier et lancement des travaux.</p> <p><b>-SP2 :</b> -2021-2025 : Réalisation de l’étude pour la concrétisation de l’axe autoroutier Est-Ouest puis recherche des sources de financement nécessaires.</p>

	2026 – 2030	<p><b>-SP1 :</b> Achèvement des travaux et mise en service</p> <p><b>-SP2 :</b> Apurement foncier et mise en chantier du projet.</p>
<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Ministère de l'Équipement de l'Habitat et l'Aménagement du Territoire.</li> <li>•Ministère du Domaine de l'Etat et des Affaires Foncières.</li> <li>•Ministère du transport.</li> <li>•Région de Sfax.</li> <li>•Investisseurs privés.</li> <li>•Bailleurs de fonds internationaux.</li> </ul>	
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Meilleure accessibilité aux villes intra et inter –gouvernorats.</li> <li>-Une fluidité du trafic et une sécurité accrue des déplacements.</li> <li>-Un décongestionnement des réseaux viaires existants.</li> <li>-Une plus grande ouverture du gouvernorat et des facilités de conquêtes de marchés nationaux et étrangers dont ceux trans -sahariens.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Moyens techniques, humains et financiers précisés par des études spécifiques.</li> <li>-Accords de partenariat de type PPP impliquant l'Etat, les investisseurs privés et les organismes de financement internationaux.</li> </ul>	
<b>Coûts estimatifs</b>	Coûts des 2 projets à déterminer par les études appropriées.	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Problèmes portant sur le foncier.</li> <li>-Freins empêchant la mise en œuvre effective du principe constitutionnel de la décentralisation reconnu aux régions leur concédant le pouvoir de décider des choix stratégiques concernant leur développement.</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de Km d'autoroute réalisés.</li> <li>-Taux de réalisation des investissements programmés.</li> <li>-Nombre de villes desservies.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de véhicules empruntant les autoroutes concernées par catégorie (voyageurs/marchandises)</li> <li>-Distances moyennes parcourues en Km.</li> <li>-Evolution du trafic transfrontalier (Algérie et pays subsahariens).</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Construction des bretelles donnant accès aux autoroutes pour les principales villes avoisinantes.</li> <li>-Réalisation des divers ouvrages d'art assurant la pérennité du trafic sur le système viaire existant croisant les infrastructures autoroutières.</li> </ul>	

## AXE 2 : SFAX RÉGION À RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

### Fiche projet n° 2 : Mise à niveau et modernisation de la voirie intra et inter-gouvernorat de Sfax

<p><b>Localisation</b></p>	<p>-Le gouvernorat de Sfax (voirie s'étendant pour certains tronçons jusqu'aux frontières des gouvernorats limitrophes.</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Dédoublément des routes nationales innervant le gouvernorat: RN1, RN13 et RN14. -Réhabilitation de routes régionales et routes locales ; RR119, RR205, RR96, RL909, RL918, RL81 et du reste du réseau routier inter-délégations du gouvernorat.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Améliorer la qualité de la connectivité inter-gouvernorats contigus assurant une ouverture sur ces derniers. -Assurer une interconnexion de qualité entre les divers sous-espaces du gouvernorat. -Améliorer la sécurité routière et accroître le confort des usagers. -Stimuler l'attractivité des investissements intra et inter-gouvernorats. -Promouvoir le développement du gouvernorat et celui de ses voisins. -Favoriser l'essor des échanges, à terme, avec l'Algérie.</p>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p>-Dédoublément de la RN1 (2X2 voies de 7,6m et 2 accotements de 2,5m chacun), avec terre-plein central, éclairage et mise en place de deux ouvrages d'art pour franchissement de la ligne de chemin de fer (passages supérieurs) entre Chaffar et Mahrès (lancement de l'appel d'offre en 2016) -RN13 : dédoublément en vue de sa mutation en route express (inscrite dans le projet national «Les Corridors de développement»), ce jusqu'aux limites du gouvernorat (km 74) et au-delà.</p>




		<p>-RN14 (2017) : Axe prioritaire d'intervention (route de l'aéroport du Km0 au Km14) nécessitant dédoublement et modernisation : 2X2 voies élargies à 7,6m accompagnées de 2 accotements de 2,5m, éclairage, terre-plein central et plantation d'arbres d'ornement.</p> <p>-Réhabilitation de trois routes régionales: (RR119, RR205 et RR96) impliquant élargissement de la chaussée (passant de – de 5m à 7,6m) et deux accotements de 2,5m respectivement et réhabilitation de deux routes locales (RL918 et RL 881) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•2016-2017 : RR119 : Grande ceinture partant de Mahrès pour joindre Jbéniana et nécessitant la réhabilitation du seul tronçon Agareb-Mahrès.</li> <li>•2017-2018 : RR205 : s'étendant de la limite des gouvernorats de Sfax et Gafsa au complexe chimique de la Skhira (RN2), servant principalement le transport routier du phosphate.</li> <li>•2016 : RR96 : de la frontière du gouvernorat de Mahdia jusqu'à Bouthédi (Délégation de Menzel Chaker).</li> <li>•RL918, partant de la RN1 (à proximité de Smara) pour rejoindre la RN14 (km42), la localité de Menzel Chaker puis poursuivre au-delà ; son 1er tronçon (61Km) se présentant sous forme de piste non revêtue devant faire l'Object de réhabilitation par bitumage.</li> <li>•RL81 (Route Saltnia), voie prioritaire car desservant l'espace d'implantation de la future Cité Sportive Olympique de Sfax à Haggouna.</li> </ul>
	2021 – 2025	<p>-Dédoublment de la RN1 au nord de Sfax de Sakiet Ezzit à El Hencha (32km), retenant là aussi 2X2 voies, terre-plein central et éclairage.</p> <p>-Achèvement du dédoublement de la RN14 du Km14 aux limites du gouvernorat.</p> <p>-Réhabilitation de la RL909 (Kassas Sidi Litayem) reliant la RR81 à la RN13 sur 13,7km.</p>

<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.</li> <li>-Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières.</li> <li>-Les concessionnaires publics.</li> <li>-La région.</li> </ul>	
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Amélioration de qualité des infrastructures routières.</li> <li>-Soutien efficace à l'activité des secteurs économiques.</li> <li>-Facilité accrue de la circulation des hommes et des marchandises.</li> <li>-Gains en termes de coûts monétaires et de durée de déplacement.</li> <li>-Attraction plus conséquente des investissements.</li> <li>-Réduction sensible des risques de collusions et d'accidents</li> <li>-Mutations de la voie-express (RN13) en axe autoroutier connecté à l'autoroute algérienne puis au réseau autoroutier transsaharien.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyen financiers, humains, techniques et matériels.	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A préciser par les études	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Contraintes de nature foncière pour respecter l'emprise requise pour les voiries projetées ainsi que le choix des tracés les plus efficaces.</li> <li>-Les difficultés et retards associés aux procédures d'expropriation.</li> <li>-Les problèmes sociaux résultant de la résistance au changement des riverains (ex : mise en place d'un terre-plein central mal accueillie par les commerçants ayant boutique des deux côtés de la route).</li> <li>-Le conflit entre intérêts privés et utilité publique.</li> <li>-Une insuffisance du nombre d'échangeurs existants, entravant la fluidité du trafic et contribuant à la dégradation de l'environnement.</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Respect des calendriers d'exécution fixés lors du lancement des projets.</li> <li>-Taux de réalisation du programme prévu pour le projet.</li> <li>-Taux d'avancement des travaux /degré d'expiration des délais.</li> <li>-Nombre de km de routes construites, dédoublées ou réhabilitées.</li> <li>-Augmentation du nombre de km revêtus.</li> <li>-Types et nombre d'ouvrages de génie civil construits et/ou entretenus.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Accroissement de la vitesse permise.</li> <li>-Evolution des dépenses de transport.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Accroissement de la vitesse permise.</li> <li>-Evolution des dépenses de transport.</li> <li>-Evolution du temps de parcours (baisse).</li> <li>-Croissance du trafic.</li> <li>-Taux d'évolution des échanges commerciaux.</li> <li>-Taux de réduction des accidents sur les routes.</li> <li>-Accroissement du nombre d'emplois dans les diverses activités.</li> <li>-Réduction du coût unitaire de transport</li> </ul>
<p><b>Projets complémentaires</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Comblement de lacunes sur les routes existantes (RL).</li> <li>-Réalisation d'ouvrages d'art et ponts sur les routes principales du gouvernorat.</li> <li>-Réalisation de 11 passages supérieurs sur la rocade du km4.</li> <li>-Réalisation d'un échangeur dans le Grand Sfax à l'intersection des RN13, RN14 et de l'Avenue Majida Boulila.</li> <li>-Réalisation de la pénétrante nord-sud.</li> </ul>

## AXE 2 : SFAX RÉGION À RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL


### Fiche projet n°7 : Dédoublément des voies ferrées Nord-Sud et Est-Ouest

<b>Localisation</b>	Gouvernorat de Sfax	
<b>Nature et description du projet</b>	-Dédoublément de la voie ferrée desservant le gouvernorat de Sfax en vue de sa réhabilitation. -Contribution à la modernisation du réseau ferroviaire (modernisation des voies).	
<b>Objectifs</b>	-Améliorer le trafic voyageurs et le trafic marchandises ainsi que la suppression des gênes mutuelles. -Accroître les performances de ce mode de transport incontournable pour la circulation des marchandises entre la côte et l'intérieur du pays et ce plus particulièrement dans une perspective d'assurer leur distribution sur les marchés littoraux et à l'international.	
<b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b>	2016 - 2020	-Exécution du dédoublément pour la ligne Nord-sud constituant une priorité majeure, d'autant plus que sollicitée avec insistance depuis les années 80. -Etude de la composante de dédoublément de la voie Est-ouest (vers Sidi Bouzid et Gafsa).
	2021 – 2025	-Réalisation du dédoublément de la ligne ferroviaire Est-Ouest.
<b>Acteurs impliqués</b>	-Ministère du Transport. -Direction Régionale des Transports. -Région de Sfax.	
<b>Perspectives</b>	-Amélioration des services ferroviaires sur les lignes nord-sud et est-ouest. -Développement de l'attractivité du mode pour les voyageurs. -Une intensification du transport de marchandises et un soulagement des routes.	

	<p>-Une fluidité du trafic due à la suppression de la contrainte attente entravant la liberté de passage sur la voie unique en raison du croisement des trains, fluidité ayant pour résultante une réduction du coût- temps pour les usagers.</p> <p>-Un accroissement des fréquences rendant le transport ferroviaire encore plus compétitif aussi bien au niveau de sa composante voyageurs que celle marchandises.</p> <p>-Corriger une injustice pluri-décennale frappant ce mode de transport desservant la région et ses périphéries.</p>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	- A déterminer par les études.	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A estimer pour l'ensemble du projet par les études y afférant.	
<b>Contraintes</b>	-Contraintes financières.	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	-Evolution du nombre de Km de voies dédoublées pour l'ensemble du projet.
	Indicateurs d'impact	<p>-Fréquence des trains améliorée.</p> <p>-Réduction du nombre de collisions et incidents</p> <p>-Gains de temps réalisés.</p>
<b>Projets complémentaires</b>	<p>-Renforcement de la sécurité par l'adoption d'un meilleur système de signalisation et la protection des passages à niveau.</p> <p>-Délocalisation de la gare de marchandise et réalisation du tronçon Sidi Salah – Gargour.</p> <p>-Aménagement et réhabilitation de l'emprise du réseau ferroviaire.</p> <p>-Mise en place de la ligne interurbaine Sidi Salah – Sfax – Mahrès en tant que prémices du lancement d'un réseau RFR dans le gouvernorat de Sfax et en exploitant la double voie ferrée nord-sud désaffectée de Sfax et remontant à l'ère coloniale.</p>	

## AXE 2 : SFAX RÉGION À RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

### Fiche projet n° 8 : Aménagement d'un terminal conteneurs approprié et redéploiement des activités du port du Sfax

<p><b>Localisation</b></p>	<p>Sfax Ville</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Nécessité d'aménagement d'un terminal conteneurs répondant aux impératifs mondiaux désormais dominants de transport de marchandises. -Redéploiement des activités du port polyvalent de Sfax pour dépasser les contraintes aliénant le développement de ce 2ème port commercial de la Tunisie.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Intégrer dans l'espace portuaire un terminal conteneurs mis aux normes et performant répondant aux besoins d'un commerce mondial de marchandises privilégiant de plus en plus la circulation de produits unitarisés (conteneurs et roulants), pour capter les escales des navires de dernière génération. -Redéployer les activités du port en vue d'exploiter de façon optimale les quais et les terre- pleins et recherche de nouvelles compatibilités internes et avec la ville.</p>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p>-Envisager le redéploiement des activités du port de Sfax en vue de préciser les aménagements et les besoins requis liés à l'évolution du trafic conteneurs en proposant comme solution d'aménagement le schéma suivant :</p> <p><b>-Pour la rive Nord :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•L'affectation de l'ex-quai pétrolier au trafic des croisiéristes et au trafic desservant la délégation de Kerkennah d'une part, et la restitution à la ville d'une plage de 50m sur 60m (tournée vers le projet TAPARURA) d'autre part, tout en retenant un espace d'activités de services récréatifs commun à ces deux composantes, espace enrichi par l'implantation d'un musée maritime pour une ville riche en traditions en ce domaine et foyer tunisien de la construction navale, l'accès à cette zone s'effectuant via la rue de la plage</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>•La récupération de la zone des activités chimiques et de ses 6 postes à quai après délocalisation des dites activités vers le port de la Skhira prévue initialement en 2020 (trafic de TSP – soufre – granulé de phosphates, phosphate brut) et son affectation au trafic divers (bois, fer, granulé de marbre,...) et vracs (céréales, sel...) en gardant sur place les activités de bitume desservies par les deux bouches à bitume ouvrant directement sur le quai.</li> <li>•Un redispacting des activités de la rive nord (520ml) en translatant l'unité d'exportation d'huile d'olive de l'ONH pour l'accoler à celle privée important les huiles de mélange et exportant celle d'olive (250 à 300ml consacrés à l'ensemble) libérant ainsi un espace pouvant être affecté aux activités récréatives et desservi par une artère ouvrant directement sur la Médina.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>-Pour la rive sud</b></p> <p>Affecter les 15,5ha existants après déplacement du trafic céréalier et divers au terminal conteneur.</p> <p>-Actions impliquées pour la mise en place du terminal conteneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•2018-2019 : Mise en service d'un premier poste à quai de 300 ml équipé de 2 portiques ;</li> <li>•Aménagement et mise à disposition d'aires de stockage ;</li> <li>•Répondre aux besoins en matériels : 2018</li> <li>•2 grues STS,</li> <li>•4 RTG (2 par portique),</li> <li>•4 ECH (pour le gerbage à vide),</li> <li>•Acquisition d'un 3ème remorqueur ;</li> <li>•Réaliser un tirant d'eau permettant l'accueil de navires Post-Panamax : 14m pour le chenal large de 92 m et 13 m pour le bassin ;</li> <li>•Donner au diamètre du cercle d'évitage une longueur de 385 m.</li> </ul>
	2021 – 2030	<p>-Pour l'infrastructure portuaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Extension de la zone de stockage et de l'aire du terminal conteneurs.</li> </ul> <p>-Pour le terminal conteneurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•2022 : Acquisition d'un 3ème portique avec 2RTG et 4TTU et d'une grue ;</li> <li>•2027 : Mise en service du second poste à quai de 300ml équipé de 2 portiques avec 4RTG et 8TTU et acquisition de 2 grues.</li> </ul>

<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère du Transport.</li> <li>-Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire.</li> <li>-Ministère du commerce.</li> <li>-SNCFT.</li> <li>-Office des céréales.</li> <li>-Sociétés de manutentions.</li> <li>- Transporteurs.</li> <li>-ONG et Société civile.</li> </ul>	
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Un port redynamisé et à stature internationale confortée.</li> <li>-Un port plus compétitif en raison de la baisse du coût d'exploitation par EVP et par jour suite à la réduction des délais de séjours et la réduction des délais d'attente en rade.</li> <li>-Un terminal conteneur capable de répondre aux exigences de l'intensification des échanges conteneurisés et de la mondialisation.</li> <li>-Un port bénéficiant des atouts de la disponibilité de divers modes de transport.</li> <li>-Un port vecteur de développement et de compétitivité de l'économie régionale et de celle nationale, voire du sud algérien.</li> <li>-Un port ne souffrant plus de l'enclavement connu par le passé.</li> <li>-Un port réconcilié avec la ville et sa population, renouant avec ses plages traditionnelles.</li> <li>-Un port, générateur de nouveaux postes d'emplois lors de sa phase de construction et d'emplois permanents au terminal dès 2019</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens techniques, humains et financiers.	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A déterminer par les études.	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aspects techniques d'exécution.</li> <li>-Obstacles à surmonter au niveau de la connexion aux divers réseaux de transports.</li> <li>-Contraintes de nature environnementale (eaux marines et espace terrestre).</li> <li>-Limites de la capacité de stockage (en EVP) du terminal conteneurs.</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evolution des capacités de stockage de conteneurs.</li> <li>-Nombre de postes à quai.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evolution du trafic conteneurisé et évolution du trafic général.</li> <li>-Réduction du temps d'attente en rade.</li> <li>-Réduction de la durée de séjour au port.</li> <li>-Réduction de la consommation d'énergie, de la pollution sonore et atmosphérique liées à la manutention.</li> </ul>



<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Réalisation de l'extension du port de La Skhira.</li><li>-Délocalisation des activités chimiques au port de La Skhira.</li><li>-Mise en place de la plateforme logistique.</li><li>-Connexion du port aux différents modes de transport.</li><li>-Création d'un quai permettant le regroupement des services de marine nationale.</li></ul>
--------------------------------	--

## AXE 2 : SFAX RÉGION À RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

### Fiche projet n° 9 : Extension et réaménagement du port de la Skhira

<b>Localisation</b>	Délégation de la Skhira	
<b>Nature et description du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Port de commerce initialement dédié aux activités pétrolières auxquelles se sont adjointes des activités chimiques (traitement des phosphates et exportation de l'acide sulfurique).</li> <li>-Port pouvant accueillir des navires jaugeant jusqu'à 120.000 tonneaux et possédant des capacités de stockages (cuves) très importantes.</li> </ul>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Etre une tête de pont pour les échanges pétroliers en Tunisie : exportation du pétrole brut et importations du pétrole raffiné.</li> <li>-Développer les entrées et sorties de l'acide sulfurique.</li> <li>-Etre doté d'une unité de raffinage de pétrole.</li> </ul>	
<b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b>	2016 - 2020	Construction d'un quai pour le trafic de conteneurs et équipement du port pour le trafic de vrac (produits dérivés des phosphates).
	2021 – 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réalisation du projet de raffinerie en souffrance et envisagé depuis les années 2000 (projet attribué à Qatar Pétroleum en 2007 pour 30 ans et devant assurer une production de 120 000 barils/j soit 4 fois plus que la raffinerie de Bizerte.</li> <li>-Réalisation des études portant sur la création d'un port en eaux profondes répondant aux besoins de l'intensification et de la généralisation du trafic conteneurisé à l'échelle mondiale.</li> </ul>
	2026 – 2030	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réalisation du port en eaux profondes de la Skhira et son équipement en matériel adéquat ainsi que sa dotation en aires de stockage en concordance avec la taille et l'importance du trafic anticipé.</li> <li>-Assurer les connections aux différents modes de transport.</li> </ul>

<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère du transport.</li> <li>-Ministère de l'Équipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.</li> <li>-Ministère de l'énergie et des Mines.</li> <li>-Ministère de l'industrie.</li> <li>-L'OMMP.</li> <li>-La TRAPSA.</li> <li>-La commune de La Skhira.</li> <li>-La région.</li> <li>-Les autres opérateurs privés.</li> <li>-La société civile.</li> </ul>	
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Corriger une bonne partie du déséquilibre de la Tunisie en matière d'échanges énergétiques ciblant le renversement des tendances suite à la création de la raffinerie, passant ainsi de pays importateur de produits pétroliers à haute valeur ajoutée à pays produisant ce même type de produit en important du pétrole brut.</li> <li>-Enrichir la chaîne portuaire nationale en améliorant les compétences du port et en le rapprochant des standards internationaux.</li> <li>-Créer plus de valeur nationalement.</li> <li>-Créer des emplois de diverses catégories (ingénieurs, gestionnaires, techniciens et ouvriers).</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Moyens techniques, humains et financiers (faisant appel à des investisseurs, des organismes et des institutions de financement étrangers).</li> </ul>	
<b>Coûts estimatifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A déterminer par des études.</li> </ul>	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Approvisionnement en pétrole brut représentant un obstacle majeur et ayant été à l'origine de la suspension de la réalisation de la raffinerie (brut originaire de raffinerie).</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evolution du nombre de barils de pétrole brut/jour raffinés.</li> <li>-Nombre de ml de quai réalisés pour les échanges en vrac et pour le port en eaux profondes</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evolution du nombre de barils de pétrole raffinés/jour produits.</li> <li>-Taux de régression des entrées de pétrole raffiné.</li> <li>-Taux d'évolution du trafic conteneurisé.</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aménagement de la zone industrielle du port de la Skhira.</li> <li>-Programmation et réalisation d'une zone d'activité logistique multimodale.</li> <li>-Construction de 2 oléoducs acheminant le pétrole brut libyen et algérien.</li> <li>-Construction d'un oléoduc acheminant le pétrole raffiné vers le marché intérieur (le gouvernorat de Sfax, les gouvernorats limitrophes et le reste de la Tunisie).</li> </ul>	

## AXE 2 : SFAX RÉGION À RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

### Fiche Projet n° 10 : Renforcement de la liaison Sfax -Kerkennah

<b>Localisation</b>	L'archipel de Kerkennah	
<b>Nature et description du projet</b>	-Amélioration des conditions de la mobilité des passagers et des marchandises entre Sfax et Kerkennah.	
<b>Objectifs</b>	-Assurer une meilleure desserte des îles Kerkennah et prévenir son quasi isolement conjoncturel lié aux aléas météorologiques.	
<b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b>	2016 - 2020	-Acquisition d'un nouveau ferry pour assurer le transport de marchandises et de voyageurs (ferry d'occasion et âgé de moins de 5 ans). -2017-2018 : Construction d'une nouvelle unité de transport confiée aux soins du chantier naval de Sfax. -Acquisition d'un catamaran.
<b>Acteurs impliqués</b>	-Ministère du Transport. -OMMP / le Port de Sfax. -La délégation de Kerkennah. -La commune de Sfax.	
<b>Perspectives</b>	-Intensification des mouvements entre Sfax et Kerkennah. -Plus grande facilité de la mobilité des voyageurs et multiplication de la fréquence des rotations. -Donner une possibilité aux insulaires d'effectuer le déplacement Sfax-Kerkennah, malgré les épisodes de mauvais temps, en exploitant le transport par catamaran permettant de faire face aux situations de crise récurrentes. -Améliorer l'approvisionnement de l'espace insulaire. -Accroître les perspectives du tourisme classique et alternatif et promouvoir le développement économique de l'archipel.	
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens humains et financiers mobilisés par l'Etat (le CMR du 19 mai 2016 ayant déjà alloué une première enveloppe de 18 MDT à cette fin).	

<b>Coûts estimatifs</b>	-Informations complémentaires à préciser.	
<b>Contraintes</b>	-Le faible tirant d'eau du port de Sidi Youssef (fondé à 4m) imposant un fond plat aux ferrys, conduisant par là à annuler certains voyages devenant risqués en cas de très mauvaises conditions météorologiques.	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	-Acquisitions des unités de transport programmées.
	Indicateurs d'impact	-Accroissement de la fréquence des voyages par ferry. -Taux de réduction du temps de déplacement des voyageurs par catamaran et fréquence des déplacements.
<b>Projets complémentaires</b>	-Délimitation et réaménagement de la partie du port de Sidi Youssef affectée au trafic de voyageurs et de marchandises la dissociant de celle affectée aux activités de la pêche à l'origine des gênes au niveau de l'entrée et de la sortie des ferrys. -Incitation d'entrepreneurs potentiels à créer des points de vente en gros/ semi - gros dans l'archipel pour alimenter les détaillants et annihiler les ruptures de stocks pénalisant les consommateurs locaux.	

## AXE 2 : SFAX RÉGION À RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

### Fiche projet n° 11 : Mise aux normes de l'aéroport de Sfax et sa redynamisation

<p><b>Localisation</b></p>	<p>Délégation de Thyna (6km au sud-ouest de la ville).</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Mise aux normes de l'aéroport (créé en 1980) en opérant les aménagements et extensions nécessaires, permettant de lui conférer un véritable statut international et de lui permettre de jouer un rôle à la hauteur du second pôle économique et démographique qui l'abrite.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-S'assurer que cette infrastructure puisse jouer le rôle déterminant qui lui a été dévolu par ses concepteurs : contribuer à l'ouverture nationale et surtout internationale de la région et favoriser son développement économique et social.          -Permettre d'améliorer la compétitivité du système productif local.          -Développer l'infrastructure aéroportuaire en la mettant à la hauteur de la métropole sfaxienne et en exploitant les 325ha de son emprise.</p>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p>-Extension des pistes et des espaces parking avions, augmentant ainsi la capacité d'accueil des aéronefs et multiplication des places de parking visiteurs (personnes accompagnant et accueillant les voyageurs).          -Extension de l'aérogare voyageurs (donnant l'opportunité d'accueillir 4 millions de voyageurs par an, multipliant par 8 la capacité actuelle) ainsi que l'aérogare de fret.          -Rouvrir les lignes régulières permettant d'atteindre les destinations traditionnelles (France, Italie, Allemagne, Espagne,...) répondant à une demande traditionnellement exprimée et aux attentes présentes des citoyens.          -Intensification de la rotation des avions accompagnant la mise en service de</p>

		<p>nouvelles lignes régulières nationales et surtout internationales.</p> <p>-Développement d'un programme de promotion de l'activité fret portant principalement sur les produits périssables, sensibles, fragiles et généralement de faible pondération.</p> <p>-Acquisitions foncières dans un souci de sécurité (prévenir des vellétés de riverains de construire sur les terrains privés se situant à proximité immédiate de la piste).</p>
	2021 – 2025	-Programmer des vols pour longs courriers: Amérique du Nord / Asie ainsi que ceux à destination des pays du Golfe persique et du Proche Orient.
<b>Acteurs impliqués</b>	<p>-Ministère du Transport.</p> <p>-Ministère de l'Équipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.</p> <p>-Office de l'Aviation Civile et des Aéroports.</p>	
<b>Perspectives</b>	<p>-Une infrastructure aéroportuaire mise aux normes, ayant subi un « lifting total » et répondant mieux aux impératifs de la mondialisation ainsi qu'aux attentes des usagers du transport aérien.</p> <p>-Une infrastructure revigorée après avoir connu une période de quasi hibernation suite à la défection de la compagnie nationale et la déroute de Syphax Airlines.</p> <p>-Une ouverture nationale et internationale accrue de la région (passagers et fret) à la base de la réduction des coûts associés à la mobilité.</p> <p>-Des gains de compétitive réalisés par les opérateurs et par les tissus productifs régionaux mieux desservis.</p>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens techniques, humains et financiers.	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A déterminer après études.	
<b>Contraintes</b>	<p>-Grande proximité d'une urbanisation spontanée rampante et envahissante, fréquemment spontanée.</p> <p>-Une marginalisation et une sous-estimation par les autorités centrales de l'importance de l'infrastructure aéroportuaire pour une région continuant à être une des locomotives du développement national.</p>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<p>-Nombre de mètres de pistes créés.</p> <p>-Superficie additionnelle des zones de parking avions .</p> <p>-Evolution du nombre de lignes nationales et internationales mises en service.</p>

	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evolution du nombre de voyageurs transportés.</li> <li>-Evolution du volume de fret réalisé.</li> <li>-Taux d'intensification des rotations.</li> <li>-Evolution du trafic avions (atterrissage et décollage - rotations).</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Assurer une desserte par transport en commun de l'aéroport à partir du centre-ville (navette régulière, tramway (T1),...).</li> <li>-Réorganisation du service Taxi, fixation de la tarification et contrôle de son application.</li> </ul>



## AXE 2 : SFAX RÉGION À RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL


### Fiche projet n° 25 : Promotion de l'artisanat et des petits métiers

<p><b>Localisation</b></p>	<p>-Le gouvernorat de Sfax</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Revitaliser un secteur ancestral et préserver un patrimoine immatériel, héritage cumulé sur plus de trois millénaires et constamment revisité. -Valoriser ses trois composantes : artisanat utilitaire, artisanat d'art et artisanat de services ou petits métiers</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Un secteur à redynamiser en vue d'absorber le croit du chômage. -Valorisation des savoirs - faire locaux. -Favoriser la transmission de ces savoirs - faire.</p>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p>-Création de deux villages artisanaux à Sfax et Mahrès. -Création d'espaces de l'artisanat d'art et utilitaire dans les délégations du gouvernorat. -Création de centres de soutien aux petits métiers (formation aux métiers et soutien à la création d'entreprises : 1 centre pour Sakiet Ezzit / Sakiet Eddaier ; un autre pour Bir Ali Ben Khelifa / Ghraiba, un troisième pour Menzel Chaker/ Agareb.) -Création d'un centre de stimulation de l'innovation artisanale (design, modélisation, matériaux, ...) à Sfax.</p>
	<p>2021 – 2030</p>	<p>-Pourvoir les autres délégations de villages de l'artisanat et de centres de soutien aux petits métiers.</p>
<p><b>Acteurs impliqués</b></p>	<p>-Ministère du Tourisme et de l'artisanat. -Ministère de Commerce. -Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. -FONDS NATIONAL de PROMOTION de l'ARTISANAT et petits MÉTIERS. -Office National de l'Artisanat.</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Conseil National de l'Artisanat.</li> <li>-Fédération Nationale de l'Artisanat.</li> <li>-Centre Technique de Création, d'Innovation et d'Encadrement du Tapis et du Tissage.</li> </ul>	
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Restitution d'une vigueur au secteur de l'artisanat (utilitaire, d'art et de services).</li> <li>-Emergence de nouvelles entreprises et création d'emplois tant masculins que féminins et absorption d'une partie du chômage (tous milieux confondus).</li> <li>-Stimulation de l'innovation et diversification des produits.</li> <li>-Opportunité offerte d'un accès plus aisé aux matières premières et d'une conquête de nouveaux marchés essentiellement extérieurs.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens humains, matériels et financiers à préciser par des études	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A déterminer par des études appropriées.	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Concurrence exercée par les petites et moyennes industries.</li> <li>-Concurrence des produits contrefaits.</li> <li>-Difficultés de financement.</li> <li>-Problèmes d'écoulement des produits créés à prix équitable et satisfaisant pour certains</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	-Nombre et taille des villages et espaces créés.
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre d'apprentis formés.</li> <li>-Taux de création d'entreprises artisanales (petits métiers et autres).</li> <li>-Evolution de la production artisanale par produit.</li> <li>-Evolution des exportations et des chiffres d'affaires réalisés.</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise à niveau de la formation initiale et professionnelle.</li> <li>-Assistance à la commercialisation et à la promotion des exportations de produits artisanaux ainsi qu'à la conquête de nouveaux marchés.</li> <li>-Organisation de manifestations artisanales nationales (salons, foires, expositions, défilés, ...).</li> <li>-Participation aux manifestations internationales.</li> </ul>	

## AXE 2 : SFAX RÉGION À RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

### Fiche projet n° 32 : Mise en place d'un Centre Régional de la Migration


<p><b>Localisation</b></p>	<p>-Le gouvernorat de Sfax</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Produit d'une initiative conjointe de l'OTE, de l'ANETI et de l'OIM pour gérer au mieux la migration, plus particulièrement la migration d'actifs de manière efficace et corriger, en partie, l'inadéquation entre offre et demande d'emplois générant un chômage endémique dans la région tout en prévenant la migration irrégulière et incitant la contribution des expatriés au développement du pays et de ses régions (création et financement de projets, rapatriement de fonds).</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Faire du Centre une source fiable d'informations et de conseils pour tous les migrants de la région et des régions intérieures et sud limitrophes (potentiels, réels, en voie de rapatriement), leur permettant de prendre les bonnes décisions quant à leurs projets migratoires en toute connaissance de cause en divulguant les informations collectées par l'OIM sur les opportunités d'emploi dans le monde.</p> <p>-Fournir aux étrangers cherchant à s'installer durablement en Tunisie les informations et les conseils relatifs aux procédures à suivre, avec en cas de besoin un soutien financier d'appoint du Fonds de l'OIM (algériens, libyens, égyptiens, syriens, marocains et autres réfugiés africains).</p> <p>-Donner aux porteurs de projets d'émigration l'opportunité de se positionner le plus étroitement possible dans les modèles de profils demandés par les pays riches du Nord et du Sud connaissant des déficits structurels ou conjoncturels, faisant ainsi bénéficier la Tunisie d'une manne providentielle..</p> <p>-Prévenir la migration irrégulière (source de fragilisation et de vulnérabilisation essentiellement des jeunes migrants) et faciliter la migration légale, protéger les migrants réguliers et irréguliers (tunisiens ciblant l'expatriation ou étrangers ayant opté pour la destination Tunisie durablement ou en tant que tremplin), promouvoir les retours durables, et consolider les liens entre migration et développement économique et social.</p>	

<b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b>	2016 - 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Consolidation du Centre de Ressources pour Migrants (CRM) ouvert dans les bureaux de l'OTE à Sfax depuis 2013, centre offrant des informations et proposant des services de soutien aux migrants potentiels, réels, et de retour en Tunisie.</li> <li>-Activation et renforcement de divers supports de communication pour information: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hébergement de la Plateforme : web <a href="http://www.centresmigrants.tn">www.centresmigrants.tn</a>, s'adressant à un large public ;</li> <li>• Intensification des solutions contact : contact par téléphone et/ou rencontres directes pour des conseils plus personnalisés.</li> </ul> </li> <li>-Lancement et réalisation d'une étude pour la transformation du centre des ressources pour les migrants en un véritable Centre Régional de la Migration doté d'une réelle autonomie de gestion.</li> <li>-Organisation de campagnes de médiatisation du CRM (actuel et après mutation) ainsi que de ses activités.</li> <li>-Organisation des sessions publiques d'information sur les opportunités et les défis associés au processus migratoire.</li> </ul>
	2021 – 2030	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise en place et entrée en fonctionnement du Centre Régional de la Migration avec extension de son champ d'intervention de la région de Sfax aux régions intérieures et sud.</li> </ul>
<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Office des Tunisiens à l'Etranger (OTE).</li> <li>-Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI).</li> <li>-Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et son Fonds pour le Développement.</li> <li>-Observatoire National de la Migration (créé en 2015).</li> <li>-Associations locales.</li> <li>-Etablissements d'enseignement.</li> <li>-Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.</li> <li>-Ministère des affaires Sociales.</li> <li>-Ministère des Affaires Etrangères.</li> <li>-Gouvernorat de Sfax.</li> <li>-PNUD.</li> <li>-OHCHR.</li> <li>-Société civile (UGTT, Maison des migrations, ...)</li> </ul>	

<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une faciliter accrue de la migration suite à une meilleure canalisation des demandeurs d'emplois à l'étranger.</li> <li>-Une prévention et un endiguement de la migration clandestine.</li> <li>-Une facilitation de la migration légale et un suivi pour protéger les migrants réguliers.</li> <li>-Une promotion les retours durables sous-tendant une consolidation de la relation de cause à effet entre migration et développement.</li> <li>-Une prévention des problèmes pouvant surgir dans les pays hôtes avec implication de l'OIM.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens humains, matériels et financiers, juridico-institutionnels à préciser par des études	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A déterminer par des études appropriées.	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Non maitrise des langues étrangères, notamment celles française et anglaise par les candidats à l'émigration.</li> <li>-Absence de conseiller juridique connaisseur des différentes lois et règlementations des divers pays d'accueil : cas de renvoi vers le pays d'origine ou de départ, conditions de rétention, ...</li> <li>-Contraintes d'instabilité et de terrorisme partout dans le monde donnant une mauvaise image des arabes et musulmans.</li> <li>-Difficultés de lutter contre la migration illégale.</li> <li>-Manque de moyens humains et financiers.</li> <li>-Crises économiques et sécuritaires.</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de demandes de migration déposées</li> <li>-Nombre de cycles de formation / médiatisation réalisés.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de demandeurs de migration conseillés.</li> <li>-Nombre de demandes de migration agréées.</li> <li>-Taux de demandes de migration satisfaites</li> <li>-Evolution du nombre des demandeurs de migration.</li> <li>-Evolution des flux migratoires illégaux.</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise à niveau de la formation initiale et professionnelle.</li> <li>-Assistance pour la maitrise de langues étrangères.</li> <li>-Organisation de manifestations périodiques portant sur la sensibilisation et l'information des opportunités de migration offertes.</li> <li>-Réactivation de la convention avec la France portant sur le quota de main-d'œuvre pouvant être accueillie (prévoyant un effectif de 9 000 par an alors que seulement 3 000 se trouvent effectivement concernés).</li> <li>-Encadrement des migrants irréguliers en vue de leur permettre de trouver un emploi (par l'OIM).</li> <li>-Créations de bureaux de l'OTE dans certaines délégations périphériques connaissant un afflux des immigrés et représentant une tête de pont, entre autres, pour les flux clandestins.</li> </ul>	

## AXE 2 : SFAX RÉGION À RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

### Fiche projet n° 34 : Construction d'un complexe culturel et d'animation et création d'un musée régional à Sfax.

<p><b>Localisation</b></p>	<p>La ville de Sfax</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Projet stratégique appelé à mettre en exergue la richesse de l'héritage culturel matériel et immatériel de Sfax et de sa région. -Projet fondé sur la réalisation de deux composantes phares : un complexe culturel et d'animation et un musée régional.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Valoriser l'héritage culturel de la population et promouvoir la culture et l'art contemporain :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Cerner et faire connaître au grand public les atouts du patrimoine culturel de Sfax et de sa région et ce à l'ensemble des tunisiens,</li> <li>•Rénover et renforcer le tissu culturel existant,</li> <li>•Impulser une nouvelle dynamique à l'infrastructure culturelle existante,</li> <li>•Doter la seconde ville du pays d'infrastructures et équipements culturels à la hauteur de son rang,</li> <li>•Parvenir à revêtir à la région des attributs d'un acteur national, voire international en ces domaines et augmenter sa visibilité à l'extérieur de ses frontières,</li> <li>•Accroître et bonifier l'attractivité des activités du tourisme culturel intérieur et international de la région : sites archéologiques, manifestations artistiques, arts culinaires et produits du terroir,...</li> </ul> <p>-Valoriser les vestiges et produits culturels en les exposant dans le musée.</p>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p>-Organiser et réussir la manifestation «Sfax capitale de la culture arabe 2016» (impliquant Sfax et ses périphéries), manifestation programmant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•La valorisation de la Médina, de ses remparts et de son espace public,</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>•La réhabilitation de la cathédrale catholique en Médiathèque,...) soit un espace d'échange et de savoir ouvert au public,</li> <li>•La réconciliation de la ville avec l'espace maritime en réhabilitant son vieux port de pêche « Chatt El Krekannah ».</li> </ul> <p>-Œuvrer pour inscrire la Médina et Bab Bhar (ville européenne) au patrimoine culturel mondial de l'UNESCO.</p> <p>-Mener l'étude et réaliser la création du complexe culturel et d'animation.</p> <p>-Créer le musée régional comportant des salles d'exposition thématiques et de projection en 3D (IMAX), bibliothèque, médiathèque et auditorium.</p> <p>-Mettre en place un complexe cinématographique : cinéma multiplex (8 à 10 salles) adoptant les standards qualitatifs en matière de projection cinématographique.</p>
	2026 – 2030	<p>-Mise en valeur des circuits écotouristiques: facilités d'accès, éclairage, fleurissement, aménagement de l'environnement extra-muros des sites, communication et information sur leur existence et leurs spécificités (marketing, site Web dédiés aux divers circuits).</p> <p>-Formation de guides en tourisme culturel.</p> <p>-Institution du Festival de la Musique Méditerranéenne.</p> <p>-Organisation de manifestation d'art public encadrées (graffitis, concerts de rues, arts théâtraux (spectacles de mimes), de concours artistiques, concerts publics,...</p> <p>-Création du musée et du jardin archéologiques de Thyna.</p>
<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère de la Culture.</li> <li>-Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire.</li> <li>-Communes du Grand Sfax.</li> <li>-Commissariat Régional de la Culture.</li> <li>-Ecole des Beaux - Arts de Sfax.</li> <li>-Institut Supérieur de la Musique de Sfax.</li> <li>-Société Civile.</li> </ul>	




<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Création et mise à disposition d'un répertoire du patrimoine culturel de Sfax enrichi de celui de sa région.</li> <li>-Un tissu culturel mis en valeur, aussi bien celui existant que celui appelé à l'enrichir.</li> <li>-Un potentiel créatif reconnu et apprécié.</li> <li>-Un afflux de visiteurs venant d'espaces de proximité ou lointains (tourisme culturel national et international).</li> <li>-Un espace central de Sfax inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et revalorisé suite à la mise en œuvre de processus de restauration – réhabilitation achevés.</li> <li>-Une cure de jouvence, renforçant l'attractivité de Sfax et améliorant son cadre de vie, résultant des efforts de modernisation et de consolidation de son patrimoine historique et culturel.</li> <li>-Un ancrage réussi du gène « engouement pour la culture » dans l'esprit de la population générant ainsi l'émergence d'une ville culturelle durable.</li> <li>-Un enrichissement de site de TAPARURA par l'implantation du musée régional.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Moyens humains (diverses compétences), techniques et financiers (investissements privés, financement public, mise à contribution du PPP ; appel à des bailleurs de fonds et organismes internationaux (UNESCO, ALESCO,...)).</li> </ul>	
<b>Coûts estimatifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A déterminer par les études des projets.</li> </ul>	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La faiblesse du financement public.</li> <li>-L'état dégradé de l'environnement sfaxien représentant un sérieux handicap, la réputation de l'agglomération et son image ternie y contribuant largement.</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Taux de réalisation des infrastructures.</li> <li>-Respect des délais prédéfinis.</li> <li>-Nombre de vestiges et produits culturels répertoriés.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de manifestations culturelles organisées par nature et son évolution.</li> <li>-Evolution du nombre de visiteurs par site culturel et archéologique (musée inclus).</li> <li>-Evolution du nombre de visiteurs par nationalité (nationaux et étrangers).</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Extension du Centre Culturel Mohamed Jammoussi.</li> <li>-Création d'une Cité des Arts à Mahrès.</li> <li>-Construction de Maisons de la Culture des délégations d'El Amra, Thyna, Gremda et Kerkennah.</li> <li>-Poursuite de la construction des deux bibliothèques de Jbéniana et Mahrès, extension de celle de Sfax.</li> <li>-Réhabilitation du conservatoire de Sfax.</li> </ul>	



## AXE 2 : SFAX RÉGION À RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

### Fiche projet n° 35 : La cité sportive olympique de Sfax

<p><b>Localisation</b></p>	<p>-Haggouna (délégations Sakiet Eddaier et El Amra) Route de Saltnia km 18.</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Ressusciter un vieux projet pour Sfax proposé en 2003 et promis depuis 2007, consistant à renforcer les infrastructures sportives existantes (aux faibles capacités d'accueil incontestables) et pourvoir la région d'un complexe sportif pouvant abriter des compétitions internationales de haut niveau.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Contribuer au changement de l'image de la seconde métropole tunisienne perçue en tant que ville industrielle, à environnement fortement pollué. -Comblers les retards cumulés depuis les années 70 au niveau de la réalisation d'équipements sportifs requis. -Donner aux grands clubs locaux (CSS-SRS-SSS,...) l'opportunité de s'entraîner dans de bonnes conditions, les habitant à concourir pour remporter des trophées et des titres redonnant le blason régional et celui national. -Accompagner et promouvoir les performances sportives de la ville dans de multiples sports collectifs et individuels. -Contribuer à la médiatisation de Sfax et de sa région à l'international.</p>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p>-Réalisation de la 1ère tranche comportant :  <ul style="list-style-type: none"> <li>•<b>Septembre 2016</b> : Affectation du site au profit du Ministère de la Jeunesse et des Sports,</li> <li>•<b>Octobre 2016</b> : Lancement de l'étude révisant le plan de cohérence du site sur la base de composantes retenues en 2008 et en tenant compte de la nouvelle donne foncière.</li> <li>•<b>2017</b> : Lancement des travaux de VRD et de clôture de terrain de la cité sportive,</li> </ul> </p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2018-2019</b> : Réalisation des infrastructures de la première tranche, soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le terrain principal de Football disposant d'une capacité d'accueil de 40 000 spectateurs, capacité extensible (par adoption d'un système de gradins rabattables et/ou extensibles en hauteur à terme),</li> <li>• 2 terrains d'entraînement annexes,</li> <li>• Les structures d'accompagnement (vestiaires, douches, noyau administratif, billetterie,...).</li> </ul> </li> <li>• <b>2019-2020</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>-Réalisation de la première phase du Parc sportif de détente et de loisirs au service de la population comportant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 terrains de Tennis,</li> <li>• 3 terrains de Volley-ball,</li> <li>• 3 terrains de basket-ball,</li> <li>• terrains de hand-ball,</li> <li>• 1 parcours santé.</li> </ul> </li> <li>-Réalisation des infrastructures d'animation dont entre autres : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 parc aquatique en profitant de la proximité du littoral,</li> <li>• Un parc d'attraction et des terrains de jeu pour enfants,</li> <li>• Les infrastructures d'accueil nécessaires,</li> <li>• Un mole, grand centre commercial, à pourvoir attractif permanent, drainant quotidiennement les populations.</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• <b>Des espaces parkings.</b></li> </ul>
	2021 – 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Lancement et réalisation de la seconde phase comportant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une salle omnisport de 6000 places couverte comportant un centre médico-sportif,</li> <li>• Une piscine olympique de 5000 places</li> <li>• Un stade d'athlétisme de 5000 places,</li> <li>• Un centre d'hébergement et de restauration,</li> <li>• Un terrain de rugby de 5000 places.</li> </ul> </li> </ul>

		<p>-La réalisation de la seconde phase du Parc Sportif de Détente et de Loisir au service de la population comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•10 terrains de Tennis,</li> <li>•4 terrains de Basket-ball,</li> <li>•3 terrains de Hand-ball.</li> </ul> <p>-Réalisation du village olympique en partenariat avec les promoteurs privés conférant plus d'animation au site.</p> <p>-Extension de noyau administratif et sa mutation en centre de gestion de la cité et de ses espaces techniques.</p> <p>-Achèvement de l'aménagement extra-muros de la cité : entrées, espaces verts, réseaux divers,...</p>
<b>Acteurs impliqués</b>		<p>-Ministère de la Jeunesse et des Sports.  -Ministère de l'Équipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.  -Ministère des Affaires Locales.  -Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.  -Ministère du Domaine de l'État et des Affaires Foncières.  -Région de Sfax.  -Société civile.  -Secteur privé (entreprises nationales et étrangères).</p>
<b>Perspectives</b>		<p>-Une ville offrant à ses citoyens des équipements sportifs de haut niveau répondant à leurs aspirations légitimes à une plus grande équité de la répartition de ces infrastructures entre milieux urbains similaires.</p> <p>-Des équipements sportifs à la taille de l'espace métropolitain plus convivial et plus agréable à vivre.</p> <p>-Des équipes sportives locales disposant d'un nouvel atout leur assurant de meilleures conditions d'entraînement et plus d'opportunités d'améliorer leurs chances dans les compétitions nationales et internationales.</p> <p>-L'émergence d'équipes sportives performantes dans des disciplines jusque-là marginales et marginalisées (Hand-ball, basket-ball, tennis, athlétisme, natation et autres sports individuels).</p>
<b>Moyens à mobiliser</b>		<p>-Moyens financiers, principalement publics et à compléter par le recours aux financements privés.  -Moyens humains et techniques.</p>
<b>Coûts estimatifs</b>		<p>-Réalisation du complexe sportif cité résidentielle exclue : 600 MDT dont 200MDT pour les infrastructures de Football.  -Réalisation du complexe dans son intégralité : 1 000MDT (y compris le village olympique).</p>

<b>Contraintes</b>	<p>-Retards cumulés depuis 2008 au niveau de la réalisation.          -Contraintes financières.          -Renversements de situations accompagnant le choix du site.          -Absence de programmation de solutions transports publics appelées à desservir le site.</p>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<p>-Taux de réalisation des composantes programmées          -Respects des délais impartis</p>
	Indicateurs d'impact	<p>-Progression du nombre d'adeptes aux sports et d'adhérents aux clubs et associations sportives.          -Multiplication des infrastructures fonctionnelles.          -Indicateurs de mise en valeur de la zone d'accueil actuellement peu développée.</p>
<b>Projets complémentaires</b>	<p>-Etude et réalisation de la voirie permettant l'accès à la cité sportive.          -Intégration de la zone du projet dans le plan directeur des transports.          -Aménagement/embellissement de l'environnement contigu à la zone du projet.          -Consolidation des équipements sportifs dans diverses délégations (construction) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une salle de sport à Mahrès,</li> <li>• Un stade de football à Sakiet Ezzit,</li> <li>• Deux salles de sports individuels à El Amra et El Hencha.</li> </ul> <p>-Mise à niveau globale des infrastructures sportives dans le gouvernorat.</p>	

### 4.3.3. L'axe 3 : Sfax pôle d'activités diversifiées à haute valeur ajoutée

Faire de la région de Sfax un tel pôle implique d'activer les 8 projets stratégiques prioritaires suivants:

- Création de la plateforme logistique et promotion de la multi-modalité.
- Réalisation du projet TAPARURA et réhabilitation du littoral nord du Grand Sfax.
- Contribution de l'Etat à l'effort régional d'investissement et rôle du partenariat public privé (PPP).
- Réhabilitation des ports de pêche du gouvernorat.
- Des zones industrielles dans les 16 délégations.
- Développement du tourisme alternatif.
- Création du 3ème CHU de Sfax.
- Consolidation du pôle technologique TIC-multimédia de Sfax.

De tout temps, de par le dynamisme de sa population et d'un savoir-faire transmis intergénérationnellement, le gouvernorat de Sfax a représenté un pôle d'activité mariant une agriculture prospère, une industrie manufacturière, dynamique et prospère, enfantée par des traditions artisanales encore vivaces, un commerce et une riche gamme d'autres services couvrant divers secteurs. Toutefois, la montée en puissance de la concurrence émanant d'autres sous-espaces nationaux (essentiellement des espaces littoraux) l'ont fait reculer, ces dernières décennies, du second au septième rang des villes industrielles tunisiennes. L'intensification des processus de mondialisation et de régionalisation des économies n'ont pas arrangé les choses, surtout après les bouleversements résultant de la dernière crise financière suivie des effets du Printemps Arabe. La nécessité de développer encore plus les activités à haute valeur ajoutée s'impose comme choix stratégique pour renouer avec un glorieux passé.

L'objectif à atteindre est de favoriser l'essor de telles activités capables de redorer le blason de l'économie sfaxienne, de lui assurer des gains de productivité et de compétitivité. Ceci jouerait le rôle de catalyseur de l'afflux d'investissements extrarégionaux, prioritairement étrangers. Les secteurs à cibler font appel aux nouvelles avancées technologiques et s'appuient sur les gisements de compétences générés par son potentiel de production de capital humain et son aptitude à constituer un creuset pour la recherche-développement.

Les projets stratégiques prioritaires listés en sont le socle émulateur. Les fiches projets concernant chacun d'eux sont respectivement brossées ci-après.

- ✓ **La plateforme logistique et la promotion de la multi-modalité** qui découle de sa nature d'infrastructure nodale, constitue un point de croisement des divers modes de transport disponibles. Il s'agit du lieu de groupage et de dégroupage de marchandises transbordées aisément d'un mode à l'autre, localisé loin du centre-ville, soulageant la pression due à la congestion observée, congestion source de pollution du milieu urbain. Outre son impact environnemental, son atout majeur est de contribuer à la promotion du développement économique non seulement du gouvernorat de Sfax lui-même, mais aussi

de ceux des gouvernorats de sa zone d'influence naturelle traditionnelle et par ricochet de l'ensemble du territoire national en raison, entre autres, de la réduction induite des coûts de transport.

- ✓ **La réalisation du projet TAPARURA et la réhabilitation du littoral nord du Grand Sfax** (et au-delà) constitue le pendant nord du projet de dépollution du littoral sud. La réussite de ce projet est en étroite relation avec la fermeture de la SIAPE A et l'arrêt de ses nuisances. TAPARURA, une ville dans la ville, est appelée à combler le déficit pénalisant Sfax au niveau de certaines fonctions urbaines, culturelles, de loisirs et récréatives avec mise en place de grands équipements contribuant à l'apparition et à la consolidation du caractère touristique de la ville de Sfax (édification de complexes touristiques, intégrant salles de congrès, de conférences, d'exposition, de concert, ...). Le partenariat public privé y trouverait un champ d'intervention propice.
- ✓ **L'Etat se doit d'être plus présent de par sa contribution à l'investissement régional** dans le gouvernorat de Sfax tout en étant épaulé par l'investissement privé (PPP) soutenant l'effort de développement régional à travers la réalisation de grands projets à retombées positives sur l'ensemble des échelles territoriales imbriquées. Se sentant encore actuellement un grand délaissé, le gouvernorat aspire, dans un souci d'équité, à être traité à l'instar des autres grandes régions littorales du pays. Cela conforterait la manifestation d'une part de ses facteurs d'attractivité exercés sur les investisseurs (étrangers et nationaux) et d'autre part améliorerait la compétitivité régionale autant que celle nationale.
- ✓ La position de choix du gouvernorat de Sfax sur l'échiquier national quant à la création de la valeur résultant de la production de la pêche ainsi que de l'activité de conservation, de conditionnement et d'exportation des produits de la mer permet d'inscrire **le projet de réhabilitation des ports de pêche du gouvernorat** dans le présent axe de développement stratégique. En effet, pour créer plus de valeur ajoutée, et plus précisément de haute valeur ajoutée, donc d'être encore plus performant, il est indispensable de renforcer l'infrastructure des ports de pêche du gouvernorat, de moderniser la flotte et de préserver les richesses floristiques et faunistiques du milieu marin en luttant contre les excès de la surpêche et les méthodes de pêche illicites.
- ✓ Pour favoriser la création d'une haute valeur ajoutée par le secteur manufacturier, il est impératif de créer et de mettre à niveau un réseau **de zones industrielles dans les 16 délégations du gouvernorat**, zones totalement viabilisées, dotées de centre de vie et de GMG et abritant un tissu productif diversifié selon les spécificités locales. Leur équipement en TIC et autres moyens technologiques est indispensable, les rendant ainsi capables d'affronter la concurrence internationale et les défis qui y sont associés.
- ✓ Le tourisme est un vecteur de développement de plus en plus reconnu, or le gouvernorat de Sfax est actuellement dépourvu des attributs du tourisme balnéaire et hôtelier

ayant fait la réputation de la destination Tunisie. Cependant, disposant de divers atouts culturels, archéologiques, naturels, agricoles, ..., il peut miser sur la carte **du tourisme alternatif à promouvoir et valoriser**, tourisme s'ajoutant au tourisme médical déjà bien assis localement, conciliant ainsi au mieux les impératifs d'un développement durable concernant tout son territoire.

Pour cela, il y a lieu de revisiter et enrichir les infrastructures d'accueil et d'hébergement, de faire et de revoir le marketing de la destination «Sfax pôle du tourisme alternatif» tout en ciblant une clientèle haut de gamme.

- ✓ **La construction du troisième CHU de Sfax** renforçant et soulageant les deux autres unités publiques, offre une gamme améliorée de soins et des services plus performants, combinés à une réduction des délais d'attente pour les patients. Une double équité socio-spatiale est attendue : équité intra et inter-gouvernorats se rapprochant des normes en vigueur dans d'autres gouvernorats littoraux.


Superposer aux infrastructures de soins privées de qualité, les services médicaux produits dans le gouvernorat sont à l'origine du développement du tourisme de santé affichant une montée en pointe de la valeur ajoutée créée.

- ✓ **La consolidation du pôle technologique TIC-multimédia** incite à agir aux niveaux de ses diverses composantes : institutions universitaires, centre de recherche en développement numérique (CRNS), espace entreprises/Business Park, zone de soutien au technopôle, espace de vie et de services. Cette consolidation implique également de soutenir la création de start-up dans le domaine, de contribuer au lancement de clusters industriels relevant des spécialisations intelligentes avec possibilité de leur hébergement et mise en place de cycles de formation correspondants.

Le technopôle se veut un environnement favorable à une fructification croisée impulsée par la synergie due à la proximité de ses différents éléments constitutifs et stimulé par les activités d'animation technologique et de dynamisation des échanges le tout suscitant des complémentarités à promouvoir par la société du technopôle.

**AXE 3 : SFAX PÔLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE**

**Fiche projet n°12 : Création de la plateforme logistique et promotion de la multi-modalité**


<p><b>Localisation</b></p>	<p>Délégation de Thyna</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre en place une infrastructure nodale desservie par des infrastructures linéaires et en assurant l'organisation.</li> <li>-Promouvoir la multi-modalité au niveau du transport de marchandises par la mise en place d'une plaque tournante de transport et de manutention combinant les divers modes existants (route – Rail – transport maritime – Transport aérien)</li> <li>-Créer ce type d'espace dans le Grand Sfax pour soulager la pression subie par la voirie en écartant les flux de marchandises transitant par le centre-ville.</li> </ul>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Assurer l'interconnexion des infrastructures de transport disponibles pour en améliorer les performances : réseau routier dense, réseau ferroviaire (lignes nord-sud et est-ouest), port de commerce d'envergure internationale et aéroport sous exploité.</li> <li>-Soutenir l'essor des activités économiques régionales et extra-régionales en suscitant l'apparition de synergies intermodales, susceptibles de générer des réductions de coûts de transport, affectant les prix de production et d'écoulement des marchandises.</li> <li>-Jouer un rôle fondamental dans l'organisation des infrastructures pour assurer le groupage et le dégroupage de marchandises provenant de certains lieux pour les acheminer vers d'autres lieux.</li> <li>-Mettre en réseau les divers opérateurs (clients et transporteurs).</li> <li>-Rationaliser la consommation d'énergie.</li> <li>-Réduire les implications négatives dues à la congestion des infrastructures routières, à la pollution résultant de l'acuité des goulots d'étranglement engendrés par l'intensité de la circulation tous modes confondus.</li> </ul>	



<b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b>	2016 - 2020	-Etudes d'APS et d'APD et acquisitions foncières.
	2021 – 2025	-Réalisation et mise en service de la plateforme logistique.
<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.</li> <li>-Ministère du Transport.</li> <li>-Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières.</li> <li>-Commune de Thyna.</li> <li>-Gouvernorat de Sfax.</li> <li>-Sociétés privées (PPP).</li> <li>-Bailleurs de fonds internationaux.</li> </ul>	
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une plateforme logistique connectée aux grandes infrastructures de transport optimisant le transit de marchandises et marginalement la distribution urbaine.</li> <li>-Un regroupement de plusieurs entreprises de transport grâce à une localisation périurbaine dans le Grand Sfax.</li> <li>-Des coûts de transport et de manutention (monétaires et en termes de temps) comprimés.</li> <li>-Une concurrence entre transporteurs manifeste.</li> <li>-Une optimisation de l'usage des infrastructures de transport existantes.</li> <li>-Une dynamisation des échanges de marchandises (Import – Export).</li> <li>-Une plateforme intégrant espaces d'accueil des moyens de transport, espaces de livraison, entrepôts et multiplication des showrooms.</li> <li>-Des taux de pollution et de congestion de la voirie en régression.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens techniques, humains et financiers à actualiser.	
<b>Coûts estimatifs</b>	-Estimés à 9.149 MDT en 2009.	
<b>Contraintes</b>	-Régularisation de la situation foncière de la zone retenue.	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Taux de réalisation de l'aménagement des superficies programmées.</li> <li>-Taux de réalisation des équipements programmés.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evolution du nombre d'établissements installés sur le site.</li> <li>-Nombre d'emplois créés.</li> <li>-Evolutions des flux d'échanges transitant par la plateforme logistique.</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise à niveau et modernisation des infrastructures portuaires, ferroviaires et aéroportuaires existantes.</li> <li>-Extension et redynamisation de l'aéroport de Sfax-Thyna, extension de ses pistes et de son aérogare de fret accompagnées d'une plus grande ouverture à la navigation internationale ainsi qu'une reconsidération des procédures douanières.</li> <li>-Réalisation de la pénétrante Nord-Sud.</li> <li>-Mise en service de l'autoroute Sfax – Gafsa, réalisation du dédoublement des RN13, RN14 ainsi que de l'autoroute Est-ouest.</li> <li>-Remise en état de la gare de Sidi Abid.</li> </ul>	

## AXE 3 : SFAX PÔLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

### Fiche projet n° 14 : Réalisation du projet TAPARURA et Réhabilitation du littoral Nord


<p><b>Localisation</b></p>	<p>Littoral nord du Grand Sfax Site de Taparura s'étendant sur 6 Km de côte et couvrant une superficie de 420ha avec une profondeur variant entre 600 et 1300m.</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Projet de nature environnementale et urbaine appelé à améliorer la qualité de vie à Sfax par la réconciliation de la ville avec son littoral, la création d'espaces verts et d'activités et la contribution à la requalification urbaine de centre-ville de Sfax.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Etre une des assises de la revalorisation du littoral nord du Grand Sfax.</li> <li>-Réussir l'aménagement des 420 ha de terrains gagnés sur la mer suite à la dépollution de la zone, avec réhabilitation des plages et une bonne articulation avec la ville.</li> <li>-Comblent les principales défaillances ressenties au niveau des fonctions urbaines de l'agglomération sfaxienne en répondant à des besoins socio-économiques, culturels et de loisirs ainsi que de récréativité par la mise en place de grands équipements.</li> <li>-Faire de TAPARURA aussi bien un lieu d'activités économiques (services à haute valeur ajoutée), de culture et de loisirs qu'un reflet de l'amélioration des performances écologiques, en un mot un paysage exceptionnel.</li> <li>-Concevoir et mettre en place un nouveau pan de la ville exemplaire par son adhésion totale aux principes du développement durable en étant économe en énergie, sobre en carbone, offrant un cadre de vie particulièrement agréable aux citoyens ; un espace balnéaire, sans les nuisances urbaines coutumières, sans pollution et encombrements.</li> </ul>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p style="text-align: center;">2016 - 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-<b>2016</b> : Lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) .</li> <li>-<b>2017</b> : Engagement du processus de choix des investisseurs stratégiques et de sélection du (des) candidat(s) pour la réalisation et l'exploitation du projet de planification, d'aménagement et de développement du site.</li> </ul>

		<p><b>-2018-2020 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition et adoption du schéma d'aménagement et de développement du projet.</li> <li>• Réalisation de l'aménagement d'un tronçon de 2km de plage dans le prolongement des anciennes plages et pourvoir à leur équipement.</li> <li>• Aménagement du parc urbain pour l'ouvrir au public (infrastructures et équipements).</li> </ul>
	2021 – 2025	<p>-Lancement et exécution des travaux d'infrastructures (Travaux de viabilisation) et de superstructures du programme d'aménagement et de construction.</p> <p>-Aménagement et équipement d'un nouveau tronçon de 2km de plage.</p>
	2026 - 2030	<p>-2026-2027 : aménagement et équipement des 2 derniers km de plage.</p> <p>-Mise en vente de lotissements aux promoteurs tenus de se conformer aux cahiers de charges respectant notamment les vocations des divers lots.</p>
<b>Acteurs impliqués</b>		<p>-Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.</p> <p>-Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.</p> <p>-Ministère du Transport.</p> <p>-AROTT de Sfax.</p> <p>-Les Entreprises de services publics.</p> <p>-Commune de Sfax.</p> <p>-Région de Sfax.</p> <p>-Société d'Études et d'Aménagement des côtes Nord de la Ville de Sfax (SEACNVS).</p> <p>-Investisseurs privés.</p> <p>-Société civile.</p>
<b>Perspectives</b>		<p>-Réhabilitation urbanistique et environnementale d'une zone de 420ha bordée par une frange marine de 6 km restituée aux citoyens sfaxiens.</p> <p>-Génération de multiples impacts macro-économiques et spatiaux en raison de la cohabitation de plusieurs composantes du projet en vue de créer une nouvelle ville dans la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une composante résidentielle : possibilité d'une offre globale de 20 000 logements (plus de 2.3Mm<sup>2</sup> de plancher) répondant à la demande additionnelle locale,</li> <li>• Une composante touristique (tourisme balnéaire, d'affaires et de congrès, médical, culturel) : offrant 10 000 lits pour 300 000 m<sup>2</sup> de plancher,</li> <li>• Une composante commerce : activité appelée à desservir au moins les 70 000 habitants potentiels du projet, disposant de 366 000m<sup>2</sup> de plancher,</li> <li>• Des espaces pour bureaux couvrant 582 000 m<sup>2</sup> de plancher, épongeant la carence de l'offre de locaux à vocation de bureaux dans la ville de Sfax ayant incité jusque-là à affecter des logements à cet usage,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Une composante culturelle, animation et loisirs à développer sur 358000 m<sup>2</sup> de plancher,</li> <li>•Une composante mobilité, transport et autres équipements retenant 440 000 m<sup>2</sup> de plancher programmés, soit 10% du total offert par le projet.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Des moyens impliquant le recours au PPP avec une contribution du secteur public matérialisée par l'apport de terrains gagnés sur la mer (estimée à 1 166 MDT, soit 49% du capital requis) et des investisseurs potentiels obéissants aux critères imposés dans le cadre de l'AMI.	
<b>Coûts estimatifs</b>	-Coût total du projet estimé à 2 380 MDT.	
<b>Contraintes</b>	<p>-Existence de cités populaires bordant le site du projet au Nord et portant un coup à son esthétisme.</p> <p>-Nuisances générées par les canaux PK4 et PK6 drainant eaux pluviales, déchets et eaux usées, illégalement déversés par les riverains.</p> <p>-Obstacles gênant l'accessibilité au site de TAPARURA et entravant sa communication directe avec le centre historique (Médina et Bab Bahr) : Gare, Granuphos,...</p>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Taux de réalisation des actions préparatoires de la première phase du projet.</li> <li>-Degré d'implication des autorités centrales dans la résolution des contraintes aliénant la réalisation du projet.</li> <li>-Degré d'engagement des autorités locales dans le processus de mise en œuvre du projet.</li> <li>-Respect du planning prévu.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Degré de résolution des contraintes rencontrées.</li> <li>-Taux de réalisation des composantes du projet aux échéances prévues.</li> <li>-Evolution de l'écart entre le programmé et le réalisé.</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réhabilitation des cités populaires avoisinantes (El Khalij, Mansoura, Habib Bourguiba,..., au cours des plans 2016-2020 et 2021-2025).</li> <li>-Mise à niveau par l'AFI des zones industrielles poudrières I et II à court terme (2016-2020).</li> <li>-Réalisation de la pénétrante Nord-Sud.</li> <li>-Réalisation de la translation de la gare-voyageurs de Sfax et délocalisation de celle de marchandises pour assurer la jonction du projet TAPARURA avec le centre-ville.</li> <li>-Réhabilitation et revalorisation du reste du littoral nord.</li> <li>-Redynamisation de l'aéroport de Sfax</li> <li>-Mise en place du terminal croisiériste dans le port de Sfax.</li> </ul>	

### AXE 3 : SFAX PÔLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

#### Fiche projet n° 19 : Contribution de l'Etat à l'investissement régional et PPP

<b>Localisation</b>	-Gouvernorat de Sfax	
<b>Nature et description du projet</b>	-Faiblesse de la contribution de l'Etat à l'effort d'investissement dans le gouvernorat de Sfax. -Recherche d'un palliatif à la pénurie de l'investissement public à travers la mise en place de partenariats publics- privés (PPP).	
<b>Objectifs</b>	-Renforcer la contribution de l'Etat à l'essor de l'investissement dans le gouvernorat par une intensification du PPP.	
<b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b>	2016 - 2020	-Faire passer la part de l'investissement public dans l'investissement total dans la région de 30% en 2015 à 40% en 2020.
	2021 – 2025	-Part de l'investissement public atteignant au moins les 50%.
	2026 – 2030	-Part de cet investissement parvenant au moins à 60%
<b>Acteurs impliqués</b>	-L'Etat. -Les privés en cas de PPP (entreprises nationales et étrangères).	
<b>Perspectives</b>	-De grands projets assurés contribuant au développement régional réalisé générant des retombées positives sur l'essor de l'économie nationale. -Une stimulation de la dynamique régionale obéissant au souci d'équité entre les diverses régions littorales et au niveau de l'ensemble des grandes régions formant l'ensemble national. -Une amélioration de la compétitivité régionale et par là de celle nationale. -Une stimulation favorisant l'émergence des facteurs d'attractivité des investissements privés nationaux et des IDE.	
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens techniques, humains et financiers (ces derniers résultant d'une péréquation se calant sur les contributions de la région au PIB et à la recette fiscale nationale et se matérialisant par ailleurs par des financements consentis directement par les bailleurs de fonds internationaux)	

<b>Coûts estimatifs</b>	-A évaluer.	
<b>Contraintes</b>	-Contraintes financières de l'Etat et ses choix politiques	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	-Evolution du nombre de projets résultant du seul investissement public réalisés dans le gouvernorat. -Evolution du nombre de projets relevant du PPP réalisés dans le gouvernorat.
	Indicateurs d'impact	-Taux d'évolution de l'investissement public opéré dans le gouvernorat. -Evolution de la part des investissements relevant du régime PPP. -Évolution de l'apport du financement public dans l'investissement global régional.
<b>Projets complémentaires</b>	-Adoption et publication du nouveau code des investissements. -Elaboration et publication des textes d'application de la loi sur le PPP	

### AXE 3 : SFAX PÔLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

#### Fiche projet n° 21 : Réhabilitation des ports de pêche du gouvernorat


<p><b>Localisation</b></p>	<p>Littoral du gouvernorat de Sfax</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Réaménagement, extension et création des ports de pêche du gouvernorat</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Renforcer l'infrastructure portuaire dédiée à la pêche dans le gouvernorat. -Répondre aux besoins d'intensification de l'activité et de modernisation de la flotte. -Lutter contre les pollutions d'origine marine et tellurique.</p>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p>-Création du port de pêche de Sidi Youssef en vue de la dissociation de l'activité de pêche de celle de transport de marchandises et voyageurs. -Création du port de pêche côtière de Sidi Mansour. -Mise en place de récifs artificiels pour lutter contre la pêche illicite et préserver les ressources halieutiques au large de Sfax. -Réaménagement et extension du port de pêche de Sfax. -Réaménagement des ports de pêche d'El Aouebed, Mahrès, Skhira, El Ataya et El Amra.</p>
<p><b>Acteurs impliqués</b></p>	<p>-Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture (Ministère de l'Agriculture et de la pêche). -Office de la Marine Marchande et des Ports. -Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.</p>	

<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence d'un réseau de ports de pêche répondant aux normes du secteur.</li> <li>-Un réseau de ports de pêche ayant amélioré ses performances grâce à la construction et à la rénovation de quais, l'acquisition d'équipements de manutention et de conservation au froid, la rénovation des phares, ...</li> <li>-Un programme de préservation des ressources halieutiques ayant porté ses fruits et des richesses faunistiques et floristiques en développement.</li> <li>-Des pêcheurs bénéficiant de meilleures conditions de travail et renouant avec de meilleurs rendements.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens techniques, humains et financiers.	
<b>Coûts estimatifs</b>	A déterminer par des études.	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Envasement des ports.</li> <li>-Problèmes écologiques liés aux modifications des lignes de côtes.</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Linéaires de quais réalisés.</li> <li>-Taux de réalisation des équipements de manutention nécessaires.</li> <li>-Points d'attache/d'accortement disponibles.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evolution des taux de rendements de l'activité.</li> <li>-Taux d'évolution des revenus des pêcheurs.</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Modernisation de la flotte (équipements, capacité et conditions de stockage, GPS, ...).</li> <li>-Lutte contre les pollutions d'origines marine et tellurique.</li> <li>-Lutte contre la destruction des prairies de posidonies et le danger de leur colonisation par la Colerpa Taxifolia en vue de la préservation et la régénération des richesses halieutiques.</li> </ul>	



### AXE 3 : SFAX PÔLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

#### Fiche projet n° 22 : Des zones industrielles dans les 16 délégations du gouvernorat

<p><b>Localisation</b></p>	<p>-Les 16 délégations du gouvernorat.</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Mise à niveau et développement du réseau de zones industrielles du gouvernorat. -Equipement des zones en TIC et autres moyens technologiques favorisant l'implantation d'unités performantes et à haute valeur ajoutée.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Création / aménagement / réaménagement / extension de zones industrielles pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Favoriser la création et le développement d'un tissu industriel dynamique à l'ensemble des délégations du gouvernorat.</li> <li>•Cibler la diversification du tissu et tirer profit des potentialités locales.</li> <li>•Assurer de l'emploi aux compétences disponibles.</li> <li>•Promouvoir les créations d'entreprises dans des milieux propices à leur essor.</li> </ul>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p>-Lancement d'un ensemble de projets de zones industrielles totalement viabilisées, disposant de centres de vie, de GMG et dotées des moyens en TIC :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Création de 4 zones industrielles (Bir Ali Ben Khelifa : 1 zone de 18 ha, Karbouna à El Amra : 1 zone de 20 ha, Mechmacha à Jbéniana : 1 zone de 12 ha et Skhira : 1 zone de 20 ha),</li> <li>•Extension de 4 zones industrielles : Dokhane à El Hencha (45 ha) ; El Hencha dans l'agglomération d'El Hencha (14ha); El Gonna à Agareb (55 ha) pour en faire un projet pilote retenant la mise en place de locaux industriels clés en mains ou pour location facilitant la création rapide d'entreprises; Menzel Chaker(10ha)</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de la zone industrielle de Sidi Mansour de 65 ha (délégation de Sakiet Eddaier),</li> <li>• Réaménagement des zones industrielles du Grand Sfax : Oued Chaabouni (80 ha) ; Sidi Salem (185 ha) et Sakiet Eddaier (100 ha) auxquelles s'ajoutent les zones Poudrière 1 et Poudrière 2 (zones connaissant un changement partiel de vocation).</li> </ul>
	2016 - 2020	-Achèvement de la réalisation des projets précités.
<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère de l'industrie.</li> <li>-Agence Foncière Industrielle.</li> <li>-Communes.</li> <li>-Associations patronales.</li> <li>-Investisseurs étrangers.</li> <li>-GMG existants.</li> <li>-ONG / Société civile.</li> </ul>	
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre à la disposition des entreprises des espaces industriels totalement viabilisés, disposant de centres de vie, de GMG et dotés des outils des nouvelles technologies.</li> <li>-Développement d'industries à haute valeur ajoutée capables de faire face à la concurrence internationale et à surmonter les défis émergents.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Consolidation de la direction régionale de l'Agence Foncière Industrielle en moyens humains, techniques, matériels et financiers.</li> <li>-Mobilisation de moyens de réalisation des projets pertinents : moyens humains, techniques et financiers.</li> </ul>	
<b>Coûts estimatifs</b>	-Coût à déterminer par études appropriées.	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Problèmes fonciers pouvant surgir.</li> <li>-GMG actuellement peu fonctionnelles.</li> <li>-Qualité du soutien apporté par les autorités régionales et nationales aux GMG.</li> <li>-Nature fortement polluante de certaines activités.</li> <li>-Faiblesse des vocations industrielles / du développement du secteur industriel dans les délégations à dominante activité agricole.</li> </ul>	

<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evolution du nombre de zones industrielles mises en places.</li> <li>-Nombre d'hectares viabilisés.</li> <li>-Nombre de lots cédés.</li> <li>-Nombre de GMG créés.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Taux d'occupation des zones industrielles.</li> <li>-Evolution du taux VA créée par le secteur industriel régional / VA nationale du secteur.</li> <li>-Evolution du degré d'attractivité territoriale.</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Desserrement de l'industrie littorale.</li> <li>-Aménagement de zones industrielles dans le cadre de PPP.</li> </ul>	

## AXE 3 : SFAX PÔLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

### Fiche Projet n° 25 : Promotion du tourisme alternatif


<p><b>Localisation</b></p>	<p>-Gouvernorat de Sfax</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Alternative au tourisme de masse classique matérialisé par le tourisme balnéaire et d'affaires dominant en Tunisie et pour lequel Sfax ne dispose pas d'atouts majeurs (plages sablonneuses et infrastructures hôtelières suffisantes).</li> <li>-Alternative mobilisant les acteurs locaux du gouvernorat de Sfax dans le but de faire découvrir les atouts culturels, et écologiques des diverses délégations permettant de les insérer en tant que destinations dans les circuits touristiques internationaux.</li> <li>-Alternative contribuant à accompagner le tourisme classique valorisant les atouts naturels, écologiques, archéologiques et culturels dans une optique de développement inclusif des territoires tout en préservant l'identité de la région.</li> </ul>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Développer de nouvelles formes de tourisme contribuant à modifier la perception de la destination en Tunisie en tant que seule destination hôtelière.</li> <li>-Limiter les nuisances d'ordre économique rattachées au tourisme de masse traditionnel ainsi que d'ordre social, culturel et environnemental.</li> <li>-Initier un partage plus équitable des revenus générés par cette forme de tourisme dans lequel s'impliquent également les populations locales.</li> <li>-Faire que cette activité réponde au mieux aux impératifs du développement durable (autant que possible).</li> </ul>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aider à faire partager une culture et un style de vie propre à chaque délégation en soutenant financièrement les actions d'aménagement de maisons d'hôtes, d'hôtels de charme, de gîtes ruraux et l'agro-tourisme (dans la Médina et dans l'espace de jneins du Grand Sfax en réhabilitant les borjs, d'une part, et dans les principales villes des délégations périphériques, d'autre part).</li> <li>-Promouvoir les produits du terroir et adopter le principe du commerce équitable pour encourager les artisans à faire valoir leur savoir-faire.</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Développer et promouvoir le tourisme médical.</li> <li>-Faire la promotion des offres du secteur à l'international (auprès des touristes étrangers et des expatriés), sans toutefois oublier la filière locale, ce segment touristique pouvant ainsi être également attractif pour les élites, les classes moyennes,...).</li> </ul>
<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère du Tourisme et de l'Artisanat.</li> <li>-Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.</li> <li>-Ministère de la Santé.</li> <li>-Ministère de l'Economie.</li> <li>-Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.</li> <li>-Collectivités locales.</li> <li>-Office National du Tourisme.</li> <li>-SICAR et Fonds d'investissements.</li> <li>-Tours opérateurs et agences de voyage.</li> <li>-Hôteliers et les promoteurs.</li> <li>-Artisans et agriculteurs.</li> <li>-Diverses associations (nationales / locales et associations des pays émetteurs de touristes).</li> </ul>
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une Médina réhabilitée et l'objectif de sa valorisation culturelle et touristique réalisé grâce à la réhabilitation et à la restauration des demeures, des souks et marchés, à l'entretien intra et extra muros des remparts, à la réhabilitation des chemins de ronde et à des actions radicales à l'encontre des constructions illégales et des activités illicites et informelles la défigurant.</li> <li>-Une confortation et un soutien apporté au mouvement « Borjs en Péril » par les autorités locales, nationales et internationales.</li> <li>-Une valorisation des sites archéologiques du gouvernorat et de ceux à valeur écologique sure.</li> <li>-Une promotion de l'agrotourisme (circuit de l'olivier / excursions de pêche, ...).</li> <li>-Un tourisme médical florissant offrant des services diversifiés et hautement qualifiés.</li> <li>-Un réseau d'infrastructures d'hébergement et d'accueil performant.</li> <li>-Une destination Sfax-pôle de tourisme alternatif connue et reconnue internationalement.</li> </ul>
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Moyens humains, techniques et financiers (publics, privés et étrangers) à déterminer par des études spécifiques.</li> </ul>
<b>Coûts estimatifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A déterminer par les études appropriées.</li> </ul>
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Respect d'un taux maximum d'accueil de touristes / visiteurs à ne pas dépasser.</li> <li>-Respect des chartes de l'environnement.</li> <li>-Respect de la population locale, de sa culture et ses traditions par les visiteurs.</li> <li>-Respect de l'équité fondant le tourisme alternatif.</li> </ul>

<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evolution du nombre d'habitations rénovées et de sites identifiés.</li> <li>-Evolution du nombre de circuits programmés et proposés.</li> <li>-Evolution du nombre de lits d'hospitalisation en cliniques disponibles et proposés.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evolution du nombre de touristes hébergés.</li> <li>-Evolution du nombre de nuitées enregistrées.</li> <li>-Evolution du nombre de visiteurs accueillis dans les sites répertoriés.</li> <li>-Evolution du nombre de patients hospitalisés, de nuitées d'hospitalisation, de l'effectif des accompagnants et de la durée de leur séjour.</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Développement des infrastructures touristiques dans le cadre du projet TAPARURA et dans le reste du gouvernorat (Sidi Fonkhal à Kerkennah,..., maisons d'hôtes, gites, ...).</li> <li>-Ouverture de l'aéroport de Sfax à la navigation internationale et dynamisation de ses activités.</li> <li>-Mise en place de circuits écotouristiques (circuit sel et circuit ornithologique dans les salins de Sfax ; circuit Bird Watching et pêche traditionnelle de la réserve naturelle des Iles Kneiss ; circuits archéologiques de Thyna / Botria / Younga ; Kerkennah, circuits agro- culturels à El Hencha, Agareb, Mahrès, Jbéniana, ...).</li> <li>-Identification de produits du terroir.</li> <li>-Création de structures d'accueil, d'animation et de restauration.</li> <li>-Campagnes de communication et de médiatisation portant sur les opportunités du tourisme alternatif et tourisme en général offertes par le gouvernorat.</li> <li>-inscription des sites du tourisme alternatif dans les plans d'aménagement.</li> </ul>	

## AXE 3 : SFAX PÔLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

### Fiche projet n° 26 : Construction du 3ème CHU de Sfax

<p><b>Localisation</b></p>	<p>-Rocade de km 11 délégation de Thyna</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Renforcement des infrastructures de santé publique par la création du 3ème CHU de Sfax (CHU inscrit depuis 2006 dans les projets de planification : 11ème PDES 2007-2011). -Infrastructure hospitalo – universitaire appelée à conforter les deux CHU (desservant le gouvernorat, le centre ouest et sud) et à compléter la palette existante de services pour combler les lacunes manifestes.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Soulager la pression s'exerçant sur les CHU Habib Bourguiba et Hédi Chaker du fait du sur - nombre écrasant de patients passant par leurs services et de la sur- exploitation de leurs espaces, de leurs équipements et de leurs ressources humaines. -Monter de nouveaux services hospitaliers faisant défaut bien que de grande nécessité, voire vitaux. -Dédoubler des services existant dans les deux autres CHU soulageant les lourds inconvénients subis par les patients et matérialisés par des délais d'attente trop longs, des rendez-vous donnés jusqu'à 6 mois plus tard et des conditions d'hospitalisation hors normes face à l'insuffisance flagrante du nombre de lits.</p>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p><b>-Octobre 2016</b> : lancement de travaux de construction du CHU en conformité avec le plan fonctionnel proposé, travaux devant s'achever dans un délai de 3 ans. <b>-2017-2018</b> : réalisation de l'étude d'extension du CHU. <b>-Fin 2019-2020</b> : Aménagement et équipement des divers services retenus: chirurgie générale, neuro- chirurgie, chirurgie maxillo-faciale, ORL, psychiatrie (80 lits),</p>


		<p>service d'urgence avec plateau technique, centre d'imagerie et de biologie, hôpital de jour pour la médecine générale.</p> <p>-Construction d'un centre d'incinération des déchets médicaux.</p> <p>-<b>2020</b> : Mise en service de ces diverses composantes.</p>
	2021 – 2025	<p>-Réalisation de l'extension du CHU pour accueillir de nouveaux services :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Un service clinique de médecine et chirurgie dentaires multi-spécialités faisant appel à des universitaires,</li> <li>•Un pôle de médecine et chirurgie cardiaque, vasculaire et pulmonaire,</li> <li>•Un service « grands brûlés et blessés graves ».</li> </ul> <p>-<b>2024</b> : Aménagement et équipement du pôle de médecine et de chirurgie cardiaque, vasculaire et pulmonaire ainsi que de la clinique de médecine et chirurgie dentaire.</p> <p>-Mise en service de l'ensemble de ces unités.</p>
	2026 - 2030	<p>-Aménagement et équipement du service « grands brûlés et blessés graves »</p> <p>-Mise en service, au plus tard en 2030.</p>
<b>Acteurs impliqués</b>	<p>-Ministère de la santé.</p> <p>-Ministère de l'Équipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.</p> <p>-Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.</p> <p>-Les bailleurs de fonds nationaux et internationaux.</p>	
<b>Perspectives</b>	<p>-Un système de santé publique plus fonctionnel, plus performant et humanisé.</p> <p>-Un desserrement spatial des unités de type CHU vers le Sud du Grand Sfax traduisant ainsi une action ciblant une meilleure équité socio-spatiale.</p> <p>-Une pression relâchée sur divers services des deux CHU existants.</p> <p>-Des délais d'attente pour les rendez-vous fixés ramenés au niveau de ceux d'autres CHU de gouvernorats littoraux.</p> <p>-Des contestations, critiques et doléances moins sévères de la part des patients fréquentant les institutions hôpitalo- universitaires sfaxiennes.</p>	



<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens humains, techniques et financiers (des moyens financiers s'ajoutant au don chinois affecté à la phase de construction 2016-2020)	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A préciser par les études y afférentes	
<b>Contraintes</b>	-Contraintes financières	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	-Respect des délais de réalisation.  -Mise en place des plateaux techniques programmés.
	Indicateurs d'impact	-Délais d'attente des rendez vous réduits.
<b>Projets complémentaires</b>	<p>-Aménagement, extension et rénovation des deux CHU existants programmant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•La mise en place d'un service de réanimation pour enfants,</li> <li>•La création du service de chirurgie esthétique,</li> <li>•La dotation du service de transplantation de la moelle épinière d'une unité de stérilisation de l'air (H.Bourguiba),</li> <li>•L'acquisition d'équipements de pointe pour le service de traitement de cancer.</li> </ul> <p>-Mutation du Centre Intermédiaire Nord du Grand Sfax, bien équipé, disposant d'une riche gamme de services (dont un centre d'hémodialyse sous-exploité), desservant Sakiet Ezzit – Sakiet Eddaier en hôpital régional, puis procéder à son extension sur les 13ha de son emprise l'habilitant ainsi à servir 200 000 habitants, ainsi que, pour le desservir optimalement, mettre en place une ligne de transport en commun circulaire et prolonger le revêtement bitume de la voirie le desservant.</p> <p>-Création d'un laboratoire régional disposant des dernières technologies en biologie médicale.</p>	

### AXE 3 : SFAX PÔLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

#### Fiche projet n° 30 : Consolidation du pôle technologique TIC – Multimédia de Sfax

<p><b>Localisation</b></p>	<p>Cité El Ons -Délégation de Sakiet Ezzit</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Renforcement du développement du technopôle TIC-Multimédia de Sfax : Spécialité TIC &amp; Multimédia, Smart specialization-TIC/Santé (IT/Health) et comptant une population de 6000 personnes, -Renforcement de son dynamisme en agissant au niveau de ses composantes: entreprises, R &amp; D et innovation.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Faire du technopôle un des piliers de la création de Start Up (incubation et l'encadrement de titulaires des projets technologiques), -Impulser l'innovation dans le domaine des TIC et du multimédia grâce au soutien de la coopération et à l'échange avec les pôles similaires, les établissements universitaires et les centres de recherche et d'innovation technologique à l'échelle nationale et internationale (Stimuler les synergies entreprises – institutions universitaires – centres de recherche, sources d'innovations). -Participer dans des cycles de formation sur l'animation des clusters, du transfert technologique et de la veille stratégique. -Mobiliser des PME nationales et internationales et contribuer à l'émergence et à l'attraction d'entreprises technologiques à vocation mondiale et soutenir leur croissance. -Contribuer à mettre en place des clusters (cluster E-santé, ...) et/ou participer à leur création. -Mettre en place des plateformes technologiques telles que FabLab et LivingLab.</p>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p>-Aménagement interne à la zone d'appui : voirie et réseaux divers sur 12 ha -Création d'un second espace entreprise sur 300m2 -Construction d'un centre socio-culturel et sportif -Création d'un Business-center</p>

<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère de L'Industrie.</li> <li>-Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.</li> <li>-Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.</li> <li>-UTICA. / CONECT. / UMPI. / Centre d'Affaires de SFAX.</li> <li>-ANPR. /APII. / FIPA. /AFI.</li> <li>-Association Tunisienne des Technoparks.</li> <li>-Commune de Sakiet Ezzit.</li> <li>-Investisseurs privés.</li> <li>-Université de Sfax, ISIMS, ISGIS, ENECT'COM.</li> <li>-Centre de Recherche Technopôle de Sfax.</li> <li>-International: IASP (International Association of Science Parks); Cluster south Corean "DAEDEOK INNOPOLIS;Universityof Toronto, Canada; GIZ; MINALOGIC, ER2I.</li> </ul>	
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une avancée importante dans le domaine de la recherche en TIC.</li> <li>-Un tissu d'entreprises hébergées enrichi.</li> <li>-De sensibles avancées en matière d'innovation</li> <li>-Création et hébergement de clusters dans le domaine des spécialisations intelligentes et relevant de plusieurs domaines : E-santé, huile d'olive, Matériaux intelligents (MECA DEV), ...</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Moyens techniques, humains et financiers impliquant le recours au PPP.</li> </ul>	
<b>Coûts estimatifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-A préciser après études.</li> </ul>	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Difficultés de transport.</li> <li>-Réticence de certains actionnaires à pousser le développement du Technopôle.</li> <li>-Difficultés de changement des vocations des zones d'appui</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les infrastructures réalisées.</li> <li>-Ecart entre le programme prévu et celui réalisé.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evolution du nombre de porteurs de projet hébergés et accompagnés.</li> <li>-Evolution du nombre d'entreprises sur site.</li> <li>-Evolution des brevets et des innovations.</li> <li>-Evolution des effectifs de chercheurs.</li> <li>-% de la population ciblée atteinte (porteurs projet/entreprises/chercheurs).</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise en place une desserte efficace du technopôle par les transports en communs urbains (bus et TCSP).</li> <li>-Construction d'une cité universitaire de 600 lits.</li> <li>-Aménagement de la zone d'appui de 65 hectares à l'extérieur du pôle, situé à sidi Mansour Km 15.</li> <li>-Aménagement d'une deuxième zone d'appui d'une superficie de 100 hectares à Chaffar/Mahrès.</li> </ul>	

#### 4.3.4. L'axe 4 : Sfax pôle de recherche et développement

Cet axe s'appuie principalement sur cinq projets stratégiques prioritaires fondamentaux :

- La mobilisation et la gestion des ressources en eau.
- Le développement de clusters.
- Le développement d'une stratégie incitant des universités étrangères à s'implanter à Sfax.
- La mise en place du village de la recherche scientifique et de la bibliothèque universitaire multi-spécialités.
- La modernisation de l'accès au réseau de téléphonie fixe.

La promotion de la recherche et développement (R&D) est un aspect fondamental des politiques publiques ciblant le développement des territoires à travers la conception et la mise en place de stratégies ad-hoc.

Une telle démarche ferait du gouvernorat de Sfax un écosystème de croissance, en raison de son dynamisme et de son caractère performant.

L'impact économique majeur ressenti renforce alors son ouverture sur son environnement national et international grâce à sa capacité de rehausser le niveau de son capital humain, d'avancer dans le domaine de la recherche et développement ainsi que de créer et d'attirer toute une palette d'entreprises à la recherche d'innovations et d'externalités positives.

Un bref compte rendu du contenu de chacun des projets inscrits dans cet axe précède la présentation des fiches projet les concernant.

- ✓ **La mobilisation et la gestion des ressources en eau** nécessite de concevoir et de mettre en œuvre des programmes de prospection et de recherche de nouvelles ressources hydrologiques capables d'atténuer l'impact du stress hydrique caractérisant la région. La concrétisation de ces programmes se matérialise par l'exploitation de nouveaux aquifères et le développement des processus technologiques d'irrigation économes en eau. L'essor du secteur agricole, pilier de l'économie régionale, en est tributaire ainsi que l'amélioration de sa productivité. La création, l'extension et la préservation de périmètres irrigués prospères est un atout majeur à jouer pour supporter et garantir le développement des délégations périphériques.
- ✓ **Le développement de clusters** dans la lignée des districts marshalliens, des systèmes productifs localisés, ..., représentent un réseau d'entreprises relevant d'une même filière productive et formant un ensemble ayant atteint une taille critique. Ces entreprises qui œuvrent dans le même secteur, entretiennent des liens de coopération entre elles et tirent profit d'un partenariat les impliquant avec diverses institutions (centres et laboratoires de recherche, institutions de formation, organismes de financement, organisations internationales et bailleurs de fonds). La finalité est d'une part, de développer des projets collaboratifs porteurs de l'émergence d'innovations techniques et/ou technologiques et, d'autre part de cibler l'amélioration

de la compétitivité d'un ensemble ayant gagné en visibilité et notoriété grâce à l'image donnée par l'identité spécifique du cluster.

Trois filières emblématiques de la région peuvent s'inscrire dans ce mouvement pour créer les clusters TIC-santé, MécaDév et Huile d'olive, répondant aux normes et critères de clustérisation susceptibles d'attirer les investissements étrangers.

- ✓ **La stratégie incitant des universités étrangères à s'implanter à Sfax** visant, en plus d'une intégration facilitée de l'étudiant dans le monde professionnel, le développement de la recherche scientifique fondamentale et de l'innovation tout comme de promouvoir une relation étroite Université/Entreprises propices à un effort de R&D (recherche appliquée) répondant aux besoins des secteurs productifs et de l'économie régionale/nationale. Une telle orientation donnée à ce système de formation améliorerait les performances du marché de travail, offrant des opportunités d'emplois valorisantes aux jeunes diplômés, prévenant et endiguant la fuite des cerveaux. Elle contribuerait aussi à l'essor de l'auto-entreprenariat.

Parée d'une autre retombée positive, une telle stratégie compenserait les difficultés d'admission des tunisiens dans les universités étrangères et réduirait la surcharge financière à supporter par les familles suite à de telles expatriations. La pénétration d'universités de grand renom dans la région offre l'avantage additionnel d'internaliser leurs savoirs et de réussir un transfert technologique devenu plus à la portée. L'université de Sfax remonterait également dans les classifications internationales suite à la coopération en termes de publications internationales et de dépôts de brevets.

- ✓ **Le village de la recherche scientifique (VRS) et la bibliothèque universitaire (BU)** pluridisciplinaire sont appelés à voir rapidement le jour d'autant plus qu'ils ne posent pas de problèmes fonciers.

**Le VRS** une fois créé chapeauterait l'ensemble de l'activité de recherche impliquant l'université de Sfax. Il centraliserait l'essentiel des activités et des équipements de la recherche-développement menées en partenariat avec les entreprises. La recherche fondamentale, quant à elle relèverait des prérogatives tant des centres, laboratoires et unités de recherche déjà existants que du VRS opérant dans les domaines innovants. Cette répartition des activités de recherche relâcherait la pression sur leur budget de fonctionnement, n'ayant plus besoin de multiplier le nombre et la diversité des équipements à acquérir en agissant en cavalier seul. Les limites des espaces de recherche dans les institutions universitaires, sources de surcharge financière, seraient également dépassées. Soutenant la recherche tant fondamentale qu'appliquée, ainsi que la formation académique avancée, **la BU** assurerait la rationalisation des acquisitions de fonds documentaires pluridisciplinaires, et bénéficierait d'avantages accordés par les fournisseurs à «un client de taille» (encore plus que ce donne actuellement la politique d'achats groupés effectués sous l'égide de l'université). L'efficacité du système serait accrue par mutualisation des efforts au niveau des commandes «doublons» agissant en rangs dispersés.

L'ensemble de ces efforts participerait au rayonnement de l'université et de ses


composantes tout en améliorant leur visibilité. Enfin, grâce à l'adoption de ce projet stratégique prioritaire, le positionnement de l'université de Sfax, sur l'échiquier régional et mondial, connaîtrait des avancées appréciables au niveau des classements reconnus.

- ✓ **La mondialisation de l'accès au réseau Internet via la téléphonie fixe** est un impératif majeur d'un système économique ouvert, s'étendant de plus en plus vers le «village monde» caractérisé par une recrudescence de la mobilité des personnes et des entreprises de plus en plus nomades. Accompagner un tel processus, s'appuyant fortement sur les résultats des efforts de R&D, relève désormais de plus en plus du recours aux technologies de pointe de la communication répondant au besoin de célérité de l'action et de la réaction opérées en toute fiabilité et sécurité. Répondant à cette attente, la téléphonie fixe permet la transmission et la circulation des informations et des échanges de données entre acteurs différents à travers les réseaux Internet mondiaux. Les avancées technologiques dans ce domaine évoluent de façon continue, nécessitant veille et adaptation.

La transmission des données numérisées à très haut débit par l'ADSL est la migration du réseau cuivre vers celui fibres optiques permettraient les utilisations et échanges entre acteurs différents (donneurs d'ordre et producteurs exécutants étrangers et/ou délocalisés). Assurer la couverture intégrale du gouvernorat par un tel réseau de téléphonie performant serait un puissant levier de développement économique et social, favorable au renforcement de son attractivité.

## AXE 4 : SFAX PÔLE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

### Fiche projet n° 20 : Mobilisation et gestion des ressources en eau


<b>Localisation</b>	Gouvernorat de Sfax	
<b>Nature et description du projet</b>	-Comblent le déficit pluviométrique par la prospection et l'exploitation de ressources en eau souterraines à salinité tolérable par les spéculations cultivées.	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mobiliser des ressources en eau pour conforter le développement du secteur agricole du gouvernorat.</li> <li>-Préserver au gouvernorat de Sfax son statut de pôle agricole jouant un rôle important au niveau de la production et des échanges extérieurs.</li> <li>-Exploiter au mieux la surface agricole utile étendue du gouvernorat en créant et entretenant les zones irriguées (maraîchage et arboriculture).</li> <li>-Préserver et renforcer un secteur fondamental au développement des délégations périphériques</li> </ul>	
<b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b>	2016 - 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mobiliser des ressources en eau de la nappe profonde par forage de puits (délégation de Jbéniana : 2017, El Amra : 2019 et Sfax : 2018).</li> <li>-Mobiliser des ressources de la nappe moyenne (Jbéniana, Agareb, Menzel Chaker, Sfax Sud, Skhira, Bira li Ben Khelifa et Kerkennah) (200m &lt; profondeur &lt; 400m)</li> <li>-Mobiliser des ressources de la nappe phréatique (profondeur &lt;100m) à Mahrès, el Hencha et Menzel Chaker.</li> <li>-Mobiliser des ressources en eau dues au ruissellement par mise en place de lacs collinaires (Bir Ali Ben Khelifa, Ghraiba, Agareb, El Hencha et Skhira).</li> <li>-Mobiliser les ressources en eau à l'aide du barrage collinaire de Sidi Salah.</li> <li>-Réalimenter la nappe par les eaux de ruissellement (Bir Ali Ben Khelifa, Menzel Chaker, Ghraiba, Agareb, et Skhira)</li> </ul>

	2021 – 2030	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mobiliser de nouvelles ressources en eau dans l'ensemble des délégations du gouvernorat à dominante agricole.</li> <li>-Réalimenter les nappes.</li> <li>-Etendre le système de lacs collinaires à l'ensemble des délégations.</li> </ul>
<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère de l'Agriculture et de la pêche.</li> <li>-Commissariat Régional du Développement Agricole de Sfax.</li> <li>-Cellules agricoles locales</li> </ul>	
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Création et extension (2016-2020) de zones irriguées (création à Mahrès d'une zone, à Jbéniana d'une autre zone, et extension de celle sise à El hajeb – Sfax Sud)</li> <li>-Création de nouveaux périmètres irrigués dans les délégations du Grand Sfax (2021-2016), mise en place et/ou extension de périmètres irrigués dans les délégations à nouvelles potentialités hydriques (Bir Ali Ben khelifa, Skhira, Graiba, Sakiet Ezzit, Sakiet Eddaier).</li> <li>-Intensification de l'irrigation de l'arboriculture.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens techniques, humains et financiers (publics et privés).	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A déterminer suites aux études à mener.	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Salinité soutenue de certaines ressources en eau et sur - exploitation des nappes.</li> <li>-Semi aridité et réchauffement climatique.</li> <li>-Lutte contre l'érosion du sol et l'avancée de la désertification.</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evolution des superficies irriguées par délégation et dans le gouvernorat.</li> <li>-Evolution du nombre de puits – forages forés.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Accroissement des rendements par hectare.</li> <li>-Variation des volumes commercialisés.</li> <li>-Evolution des exportations de produits agricoles.</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Modernisation de l'agriculture et développement des filières innovantes.</li> <li>-Rationalisation des systèmes d'exploitation des nappes aquifères (goutte à goutte, paillage, lutte contre l'évapo – transpiration,...).</li> <li>-Développement des chaînes de valeur, labellisation, inscription AOC.</li> <li>-Réhabilitation des circuits de distribution des produits agricoles.</li> <li>-Aménagement et bitumage de pistes agricoles des périmètres publics irrigués (11 pistes s'étendant sur 77 Km entre 2016 et 2018, puis poursuivre l'effort au cours des plans suivants).</li> </ul>	



## AXE 4 : SFAX PÔLE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

### Fiche projet n° 23 : Développement de clusters

<p><b>Localisation</b></p>	<p>-Le Grand Sfax (technopôle)</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Créer « un éco – système » entrepreneurial représentant un regroupement d’entreprises dans trois filières emblématiques de la région à savoir le cluster TIC – Santé, le cluster MECA/DEV et le cluster Huile d’Olive, filières caractérisées par une densité d’unités productives pouvant actionner un potentiel collaboratif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•<b>SP1</b> : cluster Tic-santé : initiative lancée par les acteurs privés (professionnels de la santé et société civile).</li> <li>•<b>SP2</b> : cluster MECA/DEV : initiative du Ministère de l’Industrie de l’Energie et des Mines avec le concours du Projet d’appui au Système de Recherche et à l’Innovation (PASRI) financé par l’union Européenne.</li> <li>•<b>SP3</b> : cluster Huile d’olive : envisagé par l’Institut de l’olivier, les promoteurs privés et la société civile.</li> </ul>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Faire de la région de Sfax une région ayant des aptitudes à devenir leader en ces trois domaines.          -Améliorer la compétitivité des dites filières et celle de l’ensemble de leurs membres respectifs, c’est à dire produire de la valeur ajoutée compétitive.          -Définir la stratégie à adopter et veiller au développement des compétences par le développement de la formation et de la Recherche-Développement, des collaborations et partenariat entreprises/institutions de R&amp;D, du système d’innovation.          -Faire bénéficier les entreprises de l’expérience des membres de chaque cluster (développement technologique, montage de projets collaboratifs)          -Améliorer l’attractivité du territoire sfaxien en drainant entreprises et investissements extérieurs vers la région.          -Mettre en commun moyens et services en vue de stimuler ceux existant et d’en développer de nouveaux tant à l’échelle locale (nationale) qu’à l’export.</p>	

<b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b>	2020 - 2016	<p>-Pour animer le cluster : Créer une plateforme commune sous forme d'association pour les clusters Tic-Santé et Huile d'olive à l'instar de celle mise en place pour le cluster MECA/DEV créé en octobre 2015 (2016 pour le cluster Tic-Santé et 2017 pour le cluster Huile d'olive),</p> <p><b>-2017-2018</b> : réfléchir à la stratégie de chaque cluster et élargir la taille de chacun d'eux en suscitant l'adhésion de nouveaux membres</p> <p><b>-2018-2020</b> : Promotion de chaque filière et de chaque cluster ; animation de groupes de travail (appel à projet, formation,...) ; émergence et accompagnement des projets collaboratifs.</p>
	2021 – 2025	<p>-Intensifier la communication, au niveau des échelles locale, nationale et supranationale, sur la capacité de la région à être leader dans ces filières.</p> <p>-Soutenir et accompagner les sociétés de chaque cluster adhérant aux projets innovants de leur domaine.</p> <p>-Renforcer la notoriété des clusters en travaillant sur leur identité, leur image et leur visibilité aux diverses échelles spatiales.</p>
<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère de l'Industrie.</li> <li>-Ministère de la Santé.</li> <li>-Ministère de l'Energie et des Mines.</li> <li>-Agence de Promotion de l'Investissement et de l'innovation.</li> <li>-Technopôle de Sfax.</li> <li>- Structures d'appui à l'investissement (Centre d'Affaires, UTICA, UPMI, CONECT).</li> <li>-Université de Sfax.</li> <li>-Communes.</li> <li>-Professionnels relevant de chacune des trois filières.</li> <li>-Société civile.</li> </ul>	
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Un territoire ayant gagné en termes d'attractivité de par l'existence de clusters dynamiques et performants, un territoire devenu compétitif.</li> <li>-Des clusters ayant atteint et dépassé la masse critique exigée pour assurer cette dynamique, générant la multiplication des projets collaboratifs et l'intensification des accords de partenariat.</li> <li>-Un développement soutenu de compétences accompagnant la mise en place des innovations résultant des efforts conjoints de R &amp; D.</li> </ul>	

	<p>-Une intensification de la coopération interentreprises, entreprises/université/centres de recherche donnant lieu à la manifestation de diverses synergies.</p> <p>-Un foisonnement de start-up économiquement prometteuses créées.</p> <p>-Trois clusters ayant développé des aptitudes et des compétences remarquables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•le cluster Tic-Santé ayant développé et/ou ayant réalisé des avancées dans les axes suivants : e-santé, e-diagnostic, e-consultation, e-expertise à distance, télé- surveillance, télé - assistance, imagerie, transmission de données sur sites opératoires, gestion de données thérapeutiques, etc.</li> <li>•le cluster MECA/DEV ayant développé les diverses filières de la mécanique envisagées (en se limitant pour ce qui est de la métallurgie à la construction navale), en orientant les efforts vers des spécialisations intelligentes à savoir les matériaux intelligents et les matériaux innovants.</li> <li>•Le cluster Huile d'Olive privilégiant les efforts de R&amp;D conduisant à des innovations à partir de l'exploitation de tous les produits et sous-produits de l'olivier (olives, feuilles, bois, grignons,...), innovations matérialisées par des produits médicaux, cosmétologiques, produits du terroir et AOC, sculpture sur bois et décorations, revalorisation des sous-produits de la trituration,...).</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens humains, techniques et technologiques, et moyens financiers impliquant le PPP et la coopération Internationale dans le domaine de la recherche.	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A déterminer par les études.	
<b>Contraintes</b>	<p>-Limites de l'entretien de la capacité à innover face à un environnement changeant.</p> <p>-Mobilisation des investissements pour la mise en place et le financement du cluster.</p> <p>-La non évidente rentabilité des efforts de recherche.</p> <p>-Contraintes de financement des entreprises.</p>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<p>-Evolution du nombre d'entreprises du cluster.</p> <p>-Evolution du volume des ressources affectées à la création du cluster.</p>
	Indicateurs d'impact	<p>-Variation du nombre d'entreprises membres.</p> <p>-Taux de survie des entreprises adhérentes et/ou créées.</p> <p>-Evolution de la productivité des entreprises.</p> <p>-Evolution du nombre d'entreprises étrangères membres du cluster.</p>

<p><b>Principaux indicateurs</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Variation du nombre d'emplois et des emplois par qualification.</li> <li>-Nombre d'articles scientifiques publiés/ nombre d'entreprises membres.</li> <li>-Nombre de brevets / nombre d'entreprises membres.</li> <li>-Nombre de projets de R&amp;D collaboratifs menés (Entreprises / université / institutions de recherche)</li> <li>-Nombre d'institutions d'enseignement et de recherche impliquées dans les activités du cluster.</li> <li>-Taux d'évolution des dépenses en R&amp;D.</li> <li>-Degré d'ouverture du cluster sur son environnement.</li> <li>-Evolution du niveau de connectivité traduisant la capacité à développer des coopérations.</li> <li>-Participation des collectivités locales et régionales dans le financement des activités du cluster.</li> <li>-Nombre de formations mises en place / nombre des entreprises membres.</li> </ul>
<p><b>Projets complémentaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réalisation de l'ensemble des composantes du technopôle.</li> <li>-Révision des programmes de formation et de recherche académiques pour les orienter plus vers la professionnalisation des cursus et la recherche appliquée.</li> <li>-Amélioration des infrastructures de transport et redynamisation de l'aéroport de Sfax.</li> </ul>	

## AXE 4 : SFAX PÔLE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

### Fiche projet n° 28 : Stratégie incitant des universités étrangères à s'implanter à Sfax

<p><b>Localisation</b></p>	<p>-Le Grand Sfax</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Développer une stratégie d'internationalisation en vue d'encourager et de stimuler l'implantation d'universités étrangères du Nord à Sfax (européennes, nord-américaines et asiatiques) pour mettre en place, grâce à des franchises et des accords de coopération, un secteur offshore, plus prometteur que le secteur privé qui a émergé dans les années 2000.</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Répondre à la crise de l'université tunisienne liée à divers facteurs : sureffectif étudiants (massification), qualité moins satisfaisante de l'enseignement, chômage des diplômés, découragement des enseignants, limites des moyens techniques et financiers.</p> <p>-Attirer des universités reconnues mondialement et/ou régionalement, avec pour finalité d'importer et internaliser leurs savoirs, de transférer leurs apports en termes d'innovations et de développer un partenariat dans le domaine de la recherche scientifique.</p> <p>-Donner un nouveau souffle aux activités de recherches internes des institutions sfaxiennes.</p> <p>-Favoriser les créations d'emplois valorisantes pour les diplômés prévenant et endiguant ainsi la fuite des cerveaux.</p> <p>-Compenser les difficultés croissantes d'admission dans les universités étrangères pour les étudiants tunisiens et ce tant pour des raisons politiques que financières.</p>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>2016 - 2020</p>	<p>-Initier la révision des textes législatifs et réglementaires relatifs à la fois à la création des institutions universitaires off-shore et aux modalités de leur fonctionnement (filiales, programmes adoptés et leur degré de conformité à ceux nationaux, aux diplômes accordés en co-diplômations ou bi-diplômations).</p> <p>-Communiquer sur la volonté de l'université de Sfax d'attirer et de faciliter l'implantation d'universités étrangères sur son territoire :</p>


		<p>inviter les institutions étrangères pratiquant l'outsourcing académique à participer à l'Univ-Expo de Sfax, organiser des missions d'information et de vulgarisation à l'étranger présentant la demande de la région et les attentes de son université en précisant les opportunités offertes et les atouts présents.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer sur les opportunités de recrutement d'étudiants originaires de pays de l'Afrique sub-saharienne, renouant ainsi avec des pratiques anciennes.</li> <li>- Effectuer des démarches de sensibilisation auprès des représentations diplomatiques étrangères en Tunisie et auprès des services diplomatiques et consulaires tunisiens à l'étranger faisant ainsi bénéficier l'université d'un soutien du corps diplomatique.</li> <li>-2019-2020 : recueil des premières manifestations d'intérêt et signature des premiers protocoles d'accord et montage de projets.</li> </ul>
	2020 - 2030	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Lancement, développement et multiplication de campus délocalisés à Sfax.</li> <li>-Diplômations des premières cohortes</li> </ul>
<b>Acteurs impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.</li> <li>-Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale.</li> <li>-Université de Sfax.</li> <li>-Région de Sfax.</li> <li>-Services de la coopération technique et scientifique étrangers en Tunisie.</li> <li>-Investisseurs nationaux et étrangers.</li> <li>-Fondations étrangères.</li> </ul>	
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Un enrichissement valorisant le tissu académique local et une amélioration de sa qualité ainsi que de ses performances.</li> <li>-Une contribution à la rénovation des filières accompagnant les impératifs des évolutions technologiques et socio-sociétales aux échelles nationale et internationale.</li> <li>-Des universités off-shore développant tout autant les activités de formations que celles de recherche fondamentale et appliquée en coopération avec le tissu productif régional et national</li> <li>-Obtention de diplômes côtés, sans nécessité de se déplacer à l'étranger réduisant ainsi les charges financières supportées par les familles.</li> <li>-Des diplômes reconnus à l'international, intensifiant les opportunités d'embauche pour les diplômés en Tunisie et à l'étranger.</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une stimulation de la recherche scientifique et le développement d'innovations créatrices de richesses et de progrès résultant du partage de programmes communs et de la participation conjointe aux projets de recherche internationaux porteurs d'avancées technologiques.</li> <li>-Une intensification de la production scientifique (publications individuelles ou par des équipes conjointes) distinctions et prix internationaux accordés aux chercheurs et étudiants.</li> <li>-Une économie de devises réalisée et un nombre plus conséquent d'étudiants concernés.</li> </ul>	
<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens humains, techniques et financiers (PPP).	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A déterminer par des études.	
<b>Contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Un accès limité aux universités ne relevant pas du secteur public en raison de l'existence de coûts de formation relativement élevés ne pouvant être supportés que par une minorité (même plus élargie).</li> <li>-Un écosystème de l'investissement dissuasif, peu attractif pour les investisseurs étrangers, doublé d'une qualité de vie à Sfax moins attrayante aussi bien pour les investisseurs que pour les étudiants venant de l'étranger.</li> <li>-Une concurrence exercée par les pays de la rive sud de la Méditerranée, mettant en œuvre des stratégies similaires (Egypte, Libye, Algérie, Maroc)</li> <li>-Une probable réticence de la part des universités délocalisées à faciliter l'accès aux programmes de recherche et aux équipements de pointe aux chercheurs de l'université de Sfax</li> <li>-Des universités étrangères se cantonnant à la seule mission de formation.</li> </ul>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre d'institutions implantées.</li> <li>-Evolution des effectifs étudiants inscrits.</li> <li>-Diversité des origines des investissements étrangers.</li> </ul>
	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evolution du nombre de diplômés par niveau.</li> <li>-Proportion des étudiants ayant accédé au marché de l'emploi.</li> <li>-Taux d'évolution des embauches dues à l'intervention des universités offshore</li> <li>-Evolution des publications dans des revues indexées et ouvrages.</li> <li>-Nombre de brevets enregistrés.</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Révision du cadre législatif.</li> <li>-Adoption d'un programme accordant des avantages principalement non financiers aux investisseurs.</li> <li>-Réalisation des projets urbains contribuant à l'amélioration du cadre de vie (TAPARURA, ...).</li> <li>-Dynamisation de l'aéroport de Sfax connaissant une ouverture plus large à la navigation internationale et une intensification du trafic.</li> <li>-Développement des axes autoroutiers.</li> </ul>	



## AXE 4 : SFAX PÔLE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

### Fiche projet n° 29 : Village de la Recherche Scientifique et Bibliothèque Universitaire

<p><b>Localisation</b></p>	<p><b>-SP1.</b> Village de la recherche scientifique (VRS): route de l'Aéroport, Km5 (derrière la Faculté des Lettres et Sciences Humaines).</p> <p><b>-SP2.</b> Bibliothèque universitaire (BU): route de Tunis, Km10, face au Technopôle.</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p><b>-SP1.</b> Un espace de recherche multidisciplinaire concentrant les composantes de la recherche universitaire sur quatre tours et abritant: La Maison du Maghreb des Sciences de l'homme, Le «Palais de l'entreprise», la pépinière et le centre de valorisation de la recherche et de l'entrepreneuriat, une salle de conférence / congrès, un Musée des Sciences, un Centre des Métiers, du Développement des Compétences et de la Formation Pédagogique, ..., un Centre de Vie et d'Animation.</p> <p><b>-SP2.</b> Une bibliothèque universitaire pluri-disciplinaire, accessible à l'ensemble des enseignants, chercheurs et étudiants (des divers cycles de l'enseignement supérieur) des institutions universitaires, comportant des composantes technologiques avancées (Médiathèque, centre de documentation numérique,...).</p>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p><b>•VRS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Rattraper un retard cumulé en matière de disponibilité d'espaces de recherche, espaces non programmés au moment de la création des institutions universitaires, rajoutés souvent ex-nihilo au détriment des espaces pédagogiques, et appelés actuellement à abriter une population de chercheurs en expansion continue (enseignants, doctorants et post-doctorants).</li> <li>-Favoriser l'émergence d'un milieu incitatif au regroupement des compétences, des équipements lourds, et à l'amélioration du rendement des activités de recherche.</li> <li>-Concentrer les équipements et les ressources humaines en un seul lieu en vue d'une rationalisation de leur emploi et de la réalisation de gains d'efficacité.</li> </ul>	




	<p>-Mutualiser les équipements et ressources en vue d'assurer une meilleure transparence financière et technique à la base d'une équité inter-structures de recherche et inter-institutions universitaires.</p> <p>•<b>BU</b></p> <p>-Comblent une lacune importante entachant la dotation en infrastructures de l'Université de Sfax fêtant ses 30 ans : l'absence d'une bibliothèque universitaire digne de ce nom.</p> <p>-Rationaliser les besoins en fonds documentaires et leur acquisition aux implications sérieuses sur les budgets.</p> <p>-Compenser l'état de vétusté caractérisant les bibliothèques de l'essentiel des institutions universitaires.</p>	
<p><b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b></p>	<p>•<b>VRS</b></p>	
	<p>2016 - 2020</p>	<p>-<b>2017</b> : reprise de l'avant-projet sommaire amorcé en 2014 et fruit de la réflexion de la communauté scientifique de Sfax.</p> <p>-<b>2017-2018</b> : montage financier et identification des sources de financement.</p> <p>-<b>2018-2020</b> : Appel d'offre, réalisation des études,...</p>
	<p>2021 – 2025</p>	<p>-<b>2021-2022</b> : lancement des travaux de construction du VRS (tours de recherche)</p>
	<p>2026 – 2030</p>	<p>-<b>2030</b> : Achèvement de l'ensemble des travaux et des composantes, équipements et aménagement intra et extra-muros.</p>
	<p>•<b>BU</b></p>	
	<p>2016-2020</p>	<p>-<b>2016-2017</b> : Phase APS suivie de la phase APD</p> <p>-<b>2018</b> : montage financier et demande de financement auprès du budget de l'Etat et de la coopération internationale.</p> <p>-<b>2019-2020</b> : Procédures d'appel d'offre et choix de(s) l'exécutant(s).</p>
	<p>2021-2025</p>	<p>-Réalisation et achèvement des travaux (formule clé en main).</p>
	<p>2026-2030</p>	<p>-<b>2026</b> : Ouverture de la B.U au public universitaire.</p>
<p><b>Acteurs impliqués</b></p>	<p>-Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.</p> <p>-Ministère de l'Équipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.</p> <p>-Université de Sfax.</p> <p>-Région de Sfax.</p> <p>-Communes de Sfax et Sakiet Ezzit.</p> <p>-Bailleurs de fonds internationaux.</p> <p>-La communauté universitaire</p>	

<p><b>Perspectives</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une université gagnant en rayonnement national et international grâce à l'efficacité et l'efficience générées par son Village de la Recherche et sa bibliothèque universitaire.</li> <li>-Une mutualisation des équipements, des fonds documentaires et des ressources humaines concentrées, bénéfique pour l'ensemble de la communauté universitaire.</li> <li>-Des équipements rattachés à la recherche fondamentale maintenus dans les institutions universitaires et des équipements associés à la recherche - développement localisés/relocalisés dans le VRS.</li> <li>-Existence de synergies et de complémentarités entre les groupements de chercheurs pluri-disciplinaires partageant un même projet ou développant des projets complémentaires.</li> <li>-Existence de regroupement de chercheurs ayant atteint des masses critiques les habilitant à soumissionner (en partenariat ou de manière isolée) aux grands projets nationaux et internationaux.</li> <li>-Une stimulation de l'interaction entreprises / université et un encouragement à la mise en œuvre du PPP résultant de la valorisation de la Recherche – Développement.</li> <li>-Une gouvernance mise à l'œuvre grâce, d'une part, au meilleur degré de visibilité atteint, d'autre part, aux stratégies de recherche identifiant les priorités régionales et nationales et finalement à l'adoption de la décentralisation appliquée par le ministère de tutelle.</li> </ul>	
<p><b>Moyens à mobiliser</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Des ressources humaines, techniques et technologiques ainsi que financières.</li> </ul>	
<p><b>Coûts estimatifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-<b>VRS</b> : 100 Millions de DT couvrant les coûts de construction et d'équipement des locaux de recherche et administratifs, les espaces de transfert, les locaux de maintenance,...</li> <li>-<b>BU</b> : 20 Millions de DT, fonds documentaire initial compris.</li> </ul>	
<p><b>Contraintes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Contraintes financières.</li> <li>-Volonté d'implication de la communauté universitaire et son adhésion au projet.</li> <li>-Risques de manifestation de relations individuelles personnalisées (milieu universitaire / entreprises).</li> <li>-L'exiguïté de l'espace d'implantation du VRS et le projet de construction en hauteur envisagé pour celui-ci (tours de plusieurs étages pour essayer de sauver des espaces verts potentiels).</li> </ul>	
<p><b>Principaux indicateurs</b></p>	<p>Indicateurs d'exécution</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Taux de réalisation des infrastructures.</li> <li>-Nombre de m<sup>2</sup> construits/superficie totale programmée.</li> <li>-Nombre de m<sup>2</sup> par chercheur.</li> <li>-Part des moyens mobilisés pour la recherche par les secteurs public, privé et l'université.</li> <li>-Nombre de structures de recherche mises en place.</li> <li>-Acquisitions de fonds documentaires.</li> </ul>

	Indicateurs d'impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Indicateur de production scientifique <ul style="list-style-type: none"> <li>•Publications,</li> <li>•Brevets.</li> </ul> </li> <li>-Taux d'utilisation des infrastructures.</li> <li>-Evolution du nombre d'accords de partenariat entre structures de recherches et entreprises (PPP).</li> <li>-Nombre de projets menés en partenariat avec d'autres structures de recherches nationales et/ou étrangères.</li> <li>-Evolution des revenus résultant de la valorisation de la recherche.</li> <li>-Création d'emplois générés et créations d'entreprises.</li> <li>-Part du financement extérieur / budget</li> </ul>
<b>Projets complémentaires</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Consolidation du Centre de Biotechnologies de Sfax : création de nouveaux laboratoires de R&amp;D ainsi qu'une tour de recherche.</li> <li>-Construction de la Maison du Savoir à la Faculté des Lettres de Sfax.</li> </ul>

## AXE 4 : SFAX PÔLE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

### Fiche PSP n° 33 : Modernisation de l'accès au réseau internet via la téléphonie fixe

<p><b>Localisation</b></p>	<p>Le gouvernorat de Sfax</p>	
<p><b>Nature et description du projet</b></p>	<p>-Projet de modernisation de l'accès au réseau internet via la téléphonie fixe (service assuré par 3 opérateurs, Tunisie Télécom l'opérateur public historique ainsi que Ooredoo et Orange, les 2 opérateurs privés) consistant à améliorer le débit de la transmission de données numérisées entre utilisateurs des réseaux internet mondiaux connaissant des avancées technologiques continues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Système GPS passant de la fréquence L1/L2 à la fréquence L5 utilisant un meilleur codage binaire.</li> <li>•Les systèmes PDN (Protocol Distribution Network) ou système x 25 et Frames Relay (Protocole plus rapide que le précédent) représentant une interface entre utilisateurs et le réseau offrant la possibilité de « commutation de paquets » et utilisant souvent le mode connecté avec possibilité de multiplexage temporel (paquets circulant en même temps), assurant des transmissions tant isochrones que non-isochrones.</li> <li>•Le réseau internet RNIS (réseau Numérique à Intégration de service) donnant un meilleur débit, caractérisé par l'isochronie de plus grande rapidité, fiabilité et disponibilité (que le câble) ; moins d'embouteillage qu'Internet et moins cher que les PND, service développé au profit des entreprises selon leur capacité à payer.</li> <li>•L'ADSL (Asymétrie Digital Subscriber Line ou Ligne Numérique à paires asymétriques), faisant figurer sur la même ligne 2 canaux l'un à haut débit descendant et l'autre montant à moyen débit (la bande du premier étant supérieure à celle du second), utilisant un moyen de transport commun le câble de cuivre téléphonique et permettant la coexistence de deux fournisseurs de services différents sur le même support de transmission.</li> </ul>	
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>-Gommer graduellement la lenteur de transmission des données numérisées par le réseau public, améliorant ainsi ses performances. -Assurer la couverture intégrale du territoire du gouvernorat (et de l'ensemble de celui national) à terme, par la généralisation du haut débit.</p>	

	<p>-Migrer la totalité des utilisateurs du réseau cuivre actuel vers celui fibre optique.</p> <p>-Conférer prioritairement le statut de « zones fibrées » aux zones industrielles du gouvernorat avant de l'étendre à l'ensemble du territoire régional.</p> <p>-Préparer le lancement du très haut débit (ADSL 2 puis ADSL2+) permettant d'augmenter la distance maximale de raccordement d'abonnés (passant de 5km à 5.5km)</p>	
<b>Actions à engager et réaliser par horizon temporel</b>	2016 - 2020	<p>-Renforcer l'installation du réseau fibre optique dans les zones industrielles et dans les zones résidentielles du gouvernorat.</p> <p>-Consolidation des réseaux de téléphonie fixe et ADSL pour couvrir l'ensemble des délégations du gouvernorat.</p>
	2021-2030	<p>-Engager un processus d'évolution et de suivi du réseau de téléphonie fixe.</p> <p>-Poursuivre le processus de veille technologique et développer encore plus la réactivité.</p> <p>-Extinction du réseau cuivre suite à la transition généralisée vers le haut, voire très haut débit.</p>
<b>Acteurs impliqués</b>	<p>-Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique.</p> <p>-Tunisie Télécom.</p> <p>-Autres opérateurs et fournisseurs d'accès.</p>	
<b>Perspectives</b>	<p>-Un réseau de téléphonie fixe véhiculant la transmission des données numériques ayant gagné en célérité et fiabilité, couvrant l'ensemble du gouvernorat (admettant la survivance de peu de zones blanches).</p> <p>-Un réseau contribuant au développement économique et social et à l'attractivité du milieu.</p> <p>-Une volonté de préparer le très haut débit au niveau régional et national pour ne pas rester éternellement à la traîne dans la compétition mondiale du numérique.</p> <p>-Une transition progressive mais sûre vers le haut débit desservant une population d'abonnés croissante</p> <p>-Une évolution des réseaux accompagnant les évolutions technologiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• dépasser les protocoles PDN et Frame Relay en migrant vers l'ATM (Asynchronous Transfer Mode) qui fait ses premiers pas.</li> <li>• Un réseau internet RNIS bénéficiant en priorité du report progressif actuel de transport des données numériques, des supports matériels vers les réseaux.</li> <li>• Un recours à une technologie ADSL plus performante, ADSL2 et ADSL2+, puis en suivre les évolutions.</li> <li>• Une impérative mutation au niveau des compétences professionnelles à adapter face aux multiples changements technologiques à eux seuls insuffisant (câbles de cuivres/ fibre optique, armoires des centraux ADSL / baies optiques,...).</li> </ul>	

<b>Moyens à mobiliser</b>	-Moyens humains, matériels, techniques, technologiques et financiers.	
<b>Coûts estimatifs</b>	-A déterminer par les étude	
<b>Contraintes</b>	<p>-Obligation de ne pas respecter la programmation en raison des pressions concurrentielles.</p> <p>-Opposition de citoyens à l'installation de relais dans leur voisinage immédiat.</p> <p>-Vandalisme exercé par certains habitants (disparition de câbles, dégradations d'armoires et stations de transmission, ...)</p> <p>-Absence de représentations régionales pour les deux opérateurs privés aliénant l'efficacité des services rendus aux citoyens en cas de réclamations et de contestations sérieuses (absence de vis-à-vis décisionnel).</p>	
<b>Principaux indicateurs</b>	Indicateurs d'exécution	<p>-Evolution du taux de couverture des délégations par le réseau internet / téléphonie fixe.</p> <p>-Evolution du nombre de raccordements effectués.</p>
	Indicateurs d'impact	<p>-Evolution du nombre d'abonnés.</p> <p>-Evolution du nombre de réclamations.</p>
<b>Projets complémentaires</b>	<p>-Généralisation du réseau.</p> <p>-Raccordement de bureaux de postes non encore raccordés au réseau informatique.</p> <p>-Mise à niveau des structures commerciales postales.</p> <p>-Collaboration à l'élaboration d'une stratégie nationale veille technologique relative aux moyens de communication et transmissions des données numérisées (le très haut débit et les innovations à venir).</p>	

## 5. Eléments de conclusion et perspectives

A la phase diagnostic ayant donné naissance à la matrice AFOM, diagnostic élaboré dans une optique de développement durable du gouvernorat, a succédé la nécessité de dégager la vision stratégique la plus pertinente issue d'une démarche participative développée en ateliers. Cela a impliqué l'intervention de divers acteurs institutionnels, économiques et ceux représentant les ONG et la société civile.

Cette participation voulue inclusive, s'appuie sur le dégagement d'un consensus ouvrant les perspectives de l'élaboration du plan d'action.

Ce dernier a été construit à la lumière d'objectifs stratégiques ayant obtenu l'aval des divers participants. S'en est suivie l'identification des huit domaines d'intervention stratégiques ainsi que les diverses actions soutenant chacun d'eux. L'étape suivante a consisté à identifier 4 scénarios évalués par la suite grâce à l'un des outils de la boîte à outils de la prospective: le logiciel EIDOS.

Le scénario GIT (Gouvernance, Investissement public plus présent et transport) a été celui privilégié pour brosser la stratégie à arrêter conforme à la vision dégagée, concevant le gouvernorat de Sfax 2030 en tant que «région à rayonnement national et international garante d'un développement durable équitable», s'inscrivant dans 4 axes de développement à suivre pour arrêter le plan d'action à recommander.

Les actions retenues dans ce cadre dérivent des propositions enregistrées dans les documents du plan de développement régional 2016-2020 du gouvernorat.

Elles ont été accompagnées de celles répertoriées à partir de la revue de divers rapports et travaux antérieurs puis enrichies par les suggestions complémentaires émises en ateliers ou lors d'entretiens opérés avec divers acteurs locaux.

Finalement, 36 projets stratégiques prioritaires ont été privilégiés en donnant lieu à l'élaboration de fiches projets spécifiques et soumises par la suite à discussion et approbation, dessinant ainsi les points forts de la destinée du gouvernorat à l'horizon 2030.

Si l'effort fait a abouti positivement, il reste néanmoins incomplet même s'il a permis une reconnaissance des éléments favorables à la réussite de la stratégie recherchée pour la région tout en n'en occultant pas les contraintes à surmonter.

Toutefois, l'exécution du plan d'action dans son ensemble, sur la période couvrant 2016-2030, n'implique pas que le programme de développement du gouvernorat de Sfax aurait été pleinement réalisé et que le processus aurait été totalement mené à terme.

C'est pour cela que dès son lancement, à mi-parcours et à la fin de la période retenue, il y aurait lieu de mettre en place un processus de suivi et d'évaluation permettant de vérifier et de constater :

- Si la vision a été correctement traduite par l'action,
- S'il est à envisager de revenir sur les objectifs des projets pour les actualiser, donc sur les projets pour les revisiter et les enrichir,

- Comment tenir compte et intégrer les changements intervenant au niveau de l'environnement national, changements de nature à inciter à rectifier le tir et repenser tout ou partie du processus stratégique pour l'amender,
- Tenir compte des nouvelles données extérieures susceptibles d'impacter la concrétisation des objectifs anticipés,
- Proposer de nouveaux objectifs en tenant compte de ces mutations imprévues et imprévisibles au départ et relancer le processus stratégique.



---

# ANNEXES

---

## Annexe 1

### Options de développement retenues par domaine pour chacun des 4 scénarios privilégiés

❖ **Le scénario de développement GIT est** composé des options suivantes :

Pour le domaine Transports l'option suivante a été retenue :

- ◇ assurer l'accessibilité dans le gouvernorat et aux autres régions et autres pays, par le développement des infrastructures de transports.

Pour le domaine Agriculture et Pêche l'option suivante a été retenue :

- ◇ modernisation de l'agriculture à travers une meilleure mécanisation, une sélection/diversification des spéculations, y compris les plantes et la sélection des variétés, développement de filières pour les produits spécifiques tels l'amandier, l'olivier, et d'autres arbres fruitiers.

Pour le domaine Environnement l'option suivante a été retenue :

- ◇ Développement de l'attractivité de Sfax par l'élimination des toutes les sources de pollution et la réhabilitation des sites pollués.

Pour le domaine Industriel l'option suivante a été retenue :

- ◇ Développement de l'industrie à haute valeur ajoutée respectueuse de l'environnement (aider au développement des industries industrialisantes, qui peuvent créer des emplois en particulier pour les diplômés).

Pour le domaine Gouvernance l'option suivante a été retenue :

- ◇ Un pouvoir réel à la région (la région doit avoir sa propre fiscalité en plus de la fiscalité locale résultant de la péréquation, la région a du pouvoir pour gérer son territoire).

Pour le domaine Investissement l'option suivante a été retenue :

- ◇ L'investissement public doit être plus présent et orienté vers les projets structurants en accordant l'importance requise à la maîtrise foncière pour la réalisation des infrastructures et équipements structurants.

Pour le domaine Services (éducation, santé, services administratifs, banques commerce de proximité) l'option suivante a été retenue :

- ◇ Amélioration de la qualité de vies dans les zones périphériques.

Pour le domaine Tourisme l'option suivante a été retenue :

- ◇ Développement du tourisme alternatif (tourisme culturel, tourisme de santé, tourisme écologique et naturel, tourisme solidaire).

❖ **Le scénario ESPCSest composé des options suivantes :**

Pour le domaine Transports l'option suivante a été retenue :

- ◇ assurer accessibilité (assurer accessibilité dans le gouvernorat et aux autres régions et autres pays, par le développement des infrastructures des transports).

Pour le domaine Agriculture et Pêche l'option suivante a été retenue :

- ◇ labellisation des produits agricoles (inscription AOC , développement des chaines des valeurs,...).

Pour le domaine Environnement l'option suivante a été retenue :

- ◇ Développement de l'attractivité de Sfax par l'élimination des toutes les sources de pollution et la réhabilitation des sites pollués.

Pour le domaine Industriel l'option suivante a été retenue :

- ◇ Développement de l'industrie à haute valeur ajoutée respectueuse de l'environnement (aider au développement des industries industrialisantes , qui peuvent créer des emplois en particulier pour les diplômés ).

Pour le domaine Gouvernance l'option suivante a été retenue :

- ◇ Meilleure application des lois .

Pour le domaine Investissement l'option suivante a été retenue :

- ◇ Création d'environnement favorable pour drainer financement internationaux

Pour le domaine Services (éducation , santé, services administratifs, banques commerce de proximité) l'option suivante a été retenue :

- ◇ Equipement des toutes les zones du gouvernorat de centres de services.

Pour le domaine Tourisme l'option suivante a été retenue :

- ◇ Développement du tourisme alternatif (tourisme culturel, tourisme de santé, tourisme écologique et naturel, tourisme solidaire ).

❖ **Le scénario PPP est composé des options suivantes :**

Pour le domaine Transports l'option suivante a été retenue :

- ◇ Développement transports aériens, maritimes, ferroviaires.

Pour le domaine Agriculture et Pêche l'option suivante a été retenue :

- ◇ labellisation des produits agricoles (inscription AOC , développement des chaines des valeurs,...).

Pour le domaine Environnement l'option suivante a été retenue :

- ◇ valorisation des écosystèmes (valorisation des écosystèmes et de leurs contenus en biodiversité,

prise en compte des exigences de l'adaptation au changement climatique ).

Pour le domaine Industriel l'option suivante a été retenue :

- ◇ développement des clusters industriels (développement des réseaux pour faciliter et encourager la recherche et l'innovation ainsi qu'améliorer la compétitivité )

Pour le domaine Gouvernance l'option suivante a été retenue :

- ◇ Meilleure application des lois .

Pour le domaine Investissement l'option suivante a été retenue :

- ◇ Promotion et développement du Partenariat Public Privé

Pour le domaine Services (éducation , santé, services administratifs, banques commerce de proximité) l'option suivante a été retenue :

- ◇ Développement des services TIC.

Pour le domaine Tourisme l'option suivante a été retenue :

- ◇ Développement du tourisme d'affaires et des congrès

❖ **Le scénario Bioest composé des options suivantes :**

Pour le domaine Transports l'option suivante a été retenue :

- ◇ Développement transports aériens, maritimes, ferroviaires.

Pour le domaine Agriculture et Pêche l'option suivante a été retenue :

- ◇ Développement de l'agriculture biologique

Pour le domaine Environnement l'option suivante a été retenue :

- ◇ Développement de l'attractivité de Sfax par l'élimination des toutes les sources de pollution et la réhabilitation des sites pollués.

Pour le domaine Industriel l'option suivante a été retenue :

- ◇ Développement de l'industrie à haute valeur ajoutée respectueuse de l'environnement (aider au développement des industries industrialisantes , qui peuvent créer des emplois en particulier pour les diplômés ).

Pour le domaine Gouvernance l'option suivante a été retenue :

- ◇ Concept responsabilité sociétal de l'entreprise.

Pour le domaine Investissement l'option suivante a été retenue :

- ◇ Création d'environnement favorable pour drainer financement internationaux

Pour le domaine Services (éducation , santé, services administratifs, banques commerce de proximité) l'option suivante a été retenue :

- ◇ Développement des services TIC.

Pour le domaine Tourisme l'option suivante a été retenue :

- ◇ Développement du tourisme alternatif (tourisme culturel, tourisme de santé, tourisme écologique et naturel, tourisme solidaire ).

## Annexe 2

### Projets de développement du gouvernorat de Sfax 2030 par domaine d'intervention

#### Projets transport :

#### Option : Assurer une accessibilité intra et inter gouvernorat(s)

#### *I/ Transport terrestre*

##### • Le transport routier

- Autoroute Sfax-Mahdia passant par Jbéniana et La Chebba (120 Km).
- Assurer l'accès des villes au réseau autoroutier avoisinant (bretelles).
- Dédoublage de la RN 1 : Sakiet Ezzit – El Hencha (32.3 km).
- Dédoublage de la RN 13 : tronçon gouvernorat de Sfax vers Sidi Bouzid. (66.3 km).
- Dédoublage de la RN 14 : tronçon gouvernorat de Sfax vers Gafsa (22 Km).
- Axe autoroutier Sfax – Sidi Bouzid – Gafsa – Algérie ou Sfax – Sidi Bouzid Kasserine – Algérie (donnant de plus la possibilité de joindre une autoroute trans-saharienne).
- Réhabilitation de la RR 119 : Mahrès – Agareb (30.7 km).
- Réhabilitation de la RR 205 : Sfax – Skhira (38.6 km).
- Réhabilitation de la RR 96 et RL 909 (14 km) : Menzel Chaker(13,7 km).
- Réhabilitation de la RL 918 : Mahrès – Bir Ali Ben Khelifa (34.8 km).
- Réhabilitation de la RL 881 : Sakiet Eddaier – Amra (29 km).
- Réhabilitation du reste du réseau routier inter-délégations du gouvernorat de Sfax (Sfax– autres délégations périphériques).
- Renforcement du réseau routier sur 144.8 Km, à savoir :
  - RN 13 (Menzel Chaker–Sidi Bouzid (33 km).
  - RN 14 (Gafsa –Bir Ali Ben Khelifa (23 Km).
  - RN 2 (Menzel Chaker – Bir Ali Ben Khelifa = 37,7km).
  - RR 81 (Menzel Chaker –Sfax Sud = 53,5 km).
- Comblement des lacunes : routes locales 915 (Bir Ali Ben Khelifa), 916 (Menzel Chaker), 917 (Sfax Sud) et 920 (Menzel Chaker) soit un total de 49.5 Km.
- Enrobage de tronçons des RN 1, RN 2, RN 14 et Rcade Km 11 du Grand Sfax, auxquels s'ajoutent des tronçons sur les RR (204 et 82) et les RL 881, 924 et 911 soit un total de 200 Km.
- Réalisation de 11 ouvrages d'art et ponts sur les routes principales du gouvernorat.
- Aménagement et bitumage de 57 pistes rurales (315 km).
- Réalisation de 11 ponts sur la rocade de km 11.
- Création d'un échangeur dans le Grand Sfax à l'intersection de la RN 13, de la RN 14 et de l'Avenue Majida Boulila.
- Création d'un pont au niveau de l'intersection des RN1 et RL 921.
- Réalisation de la pénétrante nord – Sud dans le Grand Sfax.

- Promotion et généralisation du transport intelligent.
- Réaménagement des passages à niveau.
- Mise en place de pistes cyclables pour la promotion des modes doux en milieux urbains.
- Modernisation des axes structurant des villes du gouvernorat.
- Le transport ferroviaire
  - Réalisation du réseau TCSP et BHNS du Grand Sfax dont l'étude est achevée.
  - Réalisation et mise en service de la ligne inter-urbaine Sfax-Mahrès.
  - Translation de la gare voyageurs et délocalisation de celle des marchandises en vue de créer la liaison directe entre le Centre-Ville de Sfax et le projet TAPARURA.
  - Redonner à la gare-voyageurs de Sfax, actuellement déclassée, son statut de gare principale.
  - Création d'une nouvelle gare de marchandises au niveau de Sidi Salah.
  - Dédoublage des voies ferrées nord-sud dans les sens Sfax-Tunis et Sfax-Gabès ainsi que celle Est-Ouest dans le sens Sfax-Sidi Bouzid, Kasserine et Algérie.
  - Aménagement et réhabilitation de l'emprise du réseau ferroviaire.
  - Réalisation du tronçon Sidi Salah – Gargour longeant la rocade de km 11 et devant desservir la Plateforme Logistique.

## **II/ Le transport maritime**

- Construction du quai conteneurs du port de Sfax : 300 ml (développement de la conteneurisation sans aliéner les chances de réussite du projet TAPARURA).
- Extension et réaménagement du port de La Skhira : quai conteneurs, puis extension du port commercial, mise en place d'une unité de raffinage de pétrole, ...
- Multiplier le nombre de lignes régulières du port de Sfax.
- Création du silo à grain dans le port de Sfax (capacité de 50.000 T).
- Liaison entre le port de Sfax et la zone d'activité logistique (ZAL) (multi-modalité)
- Création d'un guichet unique sur la rive sud du port de Sfax.
- Création d'un quai pour croisiéristes au port de Sfax.
- Délocalisation de la SONATRAK, récupération et exploitation de l'espace libéré pour le développement des activités portuaires.
- Projet d'amélioration de la desserte des Iles de Kerkennah grâce à :
  - Acquisition d'un nouveau ferry pour le transport de marchandises et de passagers.
  - Construction d'un nouveau ferry.
  - Acquisition d'un catamaran.
- Réaménagement du port de pêche de Sfax et son équipement.
- Réhabilitation des autres ports de pêche du gouvernorat.

## **III/ Le transport aérien**

- Extension des pistes et des espaces parking (avions et visiteurs).
- Extension de l'aérogare (voyageurs et fret) pour accueillir 4 millions de voyageurs/an en lieu

et place de 0.5 million (accroître la capacité actuelle d'accueil).

- Intensification de la rotation des avions accompagnant l'ouverture de nouvelles lignes nationales et surtout internationales (liaisons régulières).
- Acquisitions foncières pour réaliser l'extension de l'aéroport Sfax – Thyna.

#### ***IV/ Autres projets transport***

- Elaboration du Plan Directeur du transport du Grand Sfax.
- Mise à niveau des secteurs transport aérien et transport Maritime.
- Création de la plateforme logistique pour la stimulation de la multi-modalité.
- Création du centre de transfert multimodal/Pôle multimodal de transport urbain de Sfax à proximité de la gare – voyageurs.

#### **Projets liés à l'écologie et l'environnement :**

##### **Option : Développement de l'attractivité et préservation des ressources naturelles**

#### ***I/Projets liés aux faiblesses et menaces***

- Fermeture de la SIAPE A et réhabilitation de son site (130 ha) ainsi que de tout l'espace du littoral sud du Grand Sfax (5600 ha).
- Réhabilitation du littoral nord du Grand Sfax (de TAPARURA à Sidi Mansour).
- Endiguer et prévenir toutes les formes de pollution générées par les activités chimiques et pétrolières actuelles et futures de La Skhira (⇒création d'une unité de stockage du phosphogypse humide et amélioration du processus de production de l'acide sulfurique rendu moins polluant).
- Élimination de toutes autres sources de pollution contaminant le gouvernorat indépendamment de leur forme et de leur origine sectorielle (agricole, industrielle, transport,...).

#### **-Projets d'assainissement :**

- Doter les zones industrielles Madagascar et Port de pêche de Sfax d'une station d'épuration.
- Mise en place de 4 STEP (de 2<sup>ème</sup> génération) dans les délégations périphériques qui en sont encore dépourvues : Skhira, Bir Ali Ben Khelifa, Menzel Chaker et Ghraiba.
- Accroître la capacité de traitement des eaux usées des STEP nord et sud du Grand Sfax les rendant capables de traiter l'ensemble des eaux collectées et assurer leur mutation en stations de 3<sup>ème</sup> génération.
- Achever l'extension du réseau d'assainissement dans toutes les délégations du gouvernorat (les 16).
- Mise en place du réseau d'eaux pluviales dans l'ensemble des communes du gouvernorat facilitant la lutte contre les inondations (Limaya, Bir El Chaaba, Agareb et Sfax).



## **-Projets relatifs à la collecte et au traitement des déchets**

- Collecte
  - Développement du réseau de décharges contrôlées et centres de tri étendu à l'ensemble des communes du gouvernorat.
  - Elaboration d'une stratégie globale de gestion des déchets et sa mise en œuvre dans l'ensemble du gouvernorat.
  - Elaboration et mise en œuvre de plans communaux de gestion des déchets à l'instar du PCGD de Sfax pour toutes les autres communes du gouvernorat.
  
- Valorisation des déchets
  - Création de centres de collecte et de valorisation des déchets du bâtiment pour les communes du gouvernorat.
  - Etudes et création :
    - ✓ D'un centre régional de valorisation des déchets verts en compost (avec forte implication du secteur privé),
    - ✓ De centres de production des énergies renouvelables (biomasse et énergie éolienne) (PPP),
  - Etude hydrogéologique portant sur l'élévation du niveau piézométrique de la nappe phréatique dans les délégations du Grand Sfax (lutte contre les catastrophes naturelles).
  - Lutte contre la destruction des prairies de posidonies du milieu marin sfaxien, partie intégrante du golfe de Gabès et du danger réel de sa colonisation par la Colerpa Taxifolia.

## **II/Projets liés aux atouts et opportunités environnementales**

### **- Valorisation des écosystèmes :**

- Aménagement et équipement des parcs urbains de Thyna, d'El Khaliij (Grand Sfax) et d'Oum Salah (El Hencha),
  - Création d'un parc Safari animalier à El Gonna (Agareb),
  - Mise en place du pôle naturel et Culturel de Thyna (observatoire de l'avifaune, centre ornithologique, espaces de restauration et récréatifs, musée du sel, ...).
- Dotation des communes du gouvernorat de plans verts.
- Mise en œuvre de plans de gestion pour la réserve naturelle des Iles Kneiss (Ghraiba), de la zone sensible de Chaffar (Mahrès) et des Iles Kerkennah.
- Gestion rationnelle des ressources naturelles conduisant à l'exploitation de l'énergie solaire pour la production de l'électricité (éclairage public et alimentation de bâtiments publics administratifs, adoucissement des eaux souterraines et leur pompage).

## **III/ Gouvernance environnementale :**

- Création d'un réseau de surveillance de la pollution marine.
- Création d'un réseau de surveillance des retombées négatives des changements climatiques en vue de l'élaboration de recommandations de mesures de lutte et de prévention.

- Création d'un observatoire - pôle de gestion régional de l'environnement.
- Création d'un pôle de recherche en environnement multi – acteurs (institutions universitaires, agences publiques spécialisées, administrations publiques en partenariat avec des acteurs privés et des organismes et institutions internationaux).

#### **IV/ Environnement et aménagement**

- Aménagement du territoire :
  - Révision et mise en œuvre des documents d'aménagement et d'urbanisme du gouvernorat (SDA du Grand Sfax et PAUs),
  - Proposition et étude d'un plan d'orientation et d'harmonisation de l'aménagement du territoire du gouvernorat,
  - Réalisation du projet et de son PAD,
  - Réhabilitation de la côte sud de Sfax (dépollution).

#### **V/ Environnement et qualité de vie :**

- Réhabilitation et aménagement des cités populaires de diverses délégations :
  - Programme d'intégration des quartiers en milieu urbain (ARRU),
  - Programme de réhabilitation des cités populaires, villages et noyaux centraux (ARRU et communes),
  - Réhabilitation des zones rurales.
  -

#### **Projets gouvernance**

##### **Option : un pouvoir réel à la région**

- Révision du cadre législatif et réglementaire appliqué en matière d'aménagement, d'urbanisation, d'environnement, de développement économique et social, en adaptant ce cadre au nouveau contexte de décentralisation / démocratisation et en retenant le principe PPPSC (Partenariat Public Privé associant dans la prise de décision un nouvel acteur, la Société Civile).
- Révision de la réglementation et des pratiques fiscales consacrant et instaurant l'autonomie des échelles infra – nationales : reconnaissant aux pouvoirs régionaux et locaux le droit de disposer d'une part de ressources fiscales propres outre celles issues de la péréquation nationale, d'autre part d'un pouvoir de décision de leur affectation impliquant autonomie, contrôle à posteriori et adoption du principe de la transparence dans la gestion des affaires publiques.
- Révision des lois d'orientation et de maîtrise foncière ainsi que de la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.
- Précision des modalités de mise en œuvre de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise.
- Institution d'organes de contrôle et de suivi indépendants dans les domaines du respect les

lois, de la budgétisation et de la gestion financière ainsi que de la réalisation des projets.

- Mise en œuvre des modalités d'organisation / réorganisation du secteur informel.
- Création de l'agence régionale d'aménagement et d'urbanisme.
- Renforcement des capacités/capabilités de la société civile (et par là des citoyens) d'être garante de l'équité et de la redevabilité.

## **Développement économique et social**

### ***I/ Les investissements***

#### ***Option : Des investissements publics plus présents***

- Intensification de la participation de l'Etat dans la réalisation des projets de développement du gouvernorat (passant de 30% à 50% au minimum).
- Intensification du partenariat public privé (PPP) dans les projets relevant de la sphère habituellement non marchande (notamment les projets importants et stratégiques) et ce conformément à l'esprit des nouveaux textes législatifs adoptés.

### ***II/ Agriculture et pêche***

#### ***Option : Modernisation du secteur***

- Assainissement du foncier (phase 1 et phase2)
- Modernisation de l'agriculture par :
  - Une mécanisation moderne,
  - Un développement des filières innovantes animales, végétales (biologiques, fruits exotiques, plantes médicinales, ...),
  - Une sélection variétale adaptée aux conditions locales et une régénération des variétés perdues.
- Labellisation des produits, inscription AOC et développement des chaînes de valeur.
- Réhabilitation des circuits de distribution (aspects législatifs, organisation des marchés, coopératives de services, ...).
- Création et extension de zones irriguées.

**Phase 1** : Mahrès (1) ; Jbéniana (1), El Amra (2) et extension de celle d'El Hajeb

**Phase 2** : Mise en place de nouveaux périmètres irrigués dans les délégations du Grand Sfax

**Phase 3** : mise en place et/ou extension de périmètres irrigués dans les délégations à nouvelles potentialités hydriques (Bir Ali Ben Khelifa, Skhira, Ghraiba, Sakiet Ezzit et Sakiet Eddaier).

- Etude portant sur l'évaluation et la valorisation des ressources en eau mobilisables pour le secteur.
- Mobilisation de ressources en eau des nappes profonde (Jbéniana, Amra) moyenne (Skhira,

Kerkennah, Agareb, Jbéniana, Menzel Chaker, Bir Ali Ben Khelifa, Ghraiba et Sfax Sud) et phréatique avec équipement des puits.

- Rationalisation des systèmes d'exploitation des nappes aquifères (généralisation du système goutte à goutte, paillage, lutte contre l'évapo – transpiration, ...).
- Réaménagement / création / extension des ports de pêche du gouvernorat (création de quais, acquisition d'équipements de manutention, rénovation des phares, généralisation du système GPS, ...).
- Modernisation de la flotte (équipements, capacités et conditions de stockage).
- Lutte efficace contre les pollutions d'origines marine et tellurique.

### **III/ L'industrie**

#### **Option : Développement de l'industrie à haute valeur ajoutée**

- Création / aménagement / réaménagement / extension de zones industrielles dans les 16 délégations (totalement viabilisées disposant de centres de vie, de groupements de maintenance et de gestion et dotées des derniers moyens offerts par les technologies de l'information et de la communication.
- Desserrement de l'industrie littorale.
- Développement de clusters industriels stimulant la R & D et l'innovation propices au rehaussement de la compétitivité.
- Création d'une raffinerie pétrolière à la Skhira (200 ha) d'une capacité de 4,2 millions de tonnes par an.
- Incitations à la création d'industries innovantes en TIC, industries vertes et énergies renouvelables (filère complète).
- Promotion de l'artisanat et des petits métiers par valorisation des savoir-faire locaux :
  - Création de villages et espaces de l'artisanat d'art et utilitaire dans le gouvernorat de Sfax,
  - Création des centres de soutien aux petits métiers dans les 16 délégations du gouvernorat (apprentissage métiers et soutien à la création de l'entreprise),
  - Création d'un centre de stimulation de l'innovation artisanale (design, modélisation, matériaux,...).

### **IV/ Le tourisme**

#### **Option : développement du tourisme Alternatif**

- Valorisation culturelle et touristique de la Médine de Sfax :
  - Réhabilitation et restauration des demeures,
  - Réhabilitation des souks et marchés,
  - Entretien intra et extra muros des remparts et réhabilitation des chemins de ronde,
  - Lutte contre les constructions illégales et les activités illicites et informelles.
- Conforter et soutenir le projet de sauvegarde du patrimoine « Borj en péril » dans le Grand Sfax en vue d'une exploitation culturo-touristique.

- Dynamisation du tourisme médical à Sfax.
- Développement de la zone touristique de TAPARURA.
- Dynamisation du syndicat d'initiative de la ville Sfax.
- Création de circuits écotouristiques :
  - Circuit sel et circuit ornithologique dans les salins de Sfax auxquels s'ajoute le circuit culturo-archéologique de Thyna.
  - Circuits naturels - agricoles à Agareb (réserve naturelle El Gonna) et à El Hencha.
  - Circuit agricole - naturel et circuit artistique à Mahrès.
  - Circuit agricole et archéologique à Jbéniana (Botria/Achola).
  - Circuit BirdWatching et pêche traditionnelle de la réserve naturelle des Iles Kneiss.
  - Réalisation du projet touristique de Sidi Fonkhal et création d'un bureau d'informations touristiques à kerkennah.
  - Mise en valeur du site archéologique de Borj Hsar à Kerkennah.

### ***V/ Les équipements collectifs***

#### **Option : Amélioration de la qualité de vie dans les délégations périphériques.**

Création et renforcement des infrastructures et équipements publics de base dans toutes les délégations, concernant :

- ✓ La santé,
- ✓ L'éducation,
- ✓ Les autres services administratifs,

#### **❖ La Santé** : renforcement de l'infrastructure de santé publique dans les délégations.

- Dotation en équipements adéquats et en ressources humaines nécessaires (nombre et compétences requises) de l'ensemble des institutions publiques du gouvernorat existantes ou à créer.
- Construction du 3<sup>ème</sup> CHU de Sfax (au niveau de la rocade de Km 11) intégrant, outre les services traditionnels,
  - Un service « Grands brûlés et blessés graves »,
  - Une clinique de médecine et chirurgie dentaire,
  - Un pôle de médecine et chirurgie cardiaque, vasculaire et pulmonaire.
  - Un centre d'incinération des déchets médicaux.
- Aménagement, extension et rénovation des deux CHU existants :
  - Mise en place d'un service de réanimation des enfants,
  - Création du service de chirurgie esthétique,
  - Dotation du service de transplantation de la moelle épinière d'une unité de stérilisation de l'air,
  - Acquisition d'équipements de pointe pour le service de traitement du cancer.
- A l'échelle du gouvernorat et plus particulièrement des délégations périphériques :
  - Renforcement du système de santé de première ligne (CSB / CME / HL / Centre d'hémodialyse) et de celui de seconde ligne (HR / CI) dans les délégations

- périphériques,
  - Mutation / extension / création de CI et de HR.
- Médecine d'urgence
  - Aménagement du service d'urgence de l'hôpital régional de la Skhira,
  - Création d'un service d'urgence mobile (SAMU) pour Sfax Ouest et de 3 unités SMUR (service de médecine d'urgence rurale) à Skhira, Jbéniana et Bir Ali Ben Kkhilifa.
- Création d'un laboratoire régional disposant des technologies de pointe en biologie médicale.

#### ❖ **L'éducation**

- Nécessité de déployer des efforts pour le rattrapage des divergences présentes entre délégations du Grand Sfax et délégations périphériques d'une part et surtout entre milieu urbain et milieu rural.
- Création de 8 nouvelles écoles primaires réparties entre Sfax Sud (2), Thyna (2), Sakiet Eddaier (1) ainsi que El Amra, Agareb et Skhira (1 dans chaque cas).
- Création de 2 lycées à Sfax Sud.
- Renforcement de la qualité du système éducatif par l'adjonction de salles spécialisées et l'amélioration des équipements et infrastructures d'accompagnement en fonction des défaillances constatées
- Pour le milieu rural et surtout l'enseignement de base du premier cycle, nécessité de créer des systèmes de ramassage des élèves, de cantines et de salles d'études pour gommer les effets de l'obstacle de la distance.

#### ❖ **L'enseignement supérieur et la recherche scientifique :**

- Création ou extension, à court terme, de locaux pour des institutions universitaires déjà existantes (ISM, Faculté des sciences et de Médecine, ESC, ISIMS) et à moyen terme le siège de l'université de Sfax.
- Etudes (à court terme) et création (à moyen et long termes) de nouvelles institutions universitaires (Ecole normale supérieure mitoyenne à l'école des Arts et Métiers de Sfax, Ecole d'architecture et des Arts Plastiques à Mahrès, Ecole d'ingénierie biologique, agricole et des sciences de la mer à Kerkennah, second Institut Supérieur des Etudes Préparatoires à Jbéniana, Faculté de Médecine et Chirurgie dentaire à proximité du nouveau CHU et siège de l'université Sfax II à El Ons).
- Développer une stratégie pour inciter des universités étrangères (Nord-Américain, Européennes, ...) à créer des antennes à Sfax, permettant ainsi d'enrichir les formations, de promouvoir la recherche Scientifique et technologiques dans les domaines innovants créer et édifier son siège de l'université Sfax II à El Ons.
- Contribution ainsi à la remontée des universités tunisiennes dans le classement mondial.
- Relancer les projets en souffrance :
  - Edification de la bibliothèque universitaire pluridisciplinaire.
  - Construction de la Maison du savoir à la FLSH Sfax.

- Edification à long terme du Village de la Recherche Scientifique (étude réalisée depuis 2010) comportant:
  - ✓ Un centre de transfert de la technologie et de l'innovation,
  - ✓ Un musée des sciences,
  - ✓ Un Centre Vie et d'Animation,
  - ✓ Un Centre des Métiers, du Développement des Compétences et de la Formation Pédagogique.
- Consolidation du CBS par la création de nouveaux laboratoires de R & D ainsi que d'une tour de recherche.
- Consolidation du pôle technologique par :
  - Aménagement interne à la zone d'appui : voirie et réseaux divers sur 12 Ha,
  - Création d'un second Espace Entreprises sur 3000 m<sup>2</sup>,
  - Construction d'un centre récréatif et sportif,
  - Création d'une cité universitaire (600 lits).
- Création d'une cité universitaire de 600 lits à mettre en place à Sfax sud.

#### ❖ La formation professionnelle

- Edification du centre de formation multi-spécialités équipé et performant répondant aux besoins du tissu économique.
- Restructuration du Centre de formation sectorielle Cuir et Chaussure.
- Construction du centre de l'électronique à implanter dans le technopôle de Sfax.
- Actualisation et enrichissement des formations dispensées par les centres de formation professionnelle périphériques du gouvernorat.
- Création du centre d'information et d'orientation ciblant la promotion sociale.
- Création de la « Maison du Stagiaire ».
- Mise en place d'un centre régional de la migration pour les actifs candidats à l'expatriation et pour répondre aux demandes d'embauche étrangères de certains profils de formés (métiers).
- Création d'un centre de formation touristique à Kerkennah.
- Création d'un organe de veille de la formation professionnelle (actualisation des types de formation en fonction des évolutions des demandes et des spécialisations aussi bien en perte de vitesse qu'émergentes.

#### ❖ Les équipements administratifs

##### ➤ Les postes et communications

- Création et/ou construction de centres et bureaux postaux dans 11 des délégations du gouvernorat.
- Mise à niveau des structures commerciales postales.
- Modernisation de l'accès au réseau de téléphonie fixe pour l'ensemble des délégations (fibre optique, ...)
- Raccordement de 20 bureaux de poste au réseau informatique et généralisation du réseau 4G.

➤ **Autres équipements administratifs**

- Réaménagement des locaux de la cour d'appel de Sfax.
- Entretien de 2 immeubles occupés par les services de la douane (cité El Houria).
- Construction d'une polyclinique affectée aux forces de l'ordre.
- Achèvement de la construction d'un bâtiment pour abriter l'unité d'intervention de la garde nationale.
- Construction d'un nouveau poste de police à Chihia.
- Construction d'un poste de garde nationale maritime de Sidi Youssef (Kerkennah).
- Construction de 3 sièges de délégations intégrant un logement de fonction (Thyna, Sfax Ouest et Bir Ali Ben Khelifa).

❖ **Les équipements culturels sportifs et de jeunesse**

➤ **Les équipements culturels.**

- Construction d'un nouveau siège pour le commissariat Régional de la Culture (CRC) à Sfax Ville.
- Construction d'un centre culturel et d'animation à Sfax Ville.
- Création d'un Centre des Arts Dramatiques et Théâtraux à Sfax Ville.
- Création d'un musée régional à Sfax Ville.
- Création d'un centre culturel à Sfax –Ouest.
- Extension du Centre Culturel Mohamed Jamoussi.
- Extension de la bibliothèque de Sfax.
- Réhabilitation / entretien des locaux de l'Institut Régional de la Musique (conservatoire)
- Réhabilitation / entretien de la bibliothèque publique du jardin Touta.
- Construction d'une maison de la culture dans les 4 délégations d' El Amra, de Thyna, de Gremda et de Kerkennah.
- Extension de la Maison de la Culture de Sakiet Eddaier.
- Entretien de 7 Maisons de la culture à Kerkennah, Skhira, El Hencha, Agareb, Bir Ali Ben Khelifa et Mahrès.
- Construction de la seconde tranche des 2 bibliothèques de Jbéniana et Mahrès.
- Création de la Cité des Arts de Mahrès (1er tranche) (à achever au cours du plan 2021-2025).

❖ **Les équipements sportifs**

- Réalisation de la cité sportive de la région de Sfax (proposée lors de la candidature de Sfax pour les jeux méditerranéens 2021 (dont l'étude est achevée).
- Construction de la salle omni – sport de Sfax.
- Construction d'une salle de sport à Sfax – Ville.
- Aménagement du parc des sports de Sfax exploité pour activités et compétitions scolaires.
- Gazonnement du Stade Ameer Gargouri à Sfax et réhabilitation du gazon du stade du 2 mars.
- Entretien de la salle des sports de Chihia.



- Gazonnage des stades municipaux de Menzel Chaker et de Bir Ali Ben Khelifa ainsi que ceux locaux d'El Louza, d'El Hzeg (Jbéniana) et de Chaal (Ghraiba).
- Rénover / installer l'éclairage des stades municipaux de Mahrès, Sakiet Ezzit, El Louza, El Amra, El Hencha.
- Construction :
  - D'une salle de sport à Mahrès,
  - Du stade de football de Sakiet Ezzit,
  - Des gradins du stade d'El Louza,
  - D'une salle de sports individuels à El Amra et une autre à El Hencha.

#### ❖ Les équipements au service de la jeunesse :

- Mise en place d'un système opérationnel de centres de jeunesse dans le gouvernorat: création, équipement, entretien, ...
- Création de maisons des jeunes à :
  - Sidi Mansour,
  - El Hajeb (Thyna),
  - Sakiet Eddaier,
  - El Aouebed (Sfax Sud),
  - Dans Sfax Ouest (2ème et 3ème tranches),
  - Cité Thyna,
  - Merkez Kammoun (Bou Jarboua, délégation Menzel Chaker).
- Création d'un centre jeunesse (et sport) à El Ouns et d'un centre de jeunesse dans Sfax-Ville.
- Création d'un centre de vacances à Chaffar (Mahrès) et réhabilitation de celui de Ramla (Kerkennah).
- Aménagement de :
  - Maison des jeunes de la cité El Moez (Thyna),
  - Maison de jeunes de Saltnia (intérieur et extérieur),
  - Aires de sport de la maison des jeunes de Chihia et de celles d'Agreb.
- Equipement des maisons de jeunes :
  - De la Skhira,
  - D'Oued Chaabouni.
- Extension de la maison des jeunes :
  - D'El Ain (Sfax Sud),
  - De Gremda (Sfax Sud),
  - De Mahrès et sa réhabilitation,
  - De Bir Ali Ben Khelifa,
  - D'Agareb,
  - De Khazannet (Sfax Sud).
- Réhabilitation de la maison des jeunes de Nakta (Mahrès).
- Entretien de la maison des jeunes de Sakiet Ezzit.

## ❖ Equipements et infrastructures au service de la Femme, de la Famille et du troisième âge

- Aménagement / réaménagement de l'espace famille de Bab Jebli (Sfax Ville).
- Centre d'aide et de soutien psycho-social aux femmes et enfants victimes de la violence à Sfax Ville.
- Reconversion de l'asile pour personnes âgées en centre régional de soutien médico-social à cette catégorie de la population (Sfax-Sud – Grand Sfax).
- Edification du siège de la délégation régionale chargée des affaires de la famille, de la femme et de l'enfance à Bab Jebli.
- 2<sup>ème</sup> tranche du club d'enfants de Bab Jebli.
- Création d'un club d'enfants à Kassas (Sfax Ouest, Route Menzel Chaker, Km6)
- Création d'un club d'enfants sur la route El Matar (Sfax Sud).
- Création d'un club d'enfants à Bderna ( Sakiet Eddaier).
- Création d'un club d'enfants à la cité El Houria (Sfax Sud – route Menzel Chaker Km 1.5).
- Création d'un club d'enfants à Ain Turkia (Sfax Sud).
- Création d'un club d'informatique pour enfants à Sfax Ville.
- Extension des 4 centres de l'enfance de Jbéniana, El Hencha, Mahrès et Agareb retenant l'adjonction d'une salle - jardin d'enfants public dans chacun.
- Extension par ajout d'un étage au club d'enfants d'El Amra.
- Création d'un club d'enfants à la Skhira.
- Création d'un centre de l'enfance à Mellita (Kerkenneh).
- Aménagement, équipement et éclairage de 14 terrains de sport de 14 clubs d'enfants du gouvernorat.

## ❖ Affaires sociales

- Construction d'un complexe administratif des affaires sociales (Sfax Ville).
- Aménagement de l'espace externe de l'unité de vie des handicapés majeurs sans soutien familial et son extension (Sfax Sud).
- Construction des sièges des unités locales de promotion sociale de Sfax Ville, Sfax Sud, Thyna et Skhira.
- Construction des sièges locaux de 4 inspections du travail (Poudrière-Sfax Ville, Agareb, Kerkennah et Mahrès).
- Remise en fonctionnement et amélioration des moyens humains et matériels du centre de traitement des dépendants de la drogue et du tabagisme (Thyna).

## **VI / Les infrastructures d'eau potable d'électricité et de gaz**

### ❖ L'eau potable

- Création de la station dessalement de l'eau de mer à Sfax (200 000 m<sup>3</sup>/ jour).
- Création de la station dessalement de l'eau de mer à la Skhira (5 000 m<sup>3</sup>/jour).

- Extension de la station de dessalement des eaux de la nappe profonde de Kerkennah.
- Amélioration de l'alimentation en eau potable de la ville de Jbéniana et de ses environs.
- Alimentation de cinq zones rurales en eau potable par la SONEDE (4 dans la délégation de Jbéniana et 1 dans celle de Menzel Chaker).
- Alimentation de près de 900 familles (logements groupés) en eau potable par la SONEDE à Ghraiba, Agareb, Skhira et Thyna.
- Entretien des équipements d'eau potable fournie par le génie rural dans le gouvernat.
- Réhabilitation et réaménagement des réseaux d'eau potable du génie rural au profit de 40 000 citoyens.

#### ❖ **L'électricité et le gaz**

- Extension du réseau de conduite de gaz naturel et approvisionnement de 32 700 logements en gaz naturel relevant de Sfax Ville, Sfax Nord, Sfax Sud et Jbéniana (1ère phase) et approvisionnement des délégations restantes au cours de la seconde phase.
- Approvisionnement de 12 000 logements ruraux en électricité.
- Mise en place d'une centrale électrique répondant aux besoins du gouvernorat aux horizons 2025 et 3030 et au-delà.
- Promotion et développement des énergies renouvelables dans l'ensemble du gouvernorat : énergie photovoltaïque, biogaz, ...

